

h e g

Etude préliminaire pour la rédaction de la Discographie neuchâteloise

Bibliothèque
de la Ville
La Chaux-de-Fonds



Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Maëlle SURDEZ

Conseiller au travail de Bachelor :

Michel GORIN, chargé d'enseignement HES

Carouge, 15 juillet 2013

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Information Documentaire

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre Spécialiste en Information Documentaire. L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Carouge, le 15 juillet 2013

Maëlle Surdez

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes mentionnées ci-dessous, sans qui ce travail n'aurait pas pu se réaliser :

- Toute l'équipe de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, plus particulièrement son directeur, Monsieur Jacques-André Humair et Mesdames Isabelle Emmenegger, Anita Froidevaux, Aude Joseph, Clara Gregori et Janie Oubenali
- Monsieur Michel Gorin, mon conseiller pédagogique
- Monsieur Etienne Burgy, mon juré
- Mesdames Federica Rusconi Castellani et Suzanne Kaufmann de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
- Mesdames Geraldine Roels et Annie Thiesoz Reynard de la Médiathèque Valais
- Mesdames Sylvia Zehnder-Jörg, Monique Dorthe et Monsieur Henri Defago de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg
- Madame Joëlle Eichenberger des Bibliothèques du Conservatoire de musique neuchâtelois
- Monsieur Pierre-Yves Tissot, directeur de la Bibliothèque de la Ville du Locle
- Madame Anne Cherbuin, directrice adjointe de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et ses collègues, Madame Bernadette Gavillet et Monsieur Jean-Paul Reding
- Le personnel de l'Office des archives de l'Etat de Neuchâtel
- Mon compagnon, ma famille et ma classe pour leur soutien indéfectible.

Résumé

Le présent mandat a pour but de déterminer les tenants et aboutissants d'un projet de Discographie neuchâteloise qui vise à recenser la production musicale du canton de Neuchâtel. Il a été réalisé pour la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds (BVCF).

Une revue de la littérature permet, en premier lieu, de cerner le sujet dans son ensemble. Elle définit tout d'abord le terme de bibliographie et ses dérivés (discographie et bibliographie régionale), puis étudie la mise en valeur de fonds régionaux, les notions de patrimoine et de production musicale. Elle inscrit également le projet dans son contexte : la vie musicale neuchâteloise et les acteurs suisses dans le domaine des archives sonores. En complément, des recherches sur internet et un compte rendu d'entretiens avec des responsables de bibliothèques en Suisse romande, offrent un aperçu des pratiques actuelles concernant les projets en ligne liés aux fonds musicaux locaux.

Dans un deuxième temps, un état des lieux cherche à fournir une vue globale des collections musicales neuchâteloises existantes de la bibliothèque et des institutions du canton. Le contexte de la BVCF, son fonctionnement et ses moyens sont ensuite détaillés pour ancrer le projet dans la réalité de la bibliothèque.

En dernier lieu, les différents aspects d'un projet bibliographique neuchâtelois sont étudiés de manière détaillée, c'est-à-dire ses objectifs, ses publics, sa pertinence, sa faisabilité, ses formes possibles, ses contenus et ses caractéristiques. Une réflexion sur son plan de classement, son traitement (catalogage, indexation), son aspect visuel et les moyens de valoriser la bibliographie (diffusion et promotion) complète cet examen.

Finalement, des recommandations concrètes sont exposées pour la réalisation d'un tel projet.

Liste des abréviations

BCU Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg

BCU Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

BN : Bibliothèque nationale suisse

BPUN: Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

BVCF : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

BVL : Bibliothèque de la Ville du Locle

DAV : Département audiovisuel de la BVCF

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions)

ISBD : International Standard Bibliographic Description (norme internationale de description bibliographique)

OPAC : Online Public Access Catalog (catalogue informatisé)

PAC : Preservation and conservation (codes de conservation et sauvegarde)

RAMEAU : Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié

RERO : REseau ROmand, réseau des bibliothèques de Suisse occidentale

RISM : Répertoire international des sources musicales

RTS : Radio Télévision Suisse

SWOT : Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités) et Threats (menaces)

Précisions de terminologie

Littoral neuchâtelois : zone géographique regroupant le bas du canton de Neuchâtel

Montagnes neuchâteloises : zone géographique regroupant le haut du canton de Neuchâtel

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Liste des abréviations	iv
Précisions de terminologie	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	ix
Liste des figures	ix
1. Introduction	1
2. Définitions et contexte du sujet	3
2.1 Méthodologie	3
2.2 Patrimoine et musique	3
2.2.1 Patrimoine en bibliothèque.....	3
2.2.2 Patrimoine sonore	3
2.2.3 Production musicale	4
2.2.4 La musique dans le canton de Neuchâtel	5
2.3 Mise en valeur des fonds régionaux ou des collections musicales	7
2.4 Bibliographie	7
2.4.1 Discographie	8
2.4.2 Bibliographie nationale	8
2.5 Acteurs suisses dans le domaine des archives sonores	9
2.5.1 Archives spécialisées	10
2.5.2 Archives mixtes	10
2.5.3 Memoriav.....	10
3. Pratiques actuelles	11
3.1 Méthodologie	11
3.2 Projets de discographies en ligne	12
3.2.1 Bibliographies nationales en ligne.....	12
3.2.2 Bibliographie nationale suisse et bibliographies cantonales	13
3.2.3 Répertoires internationaux de musique et bases de données musicales suisses	14
3.3 Recensements en ligne de production musicale locale	15
3.3.1 Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg	16
3.3.1.1 Bibliographie fribourgeoise	16
3.3.1.2 Projets de valorisation du patrimoine musical par l'association Musica Friburgensis.....	17
3.3.2 Médiathèque Valais.....	17
3.3.2.1 Bibliographie valaisanne	17

3.3.2.2	Plateforme Mémoire audiovisuelle du Valais	18
3.3.3	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne	19
3.3.3.1	Base de données des musiciens vaudois	19
4.	Etat des lieux	20
4.1	Méthodologie.....	20
4.2	Détenteurs institutionnels.....	21
4.2.1	Cadre législatif du canton de Neuchâtel.....	22
4.2.2	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel	22
4.2.3	Bibliothèque de la Ville du Locle	23
4.2.4	Bibliothèques des conservatoires de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds	23
4.2.5	Archives de l'Etat de Neuchâtel	24
4.3	Détenteurs privés et hors du canton	24
4.4	Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.....	25
4.4.1	Historique	25
4.4.2	Organisation	25
4.4.3	Missions	26
4.4.4	Collections musicales.....	28
4.4.5	Politiques d'acquisition des collections musicales	31
4.4.6	Traitement intellectuel des collections musicales.....	34
4.4.7	Traitement physique des collections musicales	35
4.4.8	Publics des collections musicales	36
4.4.9	Valorisation des collections musicales	37
4.4.10	Moyens.....	38
4.4.11	Bibliographie et Filmographie neuchâteloises.....	39
5.	Etude détaillée d'un projet bibliographique	40
5.1	Méthodologie.....	40
5.2	Objectifs.....	40
5.3	Publics	40
5.4	Pertinence.....	41
5.4.1	Intérêt du projet	41
5.4.1.1	Analyse SWOT du projet	41
5.4.2	Repositionnement des services de la discothèque	43
5.5	Faisabilité	43
5.5.1	Moyens.....	43
5.5.2	Compétences	44
5.6	Formes	44
5.6.1	Analyses SWOT des formes du projet	45
5.6.1.1	Analyse des solutions	45
5.6.1.2	Analyse des formes dérivées	46
5.6.2	Solution retenue	47
5.7	Contenus	47

5.7.1	Etendue neuchâteloise.....	48
5.7.2	Aspect commercial ou officiel.....	49
5.7.3	Etendue temporelle	49
5.7.4	Exhaustivité du corpus	49
5.7.5	Caractéristiques du corpus.....	50
5.7.5.1	Existence des oeuvres	50
5.7.5.2	Musique professionnelle et/ou d'amateur	50
5.7.5.3	Genres musicaux	51
5.7.5.4	Fonctions des intervenants	51
5.7.5.5	Importance du matériel et dématérialisation	51
5.7.5.6	Versions multiples ou rééditions	52
5.8	Traitement intellectuel.....	52
5.8.1	Catalogage	52
5.8.1.1	Plan de classement.....	55
5.8.1.2	Indexation matière	56
5.9	Interface.....	57
5.10	Moyens de valorisation	58
5.11	Diffusion.....	58
5.12	Promotion	58
5.12.1	Espaces.....	59
5.12.2	Equipement	59
5.12.3	Offres de services	60
5.12.4	Evénements	60
5.12.5	Partenariats	60
5.13	Numérisation	61
5.13.1	Projets de numérisation de la BVCF	62
5.13.2	Projets de numérisation au niveau suisse.....	62
6.	Recommandations	64
7.	Conclusion.....	69
	Bibliographie.....	71
	Annexe 1 : Grille d'entretiens	79
	Annexe 2 : Questionnaire	80
	Annexe 3 : Collections musicales.....	82
	Annexe 4 : Exemple de notice Virtua.....	83
	Annexe 5 : Détenteurs privés neuchâtelois	84
	Annexe 6 : Archives privées	85
	Annexe 7 : SWOT du projet	86
	Annexe 8 : SWOT des solutions.....	87
	Annexe 9 : SWOT des formes dérivées	89
	Annexe 10 : Bibliographie neuchâteloise OPAC	91

Annexe 11 : Base de données des musiciens vaudois.....	92
Annexe 12 : Interface de la Bibliographie NE	94
Annexe 13 : Interface de la Bibliographie valaisanne	95
Annexe 14 : Plateforme audiovisuelle	96
Annexe 15 : Base de données de la Bibliographie fribourgeoise	99
Annexe 16 : Grille récapitulative	100
Annexe 17 : Plan de classement de la Bibliographie NE	101
Annexe 18 : Plan de classement de la Bibliographie FR	102

Liste des tableaux

Tableau 1 : Publics des secteurs.....	36
---------------------------------------	----

Liste des figures

Figure 1 : Schéma perceptuel	27
Figure 2 : Exemple de notice de catalogage sous Virtua	54

1. Introduction

Le présent mandat a pour but de déterminer les tenants et aboutissants d'un projet de *Discographie neuchâteloise*, qui vise à recenser la production musicale du canton de Neuchâtel. Il a été réalisé pour la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds (BVCF).

La BVCF est un des pôles de conservation et de valorisation du patrimoine neuchâtelois. Depuis 1982, le Département audiovisuel (DAV) est en charge de "réunir, conserver et mettre en valeur les archives audiovisuelles cantonales" (Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds, 2013). Dès 1990, le canton de Neuchâtel confie à la bibliothèque la rédaction de la *Bibliographie neuchâteloise*, puis, dès 2005, celle de la *Filmographie neuchâteloise*. L'institution comporte également une discothèque publique de prêt, qui cherche notamment à être exhaustive en matière d'enregistrements sonores de musiciens neuchâtelois. Le mandat s'adresse à ce secteur en particulier.

Dans le cadre des missions de conservation et de valorisation des archives audiovisuelles neuchâteloises de la BVCF, un projet de discographie compléterait avantageusement les bibliographies existantes. D'autre part, ce patrimoine a été mis de côté depuis 2006 pour des raisons principalement budgétaires, il est donc important pour l'institution de reconsidérer et de mettre en valeur ce pan des collections neuchâteloises. Le canton ne connaît pas de dépôt légal, ni de Bibliothèque cantonale. Ce contexte spécifique et le fractionnement des fonds sur plusieurs secteurs et plusieurs sites, ajoute encore à la nécessité de réunir virtuellement ces collections.

Mais avant de se lancer dans une telle aventure, il est nécessaire de déterminer ce qui est propre à figurer dans cette notion de patrimoine, à y être inventorié et de fixer un cadre à la réalisation.

Les objectifs principaux de cette étude préliminaire sont donc d'obtenir une vue globale des collections musicales neuchâteloises existantes, d'observer les pratiques actuelles de projets en ligne liés à des fonds musicaux locaux et d'étudier en détail les aspects d'un projet bibliographique. Le but final étant de fournir des recommandations concrètes pour la réalisation d'un tel projet.

Ce mémoire s'organise autour de trois axes principaux, qui découlent de ces objectifs. La première partie permet de cerner le sujet dans son ensemble. Une revue de la littérature cherche tout d'abord à définir les diverses notions liées au projet

(bibliographie/discographie, mise en valeur des fonds régionaux ou des collections musicales) et son contexte (patrimoine, production musicale, vie musicale neuchâtelaise et acteurs suisses dans le domaine des archives sonores). Puis, des recherches sur internet et un compte rendu d'entretiens avec des responsables de bibliothèques en Suisse romande offrent un aperçu des pratiques actuelles concernant les projets en ligne liés aux fonds musicaux locaux, en prenant en compte leur collecte, leur traitement et leur mise en valeur.

La seconde partie dresse une liste des différents détenteurs institutionnels de collections ou fonds musicaux neuchâtelais, les documents acquis¹, ainsi que leur traitement, sont brièvement décrits. Ensuite, un état des lieux de la BVCF détaille le contexte de l'institution, les collections musicales et leur gestion, pour ancrer le projet dans la réalité de la bibliothèque.

Dans la dernière partie, les différents aspects d'un projet bibliographique neuchâtelais sont étudiés en détail, dans l'optique de fournir des propositions quant à sa faisabilité, sa pertinence, son contenu, sa forme, ses caractéristiques et aux moyens de diffusion.

La diffusion des enregistrements musicaux et les pratiques d'écoute étant intimement liées aux évolutions technologiques, le phonogramme a subi de nombreuses mutations. Les pertes subies dans ce domaine sont conséquentes, aggravées par la difficulté de légitimation de ce support au niveau patrimonial. D'un point de vue local, les préjudices sont encore plus grands et l'usage d'internet ajoute un risque d'éparpillement d'une certaine identité régionale. Le questionnement sur la mise en place d'un projet d'inventaire, de signalement et de valorisation de ce patrimoine fragile a par conséquent toute sa raison d'être.

¹ Dans ce mémoire, le terme document sera employé dans le sens suivant : tout type de support contenant des informations.

2. Définitions et contexte du sujet

2.1 Méthodologie

Ce chapitre a été réalisé en étudiant la littérature autour des notions spécifiques liées au projet (bibliographie, discographie, mise en valeur de fonds régionaux ou de collections musicales), ainsi que du contexte patrimonial et musical dans lequel il s'insère. Il ne présente pas un résumé des textes lus, mais en expose les idées principales. Les sources étudiées proviennent de recherches dans les banques de données, dans les catalogues de bibliothèque et sur internet.

2.2 Patrimoine et musique

2.2.1 Patrimoine en bibliothèque

Pour Michel Melot (2004, p.6), les biens patrimoniaux sont des objets collectifs qui fondent l'existence d'une communauté, car «toute culture s'enracine dans un passé qu'il s'agit de préserver le mieux possible» (Martin, 2004, p.22). «L'ancienneté n'est plus un critère obligé du patrimoine [...], tout n'est pas patrimoine, mais il est vrai que tout peut le devenir» (Melot, op.cit., p.10). D'après Martin, il s'agit d'avoir une vision la plus large possible et de préserver des ensembles (op.cit., p.21). Cet état de fait suppose selon Mouren (2007, p. 29) une réflexion sur la politique patrimoniale de l'établissement et d'inscrire tout projet dans une perspective globale. Calenge définit les fonds patrimoniaux comme :

«des collections dont l'acquisition, le traitement, la conservation, sont soumis à des règles distinctes de celles qui régissent l'ensemble des collections courantes».
(Calenge, 1994, cité dans Marcetteau-Paul, 2004, p.37)

Mouren (op.cit., p. 27) définit les documents patrimoniaux comme acquis dans le but d'une conservation à long terme. Les fonds régionaux sont alors un ensemble qui prend une valeur patrimoniale.

Pour ne pas pénaliser le chercheur, Martin (op.cit., p. 21) ajoute qu'il est toutefois nécessaire de désacraliser ces fonds, c'est-à-dire communiquer sur ces collections et les rendre accessibles, avec comme nécessité préalable de les rendre existantes (Mouren, op.cit., p. 219), car «l'objectif principal de notre métier est et reste de mettre à disposition le plus grand nombre de richesses documentaires, sinon la totalité», et les différents types d'action à mener sont : inventorier, répertorier, cataloguer (ibid. p. 222).

2.2.2 Patrimoine sonore

Pascal Cordereix (2012, p. 281) mentionne que l'écrit est encore et toujours la culture dominante dans les bibliothèques. Les enregistrements sonores ont acquis leur statut

patrimonial en l'espace de vingt ans. L'ACIM² (2002) précise qu'ils ont obtenu leur légitimation en tant qu'objet :

- documentaire : ils permettent des recherches en musicologie, sociologie, histoire, linguistique, etc.
- patrimonial : avec la conservation, au moins, du signal pour le transmettre aux générations futures
- culturel : pour favoriser la diffusion dans toutes les couches de la population.

Les phonogrammes inédits³ ont atteint aujourd'hui leur légitimité. Mais pour Cordereix (op. cit., p. 276), les enregistrements édités, eux, sont encore bien loin de la reconnaissance. L'absence d'un véritable statut patrimonial rend ces collections fragiles et Gilles Pierret signale «le devoir de mémoire de se mobiliser pour assurer sa sauvegarde» (2004, p.78). Les étapes d'inventaire, de signalement et de valorisation semblent être des prérequis incontournables à toute patrimonialisation. Puis l'assurance d'un statut officiel et le bénéfice d'une légitimation indiscutable, passe par la mise en place d'un dépôt légal. Ces deux séries d'opérations permettraient de s'assurer de la pérennité de ces collections.

Rudolf Müller (2008, p. 14) signale que les supports sonores commerciaux varient entre pièces rares et biens de consommation de masse : les anciens produits (78 tours notamment) et les produits au tirage limité (enregistrements d'événements musicaux d'importance locale ou autoproduits de musiciens amateurs) ont moins de chance de survie que les pièces éditées en grand nombre (CD musicaux).

Deux axes de sauvegarde des archives sonores sont observables en Suisse romande depuis 2005 selon Serge Rossier (2005, p. 5): un axe prioritaire sur les grandes voix, les personnalités, les événements, l'histoire, ainsi que des thématiques spécifiques et, un axe secondaire au gré de projets particuliers, par la valorisation de documents liés à une région particulière par exemple.

Il semble nécessaire de percevoir le contenu de l'enregistrement sonore au travers de ses composants : «sa production, son contenu (interprétation...), le support qui le porte, son écoute, sa réception, sa mise en perspective et son histoire...» (Cordereix, op.cit., p.281).

2.2.3 Production musicale

Aujourd'hui, Gilles Rettel (2012, p. 60) dénombre trois filières musicales :

² ACIM : Association nationale pour la coopération des professionnels de l'information musicale.

³ Enregistrements non édités, non diffusés en nombre : archives majoritairement parlées.

- Les spectacles vivants ou l'interprétation de l'oeuvre par un artiste-interprète,
- L'édition musicale ou graphique, c'est-à-dire les partitions, les recueils d'oeuvres, méthodes pédagogiques.
- La production phonographique ou le son fixé sur un support, le phonogramme.

L'évolution de la production musicale est liée à la technologie. Les trois filières ont connu des bouleversements au niveau de leur diffusion, particulièrement les spectacles vivants et les phonogrammes. Les collections patrimoniales rendent compte de cet état de fait. Les supports enregistrés sont une histoire récente, mais ils n'ont cessé d'évoluer et de se développer. Müller (op. cit.) explique que jusqu'aux années 50, l'usage des phonogrammes n'est pas courant, excepté pour le monde professionnel de la radio, l'industrie des supports et certains domaines scientifiques. A partir des années 60, l'enregistrement sonore devient abordable pour les amateurs. Jusqu'à fin 2007, le disque connaît son âge d'or : vente de phonogrammes, diffusion sur les radios et la TV (dès 1980, avec les clips). Aujourd'hui, nous connaissons une explosion des supports, des formats et des canaux de diffusion selon Rettel (op. cit.) et Pierre Pichon (2012, p. 105). Les modèles économiques sont bouleversés : les phonogrammes circulent sans supports dédiés (dématérialisation) et sont diffusés sur plusieurs supports (ubiquité). Il y a une coexistence entre le physique et le numérique et internet fournit un accès privilégié à l'univers de l'artiste. Pichon (op. cit., p. 105 et 107) explique que cela a pour conséquence une sublimation des supports transformés en objet atypiques (clé USB, collectors, coffret, bonus, etc) et d'un autre côté, l'autoproduction augmente depuis quelques années et se réinvente : elle investit les nouveaux espaces (internet) et devient de plus en plus locale (points de vente à la fin des concerts). A cela s'ajoute un taux de non rééditions très élevé et une rotation de plus en plus rapide des disques édités d'après Héloïse Lecomte (2009). Par le côté volatile et éphémère du marché musical et la diffusion limitée des productions régionales, les bibliothèques se retrouvent avec des produits de niche qui sont souvent introuvables ailleurs.

2.2.4 La musique dans le canton de Neuchâtel

Ce chapitre est essentiellement basé sur La vie musicale [neuchâteloise], article de Maryse Schmidt-Surdez (1993, p. 310-317). Les premières sociétés musicales datent des années 1830, après une première Académie de musique en 1754 dissoute en 1801, elles sont d'abord instrumentales puis chorales. L'année 1876 marque un tournant, en adoptant de nouveaux statuts, la Société de musique de Neuchâtel met fin à l'amateurisme qui perdurait jusqu'alors.

Des personnalités ont oeuvré au développement de la vie musicale du canton, notamment Louis Kurz, Edmond Röthlisberger, Sébastien Mayr, Georges Pantillon et Charles Faller, ces deux derniers à l'origine de véritables dynasties de musiciens.

Le premier chœur paroissial date de 1734 et la séparation des Eglises en 1837 créera un grand nombre de ces sociétés. Il y en aura jusqu'à 40 en 1969.

L'enseignement musical débute en 1917, suite à la création du Conservatoire à Neuchâtel, puis du Collège musical en 1924 à La Chaux-de-Fonds ainsi que de l'Ecole de musique, qui deviendra le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, avec sa filiale au Locle. La chaire de musicologie de l'Université de Neuchâtel est supprimée en 1983. La Haute école de musique de Genève intègre toutefois des enseignements décentralisés de certaines disciplines à Neuchâtel.

La vie musicale dès la fin du 19e siècle jusqu'à aujourd'hui est très riche en ensembles et manifestations. Plusieurs institutions agiront pour diffuser la musique au 20e s. et des entreprises originales verront le jour comme les CMC, Concerts de musique contemporaine, ou l'Opéra décentralisé (ODN). Selon les sites officiels de la ville de Neuchâtel (Ville de Neuchâtel, 2013) et de La Chaux-de-Fonds (Ville de La Chaux-de-Fonds, s.d.), on compte aujourd'hui de nombreuses associations ou groupements, dans tous les genres musicaux, et une quinzaine de festivals qui ont acquis une certaine renommée. La Salle de musique de La Chaux-de-Fonds est réputée, internationalement, pour sa grande qualité sonore et son orgue. A Neuchâtel, la salle de musique est le Temple du bas, qui accueille également, outre la musique classique, des concerts de jazz, de variété ou plus rarement de rock. On dénombre encore quatre salles de concerts, trois centres culturels et deux caveaux, où sont organisés régulièrement des concerts de musique actuelle. Il faut aussi citer les trois disquaires encore en activité, plusieurs studios d'enregistrements et une maison d'édition de partitions.

Harry Datyner, Béla Siki, Pascal Sigriste, Aurèle Nicolet, Philippe Huttenlocher, Pierre Favre, sont autant d'interprètes qui ont contribué au rayonnement du canton, tout comme les compositeurs Louis Crelier ou René Gerber ou encore les DJ et producteurs Yves Larock et Robert Miles⁴.

⁴ Paragraphe complété avec notamment la page Wikipédia de Neuchâtel (Neuchâtel, 2013).

2.3 Mise en valeur des fonds régionaux ou des collections musicales

Le rôle du bibliothécaire est d'ajouter de la valeur aux contenus proposés par la médiation et la contextualisation. Cordereix (op. cit., p. 275) expose la série d'étapes à considérer : pérenniser les collections (physiquement et/ou numériquement), les décrire dans des catalogues, les communiquer au public et les valoriser. Pierre Guinard ajoute que la «valorisation commence par un accès facile au document et par le catalogage complet des collections patrimoniales» (1996, p.40). Daniel Traister (2003, p. 89), pour sa part, démontre dans son article que la promotion passe également par l'accessibilité physique et intellectuelle des collections. Le lecteur doit se sentir invité à la consultation, les collections doivent être conçues dans cette optique. Mouren (op. cit., p. 265) surenchérit en mentionnant qu'un fonds non signalé ne trouvera pas de lecteur, mais cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'intéresse personne. Il souligne l'importance de mettre en valeur les fonds patrimoniaux et d'avoir une stratégie de communication qui leur est spécifiquement dédiée. La première étape est de faire connaître la collection par le biais d'un catalogue en ligne, puis d'utiliser une stratégie de communication : cibler un public, utiliser différents moyens de communication et de mise en valeur adaptés à celui-ci et former ce dernier ou l'aider dans ses recherches. Enfin, il faut mesurer l'impact de ces actions et tenir des statistiques de fréquentation afin d'établir un suivi des moyens de promotion (ibid., p. 265-270).

La mise en valeur de collections musicales a d'autant plus d'importance aujourd'hui que «Tout est (ou sera) disponible, mais tout n'est pas visible, visité» (Rettel, op. cit., p.76). Les véritables valeurs pour la diffusion de la production musicale sont liées au temps, à l'exposition et à la visibilité. Le rôle des acteurs de l'information-documentation est donc de «mettre en place des scénarios de découverte» (Dauchez 2010, citée dans Rettel, ibid.). L'enjeu, pour Rettel (ibid., p.77) est de créer la rencontre entre l'oeuvre et l'amateur de musique.

2.4 Bibliographie

Ce chapitre se base sur les informations de l'ouvrage de Louise-Noëlle Malclès (1989) et le cours d'Etienne Burgy (2010-2011) pour la section information documentaire à la Haute école de gestion à Genève. Le but de toute bibliographie est de constituer des répertoires propres à faciliter le travail intellectuel et de permettre la connaissance rapide et sûre de l'offre proposée. Un outil de ce type permet de renseigner un grand nombre d'informations : cycles de création, statistiques, activité intellectuelle d'une

époque ou d'un milieu, modes d'un moment, évolution des goûts et des mentalités. Les principales évolutions dans ce domaine sont aujourd'hui de couvrir tout type de document et d'être passé du papier aux bases de données bibliographiques. Bibliographe est un ensemble de tâches : rechercher, signaler, décrire et classer. Burgy nous propose la définition suivante :

«Bibliographie (ou répertoire bibliographique) : décrit et parfois analyse, des documents sélectionnés en fonction de critères variés, affirmant ainsi leur existence dans l'absolu.» (Ibid.)

Une bibliographie est donc une liste d'oeuvres, recensées au moyen de notices qui contiennent des caractéristiques dites de signalement : auteur, titre, adresse bibliographique (lieux, maison d'édition, date, format, nombre de pages). Elles sont éventuellement accompagnées de notes analytiques, descriptives ou de commentaires critiques. Ces notices peuvent être sommaires, abrégées ou développées et les éléments qui les composent sont soit signalétiques, analytiques, critiques ou descriptifs. Les titres sont répertoriés de manière exhaustive ou sélective, selon un ou des caractères communs : lieux ou origine géographique, langue, date de publication, contenu. Le classement des notices est soit chronologique, géographique, systématique, alphabétique (auteur, titre, sujet) ou dictionnaire. La réalisation en ligne permet des tris par ces différents critères et de ne plus devoir choisir un type de classement en particulier.

2.4.1 Discographie

La définition au sens strict du terme et communément employée d'une discographie a un point de vue restrictif :

«Catalogue, notice regroupant tous les renseignements relatifs aux disques concernant un sujet, une œuvre, un musicien donnés.» CNRLT (2012)⁵

Une discographie s'attache donc uniquement aux disques, mais au vu des évolutions des supports musicaux, il serait toutefois judicieux d'étendre cette notion aux enregistrements sonores.

2.4.2 Bibliographie nationale

L'IFLA⁶ (2012) a créé une section spécifiquement dédiée aux bibliographies nationales, ses préoccupations concernent leur contenu, leur organisation, leur production, leur diffusion et leur conservation. L'UNESCO⁷ et l'IFLA, suite à la création du concept du

⁵ Centre national de ressources textuelles et lexicales

⁶ IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions).

⁷ UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

CBU (Contrôle bibliographique universel)⁸, ont posé trois facteurs préalables à toute création d'une bibliographie nationale (Beaudiquez, 1983, p. 136) :

- la création d'une agence bibliographique nationale responsable de la conception d'une bibliographie nationale
- la mise à disposition de moyens à cette agence pour assurer un recensement exhaustif grâce à l'existence d'une législation de dépôt légal
- la publication régulière d'une bibliographie nationale courante sur la base du dépôt légal.

Randi Diget Hansen (2009, p. 17-18) expose les principales recommandations actuelles du groupe de l'IFLA, qui sont notamment de prendre en compte tout type de publication, indépendamment de leur forme physique, des sujets qu'elles traitent et de leur qualité, mais pas forcément toutes les publications, l'exhaustivité n'étant pas une finalité. Il faudrait par ailleurs définir et publier des critères pragmatiques et formels. L'IFLA encourage les institutions à utiliser toutes les technologies disponibles pour soutenir la création et la maintenance de bibliographies nationales.

Il y a trois types de bibliographies nationales selon Beaudiquez (op. cit., p. 137) :

- Bibliographie nationale de type territorial : recensement de tous les documents publiés sur le territoire donné. Exemple : France
- Bibliographie nationale de type linguistique : recensement de tous les documents publiés écrits dans une même langue, quel qu'en soit le pays. Exemple : Allemagne
- Bibliographie nationale de type documentaire : recensement de tous les documents publiés dans le pays, sur le pays ou sa population, publiés à l'étranger et, d'auteurs du pays peu importe leur lieu de résidence. Cette option est souvent choisie par des petits pays, comme la Suisse ou la Hongrie.

Ces bibliographies selon Burgy (op. cit.) peuvent être officielles ou commerciales courantes, rétrospectives ou sélectives.

2.5 Acteurs suisses dans le domaine des archives sonores

Les archives sonores existent depuis les débuts de l'enregistrement sonore. Toutefois, les raisons de la constitution de ces établissements ainsi que leurs priorités sont très variables. Les institutions sont réparties en deux catégories par Müller (op. cit., p. 5) : les archives mixtes et les archives spécialisées.

⁸ La communauté des bibliothécaires a développé le concept de CBU (ou UBC) dans les années 1980. L'objectif est d'assurer le contrôle et l'échange d'informations bibliographiques au niveau international. Chaque pays est désigné responsable du signalement de sa production nationale (IFLA, 1983).

2.5.1 Archives spécialisées

Il s'agit ici des studios de radio, de l'industrie musicale et, au niveau national, de la Phonothèque nationale suisse. Excepté cette dernière, l'accès aux collections est limité, voire impossible, la constitution de ces archives étant en vue d'une réutilisation, orientée par conséquent sur des aspects économiques et d'exploitation. L'ampleur des fonds et la rareté des enregistrements sonores dans les premières années font de la RTS un acteur très important en Suisse.

2.5.2 Archives mixtes

Cette catégorie regroupe les institutions publiques ou privées qui collectionnent tout type de document. Les fonds sonores peuvent y être importants mais ils ne sont pas le centre de leur activité. Ce sont les bibliothèques publiques ou universitaires, les instituts de recherche, les Archives littéraires suisses, les Archives sociales suisses, les Archives fédérales suisses, les archives cantonales et communales, les associations ou organisations non gouvernementales, les archives d'entreprises, ainsi que les musées. Ces établissements acquièrent les documents sur le marché ou par conventions pour dépôt d'exemplaires, par offres d'achat, dons de collections, fonds privés ou d'entreprises. Les fonds, de par leur constitution, y sont hétérogènes.

La BVCF se situe dans cette catégorie : les documents sonores conservés ont de l'importance, mais ils ne représentent qu'une partie de la collection multimédia.

2.5.3 Memoriav

Memoriav (s.d.) est une organisation nationale en charge de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine audiovisuel suisse (photographies, enregistrements sonores, films et vidéos). L'association constitue et anime un réseau d'institutions et de personnes (conservateurs, producteurs, utilisateurs) dans le but d'échanger des compétences et des informations et d'optimiser les ressources. D'autre part, Memoriav initie, soutient et gère des projets de conservation, de traitement (description, classement) et de mise à disposition du patrimoine audiovisuel suisse.

3. Pratiques actuelles

3.1 Méthodologie

Le point 3.2 a été réalisé grâce à l'étude de la littérature. Des recherches plus ciblées sur internet ont ensuite permis de relever les projets des institutions d'archives internationales, nationales ou cantonales. Elles ont abouti à un bref aperçu des projets de discographies en ligne ou de projets apparentés⁹, en s'attardant d'une part sur les bibliographies nationales et cantonales et d'autre part sur les répertoires internationaux ou bases de données suisses liés à la musique, ces initiatives s'approchant de la démarche souhaitée. Enfin, pour compléter les données récoltées, des entretiens semi-directifs ont été menés avec des responsables de bibliothèques et des collaborateurs des projets :

- Federica Rusconi Castellani, responsable du Service de musicologie et musique imprimée et Suzanne Kaufmann, responsable de la Phonothèque à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
- Geraldine Roels, responsable des Archives cinématographiques et sonores et Annie Thiessoz Reynard, responsable de la Bibliothèque musicale valaisanne à la Médiathèque Valais
- Sylvia Zehnder-Jörg, cheffe du Secteur collections fribourgeoises et activités culturelles, Monique Dorthe, du Dépôt légal et Henri Defago, en charge de la Bibliographie fribourgeoise à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Les trois bibliothèques choisies mènent des projets de recensements de la production musicale locale, soit par un projet spécifiquement dédié à la musique, soit dans des bibliographies intégrant ce type de supports. Ces institutions ont des missions similaires à la BVCF, sont dans la catégorie des "archives mixtes" et proposent des approches différentes. En outre, elles s'inscrivent dans le même contexte que celui de l'institution, c'est-à-dire de la Suisse romande.

Pour mener à bien ces entrevues, une grille d'entretien¹⁰ a été élaborée à partir d'une méthode d'enquête de Marie-Fabienne Fortin (2010), et d'un travail de bachelor précédent (Walder, 2012, p. 63). Avant de se rendre dans les diverses institutions, les informations disponibles en ligne sur les bibliothèques et leurs projets ont été recueillies. Les entrevues ont été menées avec les responsables, accompagnés d'un ou plusieurs collaborateurs. Une synthèse des données récoltées est produite à la fin de ce chapitre.

⁹ Projets liés à des fonds musicaux locaux et projets de collections virtuelles sonores.

¹⁰ Grille d'entretiens disponible dans l'Annexe 1.

3.2 Projets de discographies en ligne

Les discographies d'éditeurs et les projets discographiques sont à caractère fluctuant et en voie de disparition d'après Alfred Caron (2012, p. 343). Les projets nés d'institutions ou de démarches collaboratives ont une plus grande chance de pérennité. On peut distinguer deux types d'outils en ligne : les bases de données commerciales qui offrent une description peu profonde et qui sont limitées à une certaine actualité, ou les discographies spécialisées ou historiques, sur un ou des segments de musique.

Toujours selon l'auteur, on trouve trois catégories de discographies en ligne :

- les discographies courantes : réalisées par des acteurs commerciaux ou des bibliothèques nationales,
- les discographies spécialisées : constituées par des démarches collaboratives d'individus,
- les discographies rétrospectives : conçues par des institutions ou des bibliothèques nationales.

On observe aujourd'hui une plus grande place prise dans ce domaine par les bibliothèques nationales, avec leur catalogue en ligne, et à la collecte de la production du pays grâce, le plus souvent, au dépôt légal. Les projets courants et rétrospectifs sont souvent liés. Les projets de discographies spécialisées sont ceux qui apportent le plus de valeur ajoutée (contenus éditoriaux, extraits, vignettes des pochettes CD, biographies, etc.). A noter que pour Caron (op. cit., p.345), «une des voies pour la discographie de demain est l'enrichissement des bases de signalement par les enregistrements qu'elles recensent», dans les limites légales (droits d'auteur et droits voisins).

3.2.1 Bibliographies nationales en ligne

Les documents musicaux sont incorporés dans les projets de bibliographie nationale, soit dans des sections spéciales comme la section MusikArchiv de la Deutsche Nationalbibliothek (2012), soit sans distinction spécifique dans les catalogues bibliographiques. Selon le registre bibliographique national de l'IFLA (op.cit.), 100% des bibliographies inscrites recouvrent les ouvrages sur la musique, 82% les partitions et 68% les enregistrements sonores.

Certaines des bibliothèques ou institutions nationales proposent également des projets de discographies spécialisées, comme le *Gramophone virtuel* (Bibliothèque et archives du Canada, 2008) ou la *Discographie de la chanson italienne* (Istituto centrale per i beni sonori ed audiovisivi, 2007), constitués d'enregistrements sonores ou de leurs pochettes numérisées, mais ces deux exemples montrent la fragilité de ces entreprises, les deux initiatives ayant été arrêtées depuis lors. D'autres proposent les

projets discographiques de collectionneurs externes aux institutions ou des discographies d'éditeurs, de compositeurs ou d'interprètes d'un pays sur leur site web, comme la Phonothèque nationale suisse avec son projet *Musique suisse sur disque* (Phonothèque nationale suisse, s.d.), réunissant des listes chronologiques d'oeuvres d'artistes ou d'ensembles musicaux, dont le Neuchâtelois Pierre Favre.

3.2.2 Bibliographie nationale suisse et bibliographies cantonales

La Bibliothèque nationale suisse (BN) ne connaît pas de dépôt légal au niveau national. Elle est tributaire d'une convention avec deux associations suisses d'éditeurs, l'ASDEL, Association Suisse des Diffuseurs, Editeurs et Libraires et le SBVV, Schweizer Buchhändler- und Verleger-Verband (Bibliothèque nationale suisse, 2013). Les éventuels dépôts légaux se situent au niveau cantonal¹¹. La BN collecte les documents musicaux depuis 1918 et recense dans son catalogue en ligne (ibid.) :

- «la production des maisons d'édition suisses de musique ;
- les œuvres de compositeurs suisses publiées à l'étranger ;
- les adaptations musicales de textes d'auteurs suisses publiées à l'étranger ;
- les compositions dont le thème concerne la Suisse ;
- les compositions des membres de l'Association suisse des musiciens [...];
- les supports sonores musicaux, s'ils sont annexés à une publication.»

Le Livre suisse est la bibliographie nationale suisse. Il répertorie deux fois par mois la production éditoriale actuelle de Suisse, dont notamment les partitions et oeuvres musicales imprimées. Par contre, «les publications dont le contenu est l'oeuvre de traducteurs, de rédacteurs ou de collaborateurs suisses, ou d'auteurs résidant en Suisse, sont collectionnées par la Bibliothèque nationale suisse mais ne sont pas répertoriées dans le Livre suisse» (ibid.).

Depuis 2007, elle propose une version statique en format PDF de sa bibliographie qui remplace l'édition imprimée. Les enregistrements sonores sont collectés et répertoriés par la Phonothèque nationale suisse dans son propre catalogue.

Selon les informations de la BN (ibid.), tous les cantons, mis à part Genève et le Tessin, ont une bibliographie cantonale. La *Bibliographie genevoise* a cessé de paraître depuis 2005, mais tous les documents publiés dans le canton sont conservés grâce au dépôt légal. Certains cantons se sont regroupés sous un seul titre

¹¹ Trois cantons en disposent actuellement : Vaud (Loi sur la presse 1937), Genève (Loi instituant le dépôt légal 1967) et Fribourg (Loi sur la protection des biens culturels 1991). Ibid.

(*Appenzeller Bibliografie, Basler Bibliographie et Bibliografie der Fünf Orte*¹²). Il n'y a pas de projet dédié uniquement à la production musicale au niveau cantonal. Au mieux, les collections musicales sont intégrées dans les bibliographies. 95% des bibliographies cantonales incorporent la littérature musicale, 63% les partitions et 58% les oeuvres. Parmi ces bibliographies, toutes ont une version en ligne, mise à part celle du canton de Thurgovie, mais celle-ci semble avoir un avenir bien compromis. 11 de ces versions en ligne ont été annoncées comme unique forme conservée. Les trois quarts d'entre eux utilisent leur catalogue en ligne (OPAC) pour recenser leurs documents (74%). Seul cinq cantons ont une base de données spécifique pour leur bibliographie, dont deux sont des extractions de leur catalogue en ligne.

A notre connaissance, seule la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne offre un projet spécifiquement dédié à la musique : une base de données des Musiciens vaudois (Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, s.d.)¹³.

3.2.3 Répertoires internationaux de musique et bases de données musicales suisses

D'autres projets au niveau suisse ou international font un recensement par genre (musique classique pour la plupart) ou par supports : les quatre "R", c'est-à-dire le *Répertoire international de littérature musicale* (RILM International Center, 2013), le *Répertoire international de la presse musicale* (RIPM International Center, s.d.), le *Répertoire international de l'iconographie musicale* (RIdIM Association, s.d.), le *Répertoire international des sources musicales* (RISM, s.d.) ainsi que la base de données de la musique classique suisse *Musinfo* (Musinfo, s.d.)¹⁴.

Au niveau suisse, il est encore nécessaire de signaler la plate-forme musicale *Mx3* (Mx3, s.d.) mise en place par 5 radios nationales de la SRG SSR¹⁵. Le site est ouvert à tous les artistes et groupes d'origine suisse, ou domiciliés en Suisse, faisant de la pop¹⁶. Les musiciens alimentent eux-mêmes leur page. Il existe l'équivalent de ce portail pour les musiques populaires, *VxM* (VxM, s.d.), mais le projet a moins de succès.

Les artistes peuvent ajouter du contenu éditorial (biographie, news, tags, liens) et du contenu physique (chansons, logo, vignettes CD, vidéos). Le public, quant à lui,

¹² Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwytz, Uri et Zoug.

¹³ Cf. le point suivant (3.3).

¹⁴ Compositeurs, interprètes, improvisateurs, ensembles, auteurs musicaux, biographies, listes d'oeuvres, répertoires, littérature, images, concernant la création musicale suisse classique.

¹⁵ SRG SSR : Société suisse de radiodiffusion et télévision.

¹⁶ Dans son acception large : chanson, folk/country, électro, rock, funk, pop, metal/punk, hip-hop, jazz, reggae, techno, world, easy/film.

bénéficie des offres du web 2.0 et peut interagir avec les groupes : contact email, commentaires, partages sur d'autres médias, playlists, espaces personnels, radio personnalisable, flux RSS. Mx3 est également présent sur les réseaux sociaux. 19'735 groupes/artistes sont inscrits à ce jour, dont 504 Neuchâtelois.

3.3 Recensements en ligne de production musicale locale

Les trois bibliothèques cantonales interrogées sont les suivantes :

- La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg pour sa *Bibliographie fribourgeoise* (Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, s.d.),
- La Médiathèque Valais : pour sa *Bibliographie valaisanne* (Médiathèque valais, s.d.),
- La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne pour sa base de données des musiciens vaudois (op.cit.).

Les deux institutions proposant une bibliographie utilisent le catalogue RERO¹⁷ mais de manière différente : Fribourg fait une extraction du catalogue, tandis que le Valais propose une interface de recherche spécifiquement dédiée à la *Bibliographie valaisanne*. Des zones particulières sont prévues par le réseau RERO pour la sélection de notices permettant notamment certains produits, comme les bibliographies. Chaque institution possède sa propre étiquette et utilise ses propres abréviations¹⁸. Le catalogue RERO permet également l'ajout de notes, mais les notices sont avant tout signalétiques.

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne a choisi pour sa part une démarche différente. Elle offre une base de données proposant une notice par musicien à partir de laquelle sont effectués différents renvois, par exemple au catalogue RERO pour obtenir la production discographique de l'artiste.

La BCU Fribourg met également sur pied des projets de valorisation du patrimoine musical par l'intermédiaire de l'association Musica Friburgensis. La Médiathèque Valais de son côté offre une plateforme *Mémoire audiovisuelle du Valais* (op.cit.), spécifiquement dédiée aux supports audiovisuels. Nos entrevues avec ces institutions nous ont aussi permis d'obtenir des informations sur ces initiatives plus particulièrement liées au patrimoine audiovisuel.

¹⁷ Catalogue collectif géré par RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale). Les trois institutions font partie de ce réseau.

¹⁸ Nous détaillerons ces informations dans le chapitre 5.8.2

3.3.1 Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg

3.3.1.1 Bibliographie fribourgeoise

La *Bibliographie fribourgeoise* recense toute la production d'auteurs et d'artistes fribourgeois¹⁹ ou vivant dans le canton, ainsi que les productions dont la thématique est fribourgeoise²⁰. Par conséquent, elle comprend les oeuvres musicales, que ce soient des partitions, des enregistrements sonores ou des vidéos. La bibliothèque bénéficie d'un dépôt légal fribourgeois inscrit dans la Loi sur la protection des biens culturels du canton de Fribourg (1991, art. 28-29). De plus, c'est le seul dépôt légal en Suisse qui intègre les documents audiovisuels.

La bibliographie est aujourd'hui une base de données cumulative qui suit les principes d'une bibliographie scientifique sélective. Elle existe sous cette unique forme depuis 1996. Les documents sont catalogués dans RERO, selon la procédure habituelle avec l'ajout de la mention de la bibliographie et de sa classification. Puis, deux fois par année, une entreprise fribourgeoise extrait les notices du catalogue dans une base de données grâce aux zones spécifiques. Une interface reprend un plan de classement sous forme de menu déroulant cliquable. La bibliographie est donc composée concrètement de trois couches, le plan de classement renvoie à la base de données et celle-ci fait le lien avec RERO pour la localisation physique du document. L'utilisateur peut effectuer ses recherches soit dans le plan de classement par une recherche systématique ou à même la base de données.

Un poste à 50% est dévolu au dépôt légal et gère l'entier des acquisitions et des réceptions de documents avec l'aide, à 20% environ, de stagiaires. Les oeuvres répondant aux critères de la bibliographie sont ensuite transmises à ce secteur. Une personne à 50%²¹ s'occupe du traitement (catalogage, codes bibliographiques, entrées secondaires complètes pour tous les intervenants et contributeurs) et du suivi. Le plan de classement a nécessité une refonte complète l'année précédente, mais cette intervention est la première depuis l'existence de la bibliographie.

Avoir un corpus défini dans une base de données permet à l'utilisateur des possibilités de recherche étendues et une bonne perception de l'ensemble. Par contre, un

¹⁹ Ecrivain, cinéaste, photographe, musicien. Amateurs ou professionnels.

²⁰ Les livres, les articles provenant de revues scientifiques, choix d'articles de presse d'intérêt scientifique et documentaire ayant une thématique fribourgeoise ; les émissions radiophoniques ou télévisuelles exclusivement ou majoritairement consacrées à une thématique ou à une personnalité fribourgeoise.

²¹ Ceci est une estimation, la personne a en effet d'autres activités dans son cahier des charges.

document figure dans la bibliographie avec un retard de trois mois en moyenne, du fait de l'intervalle entre les extractions.

3.3.1.2 Projets de valorisation du patrimoine musical par l'association Musica Friburgensis

Cette association, dont fait partie la responsable du Secteur collections fribourgeoises et activités culturelles, permet la recherche de fonds et apporte le financement pour des projets spécifiques à l'audiovisuel et en lien avec le patrimoine fribourgeois et son folklore. Elle compte déjà, à son actif, la mise en valeur de la collection de l'Abbé Bovet et un projet de sauvegarde du patrimoine sonore (Service communication et média, s.d.). Ce dernier a été mis en place sous l'égide de la RTS, de Memoriav, de la Bibliothèque cantonale et universitaire et de l'association, il avait pour objectif l'inventaire et la sauvegarde des archives radiophoniques régionales de la RTS en lien avec le canton de Fribourg. Des documents musicaux et parlés de la période 1936 à 1990 ont été catalogués et numérisés. Le projet sur 5 ans (2006-2011) a été financé par l'association, le Fonds national de la recherche scientifique, la Loterie romande, la RTS et Memoriav. Une borne d'écoute est mise à la disposition du public à la bibliothèque.

Les projets en cours ou à venir sont la mise en valeur de la collection Pierre Kaelin et le projet Spiral (salle de concerts fribourgeoise), dont le but est la numérisation des fonds déjà en possession de la BCU Fribourg et l'enregistrement de tous les concerts actuels fribourgeois.

3.3.2 Médiathèque Valais

La Médiathèque utilise de nombreux moyens de valorisation de ses collections patrimoniales²². Elle a, par ailleurs, mis en place un plan de développement des collections (PDC) qui fixe les principes, les critères, les responsabilités et les modalités du développement des collections (acquisition, conservation et préservation des documents) de la Médiathèque Valais et notamment pour ses collections patrimoniales.

3.3.2.1 Bibliographie valaisanne

La *Bibliographie valaisanne* comprend les ouvrages et les articles répertoriés concernant le Valais en tant que sujet d'étude²³. Les études d'auteurs valaisans ne se rapportant pas au Valais y sont par conséquent exclues, à l'exception des oeuvres littéraires ou musicales, et des études qui leur sont consacrées. Par conséquent les

²² Voir la section "clic valais" de son site (op.cit.)

²³ Exceptionnellement aussi les articles de journaux, qui sont choisis en fonction de leur valeur documentaire, de leur intérêt général et de leur originalité.

enregistrements sonores y figurent, cependant il n'y a pas de distinction faite entre le parlé et le musical. Les partitions ne font pas partie des oeuvres sélectionnées. Le Valais ne dispose pas d'un dépôt légal, mais les bibliothèques s'appuient sur des bases légales (Loi sur la promotion de la culture du canton du Valais, 1996).

La Médiathèque utilise également le catalogue RERO et de la même manière que la BCU Fribourg. Par contre, elle utilise uniquement une interface sous forme de plan de classement qui renvoie au catalogue, avec en plus, une barre de recherche simple par sujet, avec des filtres possibles par type de publication (livre ou article) et par année. Elle propose en outre des PDF en ligne de la production annuelle valaisanne, qui sont des extractions des notices issues du catalogue RERO.

Le temps dévolu à la *Bibliographie valaisanne*, sans compter le catalogage, est l'équivalent d'environ un emploi à 35%. Il comprend la recherche (majeure partie), sélection, commande et la publication. Ce pourcentage est toutefois trop peu élevé, beaucoup de demandes restent en attente faute de temps. Le catalogage des documents de la bibliographie n'est pas effectué par un secteur en particulier.

Le plan de classement proposé est très peu détaillé, les ouvrages et articles sont divisés en trois catégories et les enregistrements sonores figurent sous un seul lien.

3.3.2.2 Plateforme Mémoire audiovisuelle du Valais

Cette plateforme est à la base issue d'un projet de mise en valeur de fonds en patois de la RTS en partenariat avec Memoriav. Il a ensuite été décidé d'étendre ce travail à l'ensemble des fonds audiovisuels non-édités.

La plateforme regroupe les documents photographiques, vidéos et sonores numérisés. L'intégration des supports dépend des priorités liées à la conservation de ceux-ci. La musique représente donc une part minimale. Le catalogage est effectué sur une grille développée en interne, puis grâce à EZPump²⁴, le contenu des champs est balancé dans le catalogue RERO.

Le gain apporté par cette démarche est avant tout visuel et permet d'intégrer des fonctions web 2.0 (notes, favoris, nuages de tags, partage vers les réseaux sociaux, modules de géolocalisation, etc.). Il permet en outre, un catalogage facilité grâce à une grille composée de champs moins complexes que ceux utilisés sur la version

²⁴ EZPump est un logiciel d'importation de notices développé par la société Ngscan et que RERO met à disposition du réseau (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, 2010).

professionnelle de RERO (Virtua²⁵). Toutefois, la plateforme doit toujours évoluer en fonction des nouveautés technologiques.

3.3.3 Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

3.3.3.1 Base de données des musiciens vaudois

Le canton de Vaud n'a pas de dépôt légal pour la musique enregistrée, mais la bibliothèque a pour mandat de mettre en valeur cette partie des collections vaudoises dans ses missions. La base de données, aujourd'hui, répertorie les musiciens ou compositeurs vaudois d'origine ou établis dans le canton, avec l'intention d'élargir ce corpus aux interprètes ayant un intérêt dans la vie musicale du canton. L'accent est donné aux représentants de la musique classique, mais quelques musiciens de musiques actuelles ont été intégrés en raison de leur forte influence.

Les trois pôles musicaux de la bibliothèque (archives, musicologie et phonothèque) participent à l'élaboration des notices. C'est avant tout des stagiaires qui rédigent celles-ci et le travail de relecture est réalisé par les responsables des secteurs.

Les notices de la base de données sont bio-bibliographiques. Par un canevas électronique, la structure des notices est homogénéisée et les zones de textes (paragraphe) sont standardisées. Les rédacteurs suivent également des règles rédactionnelles. Chaque fiche de musicien recense la production musicale de l'artiste (partitions, CD, multimédia), les documents existants à son sujet, les archives possédées par l'institution ou notices de fonds, par des liens avec le catalogue RERO, avec les inventaires des archives, avec la Phonothèque et/ou les archives RTS, le site éventuel de l'artiste, etc. Les liens vers les différents catalogues et bases de données sont automatiques. Parfois, il peut y avoir quelques problèmes, dans le cas d'homonymie par exemple ou de nom trop abrégé comme l'artiste vaudois K²⁶.

L'équipe a l'intention de mettre en place une procédure afin de mettre à jour les notices régulièrement. La bibliothèque est actuellement en pourparlers avec Wikipédia et un certain nombre de notices de musiciens vaudois va être intégré au wiki. Des liens seront alors établis entre la base de données et Wikipédia. La tâche de mise à jour s'en trouvera allégée. D'autre part, cette initiative apportera une visibilité incontestable au projet, aux collections et à la bibliothèque et bien sûr aux musiciens locaux.

²⁵ Virtua est le système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB) du catalogue RERO développé par VTLs Inc. Il est utilisé par l'ensemble des bibliothèques utilisant ce catalogue (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, 2011).

²⁶ Voir la notice de l'artiste dans la base de données des musiciens vaudois (op.cit.).

4. Etat des lieux

L'objectif étant de couvrir l'entier du canton de Neuchâtel au niveau géographique, les champs couverts par la BVCF mais également par d'autres institutions, ont été pris en compte. L'analyse de l'existant des collections musicales neuchâtelaises a été réalisé en considérant les trois filières de production musicale. Les supports recensés sont les suivants :

- Spectacles vivants : DVD de spectacle ou de clip, affiches, programmes de concerts, émissions de radio, vidéo en ligne (sites, plateformes), photographies
- Edition musicale ou graphique : partitions, recueils d'oeuvres musicales (chansonniers, cantiques, psaumes, hymnes), méthodes pédagogiques
- Phonogrammes : cylindres, bandes magnétiques, vinyles, cassettes, CD.

Le type des collections concernées par ce projet est de nature mixte : certains documents sont conservés à long terme dans les fonds d'archive, d'autres font partie des collections courantes de la bibliothèque, ils sont mis à disposition du public et acquis de manière régulière.

Un tableau situé en annexe (Annexe 3) récapitule les collections et l'ensemble de ces supports.

4.1 Méthodologie

Des recherches sur internet²⁷ et des explorations sur le catalogue en ligne du réseau neuchâtelois ont permis de récolter des données sur les institutions du canton. Elles ont été complétées par l'envoi de questionnaires²⁸, une fois ces bibliothèques identifiées. Les informations concernant la BVCF ont été obtenues par le biais d'entrevues avec les responsables des deux principaux secteurs concernés par le projet : le DAV et la discothèque. Ces données ont été complétées par des échanges par mail avec les autres secteurs et des recherches sur le site internet, dans le répertoire des fonds archivistiques de l'institution, ainsi que sur le catalogue en ligne. Un ouvrage publié en ce début d'année par la bibliothèque (Barrelet, 2013) a apporté également de précieuses informations sur le statut et le contexte de la BVCF. La synthèse des bibliographies a été faite à partir d'entretiens avec les personnes en charge de ces projets.

²⁷ Principalement des recherches sur les sites des bibliothèques citées au point 4.2 (références de ces sites dans la bibliographie).

²⁸ Le questionnaire est disponible dans l'Annexe 2.

4.2 Détenteurs institutionnels

Les principaux détenteurs institutionnels de collections ou fonds musicaux neuchâtelois sont les différentes bibliothèques et les Archives d'Etat situées sur le territoire de Neuchâtel. Les bibliothèques neuchâteloises concernées par la production musicale sont soit celles qui ont un statut lié à la conservation patrimoniale, soit les bibliothèques spécialisées dans la musique. Les premières sont la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) et la Bibliothèque de la Ville du Locle (BVL). Comme le canton ne possède pas de bibliothèque cantonale, le patrimoine est réparti entre ces trois établissements. Ces institutions ont donc un double statut, celui de bibliothèque de lecture publique et un statut lié à la conservation d'archives patrimoniales. Les secondes sont les deux bibliothèques du conservatoire de musique neuchâtelois sur les sites de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Bien qu'elles soient des institutions spécialisées, elles sont ouvertes au public.

D'autres institutions possèdent également quelques documents à incorporer selon le corpus choisi, notamment la Bibliothèque du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds et la Bibliothèque du Département historique du MAHN.

Les bibliothèques font partie du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes ou RBNJ (Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes, s.d.) et utilisent toutes le même catalogue en ligne pour leurs collections courantes. Ce réseau appartient lui-même au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO).

Au niveau du catalogage sur RERO²⁹, des codes bibliographiques communs sont systématiquement ajoutés à la notice par tous les catalogueurs du réseau et permettent de mentionner les documents en lien avec le canton : neocomansia³⁰ (neoco), auteur (neaut), imprimeur (neimp), éditeur (nedit), congrès (necon), exposition (nexpo), manuel scolaire (nesco) neuchâtelois. Leur repérage est ainsi facilité. En zone 019, une note est également utilisée pour indiquer quel est l'auteur ou l'interprète neuchâtelois en cas d'oeuvre collective. Aucune institution, pour l'instant, n'effectue d'indexation matière des oeuvres musicales sur le catalogue. Plusieurs institutions concernées par ce domaine s'interrogent sur la possibilité d'indexer ces documents et la plupart seraient intéressées qu'une bibliothèque s'y lance. L'indexation "matières"

²⁹ Pour un exemple de notice, voir Annexe 4.

³⁰ Publications traitant d'un sujet neuchâtelois ou écrites par ou en collaboration avec des auteurs neuchâtelois.

dans RERO se fait depuis peu avec un nouveau vocabulaire, composé des noms communs du vocabulaire RAMEAU³¹ et de noms propres du vocabulaire RERO³².

Les informations recensées sont issues de recherches sur le catalogue RERO, grâce aux codes bibliographiques et à des réponses données par les institutions par le biais d'un questionnaire. Par conséquent, les données sont souvent inégales, dépendent des renseignements fournis et ne sont pas exhaustives, mais permettent un aperçu général.

4.2.1 Cadre législatif du canton de Neuchâtel

Les activités liées aux archives des bibliothèques du canton s'appuient sur un cadre législatif constitué de plusieurs lois :

- Loi protection des biens culturels (1995)
- Loi sur l'encouragement des activités culturelles (1991)
- Loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques (1981).

Ces textes législatifs « reconnaissent le rôle spécifique des bibliothèques des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dans la vie culturelle et scientifique du canton» (Loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques, op.cit., art. 1. al. 2) qui, «dans le cadre de leur région et conformément à leur vocation, rassemblent, conservent et mettent en valeur les archives intellectuelles du canton» (ibid., art. 4. al. 1).

Le département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds est chargé de la gestion des archives audiovisuelles cantonales par voie de convention (Humair, 2000, p. 23).

Il n'y a pas de dépôt légal pour le canton, seul un accord entre le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles et l'Association suisse des Arts graphiques permet de collecter les imprimés neuchâtelois (ibid. p. 24).

4.2.2 Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

La bibliothèque est constituée de deux secteurs principaux, celui de la lecture publique et le fonds d'étude.

Les collections liées à la production musicale du canton concernent exclusivement ce dernier. Ce secteur acquiert les affiches et programmes de concert, les DVD de

³¹ RAMEAU : Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié (Bibliothèque nationale de France, s.d.).

³² Directives pour la nouvelle indexation de RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, 2012).

concerts ou clips, les partitions, CD et vinyles concernant le Littoral neuchâtelois. La BPUN cherche uniquement à être exhaustive en matière de partitions. Tous les documents conservés sont actuellement catalogués sur RERO, indexés selon les règles en vigueur et également selon un plan de classement maison. Les codes bibliographiques de RERO sont systématiquement utilisés. Les partitions musicales vont du 17^e siècle à aujourd'hui. Avant 1989, elles sont cataloguées sur fiches, selon les normes ISBD³³ et classées selon un catalogue systématique à partir des genres musicaux. L'institution possède également des manuscrits musicaux, édités pour la plupart par Mme Denise Perret. Les partitions autographes, possiblement uniques, sont recensées en partie dans le RISM (op.cit.). La conservation des affiches est sélective et celles-ci ont été cataloguées dans un fichier séparé jusqu'en 2012. Les programmes de concert sont conservés dans la section "Littérature grise" et ne comprennent que ce qui émane de sociétés ou d'institutions culturelles neuchâtelaises.

Dans les fonds anciens, il n'y a pas de différence entre ce qui est patrimonial neuchâtelois et ce qui est d'une autre provenance.

Les CD autoproduits par des Neuchâtelois sont acquis par la BPUN si le personnel peut avoir connaissance de leur parution, ou si l'auteur les envoie.

En moyenne, depuis 1990, 12 CD de musique neuchâtelaise (principalement du Littoral neuchâtelois) sont acquis par la bibliothèque, annuellement. Ce chiffre semble être en diminution depuis 2000.

4.2.3 Bibliothèque de la Ville du Locle

La Bibliothèque de la Ville du Locle comprend également deux pôles : celui de lecture publique et un pôle patrimonial. Elle possède peu de documents en lien avec la musique. Le personnel essaie d'intercepter le maximum d'affiches et de programmes de concerts loclois. L'ensemble représente environ 1m linéaire et le tout n'est pas catalogué. L'institution est également en possession de quelques oeuvres imprimées datant de 1773 à 1898. Les codes bibliographiques semblent être utilisés.

4.2.4 Bibliothèques des conservatoires de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Le même personnel travaille sur les deux sites, c'est-à-dire, une bibliothécaire à 25% sur chacun d'eux. Le fait que quelques-uns de ces documents soient neuchâtelois n'est pas une priorité en soi. La bibliothécaire de ces bibliothèques spécialisées dans la musique acquiert des partitions, des livres (biographies, musicologie, etc.), des CD,

³³ International Standard Bibliographic Description (norme internationale de description bibliographique).

des ouvrages de références et des revues professionnelles. Le tout est catalogué sur RERO. Une certaine quantité de partitions sont uniquement cataloguées sur fiches papier, par manque de temps pour un rétrocatalogage. Seuls, le journal du conservatoire et la collection de partitions musicales éditée par le conservatoire sont conservés de manière exhaustive. Le secrétariat archive pendant dix ans les affiches et les programmes (flyers), mais les jette ensuite. Des professeurs ou directeurs des conservatoires donnent parfois leurs archives à la bibliothèque, mais ces documents ne sont pas catalogués, ni même traités. Pour exemple, un des derniers dons acquis par la bibliothèque regroupe les documents de l'ancien directeur, M. Charles Frison, qui a notamment écrit de la musique. Quelques DVD et CD de manifestations sont déposés à la bibliothèque et ne sont également ni recensés, ni traités.

Les codes (neoco, nedit, neaut) n'ont pas été utilisés pour l'instant, mais c'est un oubli.

4.2.5 Archives de l'Etat de Neuchâtel

Les archives sont composées de la Bibliothèque des Archives de l'Etat, ainsi que des archives elles-mêmes. La bibliothèque acquiert uniquement des ouvrages sur la musique. Toutefois, il est à noter que la collection compte une dizaine de partitions et d'oeuvres (psautiers, chansonniers, cantiques, etc.) datant de 1757 à 1937 cataloguées sur RERO. Pour ce qui est du fonds d'archives, les acquisitions liées à la production musicale sont des affiches et des programmes de concerts. Ces documents sont catalogués partiellement sur FloraNE³⁴ au niveau "dossier".

Les codes bibliographiques ne sont pas utilisés.

4.3 Détenteurs privés et hors du canton

Dans un deuxième temps, d'autres acteurs que les institutions neuchâteloises seront aussi à considérer suivant les choix effectués, pour compléter les collections si des manques conséquents sont constatés. Il s'agit potentiellement des archives détenues par la RTS, les radios régionales, les salles de concerts, les festivals de musique, les photographes, les musiciens, etc.³⁵ Quelques fondations sont signalées dans le

³⁴ Flora est un système intégré de gestion d'archives développé par EVER TEAM (2013), FloraNE est la solution développée pour le canton de Neuchâtel.

³⁵ Voir Annexe 5.

registre du commerce, comme celle de René Gerber³⁶ ou La Maison du Jazz de Philippe Zumbrunn³⁷.

D'autre part, certains musiciens peuvent avoir déposé leur fonds dans d'autres institutions que celles du canton. Dans un troisième temps, il sera nécessaire de faire des recherches ponctuelles et spécifiques par personnalité. L'avantage, au niveau roman, est l'utilisation par la plupart des institutions du catalogue RERO. Une partie de ce qui est recensé ailleurs figure dans le catalogue collectif.

4.4 Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

La Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds a également un double statut : celui de bibliothèque de lecture publique, mais également d'étude et de conservation. Cet engagement lui confère un rôle de bibliothèque régionale au niveau des Montagnes neuchâteloises.

4.4.1 Historique

Quelques dates clés qui concernent notre sujet sont à relever. La bibliothèque a été fondée en 1838. Le Département audiovisuel et la discothèque publique ont été créés en 1979. En 1982, l'Etat confie à la bibliothèque, la gestion d'un centre de documentation et d'archives audiovisuelles cantonal qui deviendra le DAV, puis, en 1990, la rédaction de la *Bibliographie neuchâteloise* et en 2004 celle de la *Filmographie neuchâteloise*³⁸.

4.4.2 Organisation

Pour répondre à son double statut, les fonds de la bibliothèque sont répartis en deux catégories : les collections en accès libre ou les fonds consultables et/ou empruntables sur demande. Les espaces publics regroupant les collections en libre accès sont constitués de trois secteurs :

- La lecture publique

Romans, livres en grands caractères et en langues étrangères, méthodes de langue, documentaires, revues, presse, cartes géographiques, livres sonores, bandes dessinées et DVD.

³⁶ La fondation gère la conservation, la gestion et la réalisation des oeuvres musicales et littéraires de René Gerber ainsi que des manuscrits et autres supports (République et canton de Neuchâtel, Office du registre du commerce neuchâtelois, s.d.).

³⁷ Cette fondation assure notamment la conservation et la préservation de la collection de Philippe Zumbrunn : disques, enregistrements, photographies, journaux et revues, en relation avec le jazz. (ibid.).

³⁸ Pour ces dernières, voir le point 4.4.11.2

- La discothèque publique ou espace musique
CD, DVD musicaux, et disques 33 tours, ainsi qu'une documentation musicale comprenant des livres (biographies de musiciens, méthodes d'apprentissage, styles musicaux), revues, partitions, ouvrages de références.
- La salle de lecture
Textes classiques, périodiques, bibliographies, ouvrages d'art, ouvrages de référence, encyclopédies et dictionnaires, outils de recherche : catalogues sur fichier ou en ligne, accès internet, microfilms.

Les espaces d'archives comportent deux secteurs principaux et rassemblent les documents consultables et/ou empruntables sur demande :

- Les archives imprimées et manuscrites
Les archives privées provenant de personnes, d'entreprises ou d'associations d'origine chaux-de-fonnière ou ayant eu des liens avec La Chaux-de-Fonds, les fonds spéciaux ou collections d'ouvrages et documentation thématique et le fonds neuchâtelois ou fonds de conservation du patrimoine intellectuel des Montagnes neuchâtelaises.
- Les archives audio-visuelles
Le DAV conserve des documents filmés et sonores ayant trait à tous les aspects de la vie du canton. L'iconographie³⁹ gère de son côté une collection de photographies, de cartes postales et d'affiches en lien avec les Montagnes neuchâtelaises.

4.4.3 Missions

Les missions de l'institution sont nombreuses et variées puisqu'elle regroupe des départements aux facettes différentes.

«Favoriser et soutenir le développement de la culture générale, la pratique de la lecture, la formation et le perfectionnement scolaires et professionnels.

Faciliter l'accès libre à des sources d'information d'actualité, de qualité ainsi qu'aux réseaux des bibliothèques.

Mettre à disposition à des fins de culture, de loisir, d'information, de formation et d'éducation, un choix étendu de documents dont les contenus et les supports reflètent l'évolution du savoir et des connaissances.

Assurer la collecte et la mise en valeur des imprimés et des archives privées concernant La Chaux-de-Fonds et sa région.

Réunir, conserver et valoriser les archives audiovisuelles du canton de Neuchâtel.

Rédiger la Bibliographie et la Filmographie neuchâtelaises.

Fournir un appui de qualité dans la recherche d'informations.

Etre un lieu de rencontre et de manifestations culturelles.»

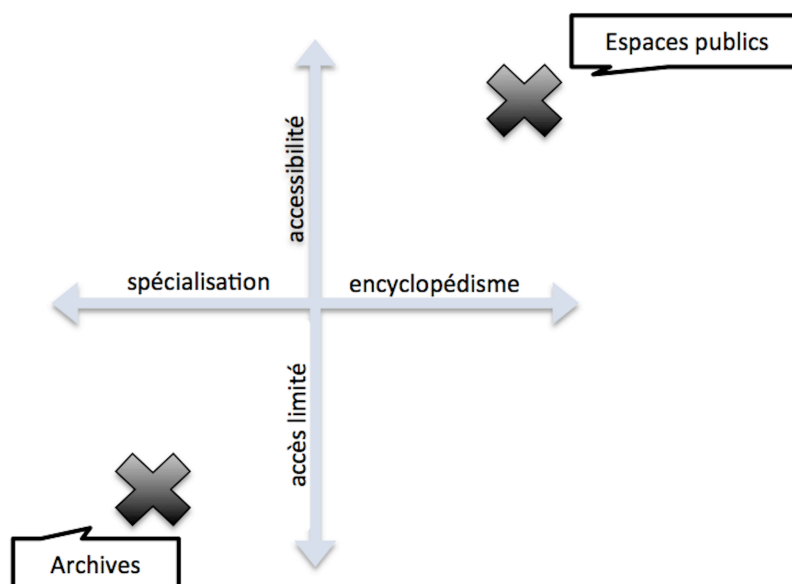
³⁹ Le secteur de l'iconographie est rattaché au DAV, mais comme les collections et leur traitement sont différents, ces services seront considérés comme 2 entités distinctes.

On retrouve ces missions sur le site de la bibliothèque, de même que dans une brochure imprimée et en ligne⁴⁰.

Les missions liées aux archives audiovisuelles, ainsi qu'aux bibliographies sont cantonales et fixées par le cadre législatif et conventionnel.

Nous pouvons distinguer les missions de la bibliothèque en deux catégories. Si nous plaçons les services de la bibliothèque sur un schéma perceptuel⁴¹, nous constatons deux positions distinctes : les départements liés aux services publics, relativement accessibles et à vocation encyclopédique, et ceux liés aux archives avec un accès plus limité et un angle spécialisé.

Figure 1 : Schéma perceptuel



Et pour schématiser les missions de chacun des secteurs, nous pouvons reprendre la distinction de Calenge sur les organismes d'information qui illustre notre propos (1999, cité dans Belot, p. 54) :

- Les missions des secteurs d'archives sont orientées sur les collections et le rapport bibliothécaire-collection est privilégié : conservation, préservation, accès contrôlé
- Les missions des secteurs publics sont, elles, centrées sur le public et le lien usager-collection caractérise ces services : diffuser, faire connaître, prêter, user.

⁴⁰ Aux sources du savoir (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, op.cit.).

⁴¹ Un schéma perceptuel est une représentation graphique en deux dimensions. C'est notamment un outil d'analyse du positionnement concurrentiel en marketing. En bibliothèque, il permet de visualiser le positionnement de différentes institutions, services ou collections, en fonction de deux critères, l'accessibilité et le degré de spécialisation, qui correspondent aux axes.

Ces missions ont une orientation opposée et ceci entraîne des incidences sur les collections, les politiques d'acquisition, le traitement, la conservation et les publics ciblés.

4.4.4 Collections musicales

On trouve des documents liés à la musique neuchâteloise dans tous les secteurs de la bibliothèque : lecture publique (vieux fonds), fonds neuchâtelois, iconographie, archives privées, discothèque et DAV. La proportion de documents musicaux est toutefois très inégale et ceci est lié aux politiques d'acquisition et à la mission de chacun des secteurs comme nous le verrons au point suivant⁴².

Les documents liés à la musique locale représentent (estimation grossière) :

- 10% à 40 % de la collection du DAV
- 5% de la discothèque
- 10 fonds sur la centaine des archives privées
- 2.5% de l'iconographie
- 1% du fonds neuchâtelois
- - de 1% de la lecture publique (vieux fonds)

La collection musicale neuchâteloise de la bibliothèque se situe par conséquent à l'intersection de ces fonds. On observe toutefois que les principaux fonds concernés sont ceux de la discothèque et du DAV. Ceci étant dû à leurs activités centrées sur la musique ou les supports liés au son.

Comme on peut le constater, ces collections conservées dans les fonds de l'institution ont des typologies distinctes : certaines contiennent des documents inédits voire uniques, d'autres sont accessibles dans le commerce. On retrouve ici la distinction entre les secteurs publics et les archives, les premiers collectant des supports édités, les archives recensant des documents, la plupart du temps, à tirage limité ou non diffusé.

Vieux fonds (Lecture publique)

On peut relever dans les documents du "vieux fonds", documents ayant fait partie de l'ancienne collection disponible au prêt, une vingtaine de partitions datant de 1791 à 1920 et une quarantaine d'ouvrages sur la musique (méthodes, théories musicales, oeuvres musicales), datant de 1830 à 1948.

⁴² 4.4.5 Politiques d'acquisition des collections musicales.

Fonds neuchâtelois

Parmi les livres, revues et brochures catalogués, on trouve une cinquantaine de notices en lien avec la musique. Ce sont une vingtaine d'oeuvres musicales (partitions, oeuvres imprimées) et également une vingtaine de portefeuilles (dossiers) concernant la vie musicale de la région (conservatoire, société, magasins de musique, partitions, programmes de concerts, etc). Le fonds comporte également les plaquettes commémoratives de petites sociétés locales, voire des documents hors commerce, dont une bonne partie n'est pas cataloguée. Les documents sont des oeuvres éditées, la plus ancienne partition datant de 1773, ou des documents à caractère inédit.

Iconographie

Les documents concernant la musique du secteur de l'iconographie sont notamment les affiches ou affichettes de concerts et d'animations musicales, des cartes postales, des photographies d'ensembles ou d'événements musicaux. Ces affiches sont conservées au même titre que les événements culturels des Montagnes neuchâtelaises.

Exemples : les affiches de centres de culture ou de festival, tel le festival "Les Amplitudes", événement de grande portée dans le domaine de la musique contemporaine ; les photos de chorales, de choeurs ou encore de musiques militaires.

Le tout est partiellement catalogué, soit par lots ou par image fixe unique. On trouve quelques 175 notices associées à la musique. D'autres critères permettent d'ajouter à ce nombre des clichés ayant un rapport avec la vie musicale (exemple : fanfare). Le fonds comporte des documents publiés et d'autres à caractère inédit. Les plus anciennes cartes postales et photos en lien avec la musique datent de 1900 et les affiches de 1913.

Archives privées

Ces archives étant constituées de documents en lien avec l'activité d'une personne ou d'une association, quelques-unes concernent le monde musical. Ce sont les archives de sociétés de chant ou de musique, d'orchestres et d'ensembles de musique de La Chaux-de-Fonds. Parmi la centaine de fonds d'archives qui constituent ce département, ces fonds sont peu nombreux (10) et regroupent des types de documents très divers, dont la majorité ne concerne pas le sujet de cette étude. Cependant, cette faible proportion peut avoir son intérêt puisqu'elle est composée de documents rares qui couvrent un laps de temps important. Le plus ancien de ces

fonds, Musique d'harmonie "Les Armes-Réunies" date de 1832 et est encore ouvert aujourd'hui. Les trois fonds liés à des archives personnelles sont ceux de personnages importants de la vie musicale régionale : Georges-Louis Pantillon (1896-1992), Charles Schneider (1887-1956) et Albert Jeanneret (1888-1971), frère de Le Corbusier⁴³. Les types de documents qui nous intéressent sont des photographies, des affiches, des programmes de concerts, des enregistrements sonores, des oeuvres et des partitions. L'ensemble de ces archives représente quelque 60 m linéaires⁴⁴.

Ces divers fonds sont détaillés dans un document situé en annexe (Annexe 6).

Discothèque

Ce secteur regroupe 500 CD, trois partitions et 4 DVD de musiciens neuchâtelois ou de musique éditée dans le canton. Pour ce qui est des vinyles, il n'est pour l'instant pas possible de déterminer le pourcentage de musique neuchâteloise, car ce fonds n'est pas catalogué. Il est inventorié sur trois notices du catalogue sous forme de liste. La collection de la discothèque est constituée de musique éditée, dont les dates extrêmes sont celles de la création du secteur en 1979 jusqu'à aujourd'hui.

Département audiovisuel (DAV)

Le département conserve des phonogrammes de musiciens neuchâtelois et des enregistrements d'émissions liées à des prestations musicales ou présentant des musiciens neuchâtelois. Le système informatique du DAV est composé de deux types de notices reliées entre elles (cf chapitre 4.4.6 Traitement intellectuel des collections musicales), ce qui ne permet pas de disposer des statistiques précises du contenu des collections. Sur les quelques 10'800 notices (unités intellectuelles ou oeuvres), 10% d'archives sonores musicales, au moins, sont déclarées, mais 30% des notices ne bénéficient d'aucune mention (parlé, film ou musique)⁴⁵. Les types de supports recensés dans ces fonds sont mécaniques (cylindre, disque vinyle), magnétiques (bandes magnétiques, cassettes, DAT), et optiques (CD, mini-disques). Il existe encore peu d'occurrences en "Born digital"⁴⁶, elles sont intégrées au cas par cas. La musique, à caractère inédit, prédomine par rapport à la musique éditée. Les dates extrêmes des fonds vont donc des débuts du son à aujourd'hui (130 ans).

⁴³ Charles-Édouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier, célèbre architecte né à La Chaux-de-Fonds en 1887.

⁴⁴ Tout en sachant que la majorité de ces documents ne sont pas à considérer.

⁴⁵ Nombre de notices supports : 7000, qui contiennent aussi bien de la musique que des archives parlées.

⁴⁶ Document né numérique, document numérique d'origine.

Deux fonds conservés sortent du lot, il s'agit du fonds Jeannin et du fonds Radio-hôpital, comportant passablement de musique, dont une partie éditée, même si, aujourd'hui, elle est introuvable ailleurs.

Francis Jeannin (1938-) : L'ingénieur du son a rassemblé de nombreux documents sonores en rapport avec la région chaux-de-fonnière et créé une collection de «machines parlantes». Les documents sonores datent de 1925-2001, les machines parlantes de 1880-1983 et les divers fac-similés de machines de 1700 à 1900. Le corpus compte environ 350 œuvres (interviews et musique) sur des bandes magnétiques et des CD. La collection est complétée de 240 machines parlantes.

Radio-Hôpital (1968-1991) : «Emission de divertissement pour les malades de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds». L'émission mensuelle axée sur la vie locale, est l'initiative d'un groupe bénévole, l'association des Chasseurs de son. Parmi les musiciens et formations musicales enregistrés dans le cadre de Radio-Hôpital : Les Amis du Jazz de Cortaillod, Les Armes-Réunies, La Chorale l'Avenir, René Dessibourg, Les Dominos, Emile De Ceuninck, Albert Jeanneret-Gris, Les Jumpin'Seven, Les New Hot Players, Georges-Louis Pantillon.

4.4.5 Politiques d'acquisition des collections musicales

Par rapport aux documents musicaux et leur acquisition, chacun des secteurs concernés a des priorités thématiques et géographiques différentes et il est nécessaire de distinguer celles-ci pour comprendre le rôle de chacun :

- Lecture publique : ni centrée sur la musique, ni exclusivement sur le caractère neuchâtelois
- Discothèque : centrée sur la musique, mais pas exclusivement la musique régionale, et centrée sur les Montagnes neuchâteloises
- Archives privées, fonds neuchâtelois et iconographie : centrées sur les Montagnes neuchâteloises, mais pas spécifiquement sur la musique
- DAV : centré sur le canton de Neuchâtel, mais pas exclusivement sur la musique.

La plupart des secteurs n'ayant pas de politique d'acquisition centrée sur la musique, la présence de documents musicaux est tributaire des dons ou dépôts et donc variable. Au niveau géographique, seul le DAV touche à l'entier du canton. Intégrer les collections des autres institutions neuchâteloises sera, par conséquent, indispensable pour offrir un panorama cantonal de la musique.

Vieux fonds (lecture publique), archives privées, fonds neuchâtelois et iconographie

Il n'y a pas d'acquisitions en tant que telles pour le "vieux fonds" de la lecture publique, puisque c'est un fonds fermé, mais il est actuellement en cours de rétrocatalogage. Il reste quelques 5000 notices à traiter sur un ensemble de 29'000 à 30'000 notices (16% non-traitées). Certaines partitions et recueils d'oeuvres pourront encore venir s'ajouter à l'ensemble.

Les archives sont acquises par dons ou dépôts de personnes ou d'associations ayant oeuvré dans des domaines variés.

L'acquisition du fonds neuchâtelois se fait par dons ou achats. Les livres et brochures ayant un lien avec la région par l'auteur, par le sujet, par l'éditeur ou par l'imprimeur sont acquis pour la collection et toute publication d'une certaine importance ou d'intérêt régional est également achetée pour le département de la lecture publique.

Les affichettes de l'iconographie sont, en grande majorité, issues de dons ou du Tourisme neuchâtelois (Jura Trois-lac, Neuchâtel, s.d.). Elles peuvent aussi occasionnellement provenir des caisses des imprimeurs. Le Service d'urbanisme et de l'environnement et celui des Affaires culturelles de la ville (La Chaux-de-Fonds, services, s.d.) fournissent les quelques affiches de grand format et la SGA⁴⁷ met de côté un exemplaire des affiches reçues à l'intention des bibliothèques au plan romand. La bibliothèque récupère les affiches concernant les Montagnes neuchâtelaises. Le secteur de l'iconographie acquiert ou reçoit en don des cartes postales ou des photographies, isolément ou par lots.

Département audiovisuel (DAV)

Comme il n'y a pas de dépôt légal dans le canton de Neuchâtel, le DAV ne fait pas un recensement exhaustif de la production du canton. Sa politique d'acquisition est basée sur des critères croisés s'appliquant à tout le fonds. Ces critères d'acquisition reposent sur l'aspect cantonal ou régional des documents et ces frontières sont parfois élargies en fonction des thématiques des documents. En 2006 est entamée une réflexion liée au plan de sauvegarde et la décision d'arrêter une collecte exhaustive de la musique éditée du canton est prise. Les raisons sont que la Phonothèque et la RTS ont entamé une politique de numérisation⁴⁸ et que ces institutions mettent à disposition des "postes

⁴⁷ Société Générale d'Affichage APG/SGA (s.d.).

⁴⁸ Cf. chapitre 5.12.2

d'écoute" dans les bibliothèques de Suisse. Les acquisitions du DAV se basent ainsi sur trois pratiques :

- Dons, dépôts : c'est le mode principal d'acquisition. Ces dons sont soit des fonds importants ou des lots ventilés dans les fonds courants. Le pourcentage de "son" acquis par don est faible.
- Enregistrements autorisés ou achats d'enregistrements auprès des diffuseurs : politique conventionnée (contrat avec une facturation des droits), basée sur une sélection annuelle d'émissions de radio. Cette pratique est arrêtée en 2006, suite à la disparition du poste en charge des achats, ainsi que pour les raisons citées au-dessus.
- Achats ponctuels : une enveloppe budgétaire "acquisition audiovisuelle" qui englobe tous les secteurs (film, vidéo, son). Ces achats sont issus soit de propositions d'achat de la discothèque, soit d'offres spontanées de musiciens ou de collaborateurs.

La récolte des informations se fait sur internet, sur les catalogues anciens, par contact direct avec des déposants ou parfois par le partage de listings avec des institutions partenaires. Le secteur cherche avant tout à acquérir des unicas et non des copies de diffusion.

Le DAV a un budget d'acquisition restreint, basé sur une enveloppe budgétaire unique pour tout l'audiovisuel. Le montant s'élève à 15'000.- et environ 1000.- sont réservés à l'acquisition de CD musicaux.

Discothèque

La politique d'acquisition des documents régionaux n'est pas officielle. Elle s'inspire des critères de la Bibliothèque nationale suisse (voir chapitre 5.7.1) et géographiquement, elle réunit les enregistrements sonores des Montagnes neuchâteloises, y compris le Jura et le Jura bernois. Elle procède essentiellement par achats. Ses sources d'information sont multiples : les magazines, internet, les disquaires, la presse, les propositions d'auditeur et également les propositions spontanées de vente de musiciens régionaux. Les événements, vernissages et la programmation des salles de concerts sont aussi sources de renseignements. Il n'y a pas de dépouillement systématique de la presse et la discothèque a moins accès aux productions du Littoral neuchâtelois. Des démarches sont actuellement en cours pour obtenir des informations quant aux divers enregistrements ayant lieu dans la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds.

La discothèque couvre la musique produite ou autoproduite de styles variés. Elle n'acquiert pas de single, ni de vinyle, ni d'ensembles musicaux (vinyle et CD), sauf

éventuellement de musiciens neuchâtelois. Ces oeuvres sont alors entreposées au DAV.

Le budget d'acquisition du secteur s'élève à 42'000.- par année⁴⁹. Le budget est réparti par genre, suite à une estimation basée par rapport au nombre d'emprunts annuels par styles musicaux. En moyenne, depuis 1990, 21 CD de musique neuchâteloise sont acquis par la bibliothèque par année (principalement des Montagnes neuchâteloises). Ce chiffre semble être en diminution depuis 2002.

4.4.6 Traitement intellectuel des collections musicales

Deux types de traitements se distinguent :

- Un traitement de type bibliothéconomique pour les documents accessibles dans le commerce.
- Un traitement de type archivistique pour les documents non accessibles dans le commerce. Des notices génériques des fonds d'archives sont toutefois ajoutées au catalogue RERO.

Le premier concerne les secteurs de la lecture publique (dont le "vieux fonds"), de la discothèque, du fonds neuchâtelois, de l'iconographie et des archives audiovisuelles (uniquement les oeuvres commerciales). Le deuxième regroupe les archives privées, ainsi que la majorité des archives audiovisuelles.

Les différents secteurs cataloguant sur RERO appliquent les règles mentionnées dans le chapitre 4.2 (Détenteurs institutionnels).

Vieux fonds (lecture publique), fonds neuchâtelois et Iconographie

La description des documents se fait dans RERO. Comme précédemment mentionné, le "vieux fonds" de la lecture publique est en cours de rétrocatalogage. Le traitement de ces documents est un catalogage conventionnel. Une partie des documents du fonds neuchâtelois n'est pas cataloguée. Il s'agit de documents hors commerce, comme nous l'avons vu précédemment. Pour les documents répondant aux critères de la *Bibliographie neuchâteloise*, les mentions liées à celle-ci et la classification de la bibliographie sont ajoutées dans les zones spécifiques (cf point 5.8.2).

Le secteur de l'iconographie ajoute également un code "necfico" pour l'iconographie neuchâteloise. Pour ce service, deux systèmes de catalogage sont effectués selon le format des documents : soit à l'unité (affiches de grand format par exemple), soit par

⁴⁹ Les achats de partitions et d'ouvrages musicaux sont pris sur le budget de la lecture publique, mais les documents sont localisés dans l'espace de la discothèque.

lots, avec des notices selon le commanditaire. L'ancien fichier papier est actuellement en cours de rétrocatalogage.

Discothèque

La description des documents se fait dans RERO. Le plan de classement utilisé est celui de la Discothèque de France⁵⁰. Une indexation systématique est réalisée. Par contre, l'indexation matière s'effectue sur un fichier en ligne et non le catalogue. Pour la musique régionale, les entrées secondaires et des notes sur l'enregistrement et le mastering (mixé, masterisé au studio... et la date) sont ajoutées systématiquement.

Archives privées et Département audiovisuel (DAV)

La description des documents se fait dans Flora. Le traitement des archives privées est inégal, les fonds ne sont pas toujours classés et les inventaires sont plus ou moins détaillés, souvent sommaires⁵¹.

Les champs de Flora sont spécifiquement adaptés aux fonds audiovisuels. Il y a un seul masque de saisie, mais les fonds sont décrits sur deux notices reliées entre elles : la notice du matériel, c'est-à-dire l'objet, son caractère physique et la notice de l'oeuvre, qui représente le document intellectuel. Le catalogage est plus ou moins profond selon les oeuvres, mais il s'agit au minimum d'un catalogage sommaire : attribution d'une cote, d'un titre, de l'auteur ; raccrochage d'une notice de support décrivant les champs matériels (niveau "pièce"), avec le type de support et les modalités d'entrée. A cela est ajoutée une indexation "mots-matières", basée sur fichier informatique maison.

4.4.7 Traitement physique des collections musicales

Les archives observent les mesures spécifiques pour conserver à long terme les différents supports. Le DAV dispose de locaux équipés d'un système d'aération et suit les recommandations de Memoriav en matière de température et d'humidité. A noter que le CD n'est pas un support de sauvegarde Memoriav et que, par conséquent, la politique de pérennisation des archives à long terme passe par un autre dispositif.

Au niveau de la lecture publique et plus particulièrement de la discothèque, aucune mesure n'est prise pour conserver les documents liés à la musique régionale. Les

⁵⁰ Manuel du Discothécaire en 1971 (Wagner, 2002).

⁵¹ Voir le détail du signalement de chaque fonds dans l'Annexe 6.

codes PAC⁵² ne sont pas non plus utilisés. La collection musicale neuchâteloise ne reçoit pas de traitement différent.

4.4.8 Publics des collections musicales⁵³

Pour ce qui est de la discothèque, les services sont dédiés au grand public⁵⁴, y compris les jeunes enfants, ce qui n'est pas le cas de la lecture publique (dès 14 ans). Au niveau du public effectif de ce service, la majorité de celui-ci est composé des 30-50 ans et de mélomanes, de musiciens amateurs ou professionnels (conservatoire, écoles de musique ou ensembles comme les chorales) et d'enseignants. Il n'y a pas de statistiques spécifiques pour les prêts de documents régionaux. Le nombre de prêts s'élève à 41'424 (2011) et le taux de rotation à 1.3 (2010). Ces chiffres connaissent une diminution depuis 10 ans.

Le public des archives est, quant à lui, constitué principalement de spécialistes et de quelques particuliers⁵⁵, dont il est souvent nécessaire de définir les besoins. Les spécialistes des milieux académiques ont souvent des demandes pointues et les médias régionaux se caractérisent par leur temps limité et la nécessité d'obtenir une réponse rapide à leurs demandes. Le son représente, actuellement, à peine 10% des recherches au DAV et la grande partie de ces recherches concerne le fonds du Club 44⁵⁶. Pour ce qui est des archives privées, les recherches effectuées dans des fonds liés à la musique correspondent à 2% en moyenne.

Tableau 1 : Publics des secteurs

Discothèque - tout public	Archives - public spécialisé
<p>Mélomanes : curiosité, intérêt pour la musique</p> <p>Musiciens amateurs ou professionnels : source musicale, inspiration, recherche personnelle</p> <p>Enseignants : source musicale, illustration</p>	<p>Particuliers : curiosité, recherche personnelle, intérêt pour le sujet neuchâtelois</p> <p>Milieu académique (historien, doctorant) : recherche personnelle, source audiovisuelle ou imprimée</p> <p>Médias régionaux (boîtes de production, chercheurs) : illustration, reproduction</p>

⁵² Concept de conservation consistant à attribuer à chaque document un niveau de conservation de 0 à 4 basé sur le projet IFLA "Preservation and conservation" et proposé par la Bibliothèque cantonale et universitaire de lausanne (s.d.).

⁵³ La lecture publique n'est pas considérée dans ce chapitre, il n'y a pas de données spécifiques pour le "vieux fonds".

⁵⁴ Une étude mandatée par la BVCF mentionne que ces services sont utilisés par les 60% du public de la bibliothèque (Hainard, 2007, p. 24). Peu de gens ne les connaissent pas.

⁵⁵ Selon cette même étude (op. cit, p. 26), 5,5% du public utilisent les services des archives privées et 2.6% les services du DAV. Un peu plus de 30% du public ne connaissent pas ces services.

⁵⁶ Archives du Club 44 (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, op.cit.).

4.4.9 Valorisation des collections musicales⁵⁷

La Bibliothèque utilise de nombreux moyens pour mettre en valeur ses collections. Depuis fin 2011, un médiateur culturel est venu s'ajouter au personnel de la Bibliothèque, ce qui permet à l'institution de s'implanter davantage sur la scène culturelle. Chaque service accueille des groupes et des classes. La Bibliothèque bénéficie d'un site internet riche en contenu et est sur Facebook. La valorisation des collections se fait sur place, mais également en ligne et plus rarement hors des murs de la bibliothèque.

Valorisation des collections du Département audiovisuel (DAV) et des archives privées

Sur place : des postes d'écoute autonomes et tactiles permettent de visionner des photographies, des films et des documents sonores numérisés provenant des collections du DAV. Les archives organisent également des expositions dans des vitrines disposées en libre accès. Une salle de projection permet au DAV d'organiser des séances de films d'archives une fois par mois (Les Lundi du DAV).

En ligne : sur le site de la Bibliothèque sont à disposition : un *Répertoire des fonds archivistiques*, publié aussi sous format papier, des dossiers web et une exposition virtuelle. Une fois par semaine, une image provenant des fonds est diffusée dans l'Impartial/Express, journal régional du canton. Cette "Image de la semaine" est également présente sur la page d'accueil du site.

Hors murs : le DAV organise plus ou moins cinq sorties annuelles dans des homes. Des extraits de films sont diffusés dans les locaux d'institutions partenaires, notamment l'espace urbanisme à La Chaux-de-Fonds et sur le site dédié au patrimoine neuchâtelois (Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, s.d.).

Valorisation des collections de la discothèque

Sur place : il n'y a pas de différenciation entre les documents musicaux régionaux et le reste de la collection au niveau de l'équipement et du prêt des documents, seule une étiquette "Suisse (NE)", collée sur la pochette des CD, signale les musiciens neuchâtelois⁵⁸. Des postes d'écoute sont à disposition pour l'accès aux collections de

⁵⁷ La lecture publique n'est pas considérée dans ce chapitre, le "vieux fonds" n'est accessible que sur demande des documents.

⁵⁸ Tout comme une étiquette "Suisse" signale les musiciens suisses et ceci pour chaque pays.

la Phonothèque, de la RTS et également à Naxos⁵⁹. Des feuillets des nouvelles acquisitions et des publications thématiques, sous la forme de petits livrets, sont à disposition. Les nouvelles acquisitions, les coups de coeur ou les CD de musiciens régionaux sont mis en évidence sur des présentoirs ou des supports. Le secteur présente des expositions dans son espace, ainsi que, ponctuellement, des petits concerts pour le vernissage de CD. Depuis 2011, la discothèque organise également des rencontres musicales sur le modèle des Bibliothèques municipales de Genève (Bibliothèques municipales, s.d.). Ces conférences ont lieu en hiver, à raison de trois par saison.

En ligne : un début de recensement des musiciens neuchâtelois effectué par Denise Rodriguez sur un fichier informatique est complété et diffusé en interne et ces informations sont utilisées pour alimenter la *Sitothèque* de la discothèque⁶⁰. La discothèque met à disposition, sur le site, les nouvelles acquisitions, les publications thématiques et présente un CD sur sa page d'accueil (changement toutes les semaines).

Hors murs : pour ses 30 ans, le secteur a publié un CD regroupant des artistes de la région et il propose des disques à l'écoute au stand "Bibli-eau-thèque" de la piscine de la ville en été⁶¹.

4.4.10 Moyens

Moyens financiers et matériels

Les moyens financiers des différents secteurs ont été abordés au point 4.4.5 Politiques d'acquisition des collections musicales et les moyens matériels évoqués au point 4.4.4 Collections musicales.

Outres les sommes allouées, la bibliothèque a créé des associations qui constituent des fonds privés permettant de financer des projets ponctuels.

Ressources humaines

Le secteur, principalement en charge du projet, est celui de la discothèque. Sur un total de 22 équivalents plein temps travaillant à la BVCF (40 personnes au total), 2.45

⁵⁹ Une bibliothèque numérique à laquelle la discothèque est abonnée (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, op.cit.).

⁶⁰ Sélection de liens musicaux sur le site de la Bibliothèque (ibid.).

⁶¹ Durant l'été, la BVCF et la Bibliothèque des jeunes proposent des livres, des disques, des lectures au public de la piscine.

postes sont affectés à ce service, auquel vient s'ajouter un 30% dédié uniquement au service au public⁶². Les apprentis apportent parfois une aide ponctuelle.

Numérisation

Le secteur du DAV numérise des documents, dans une optique de conservation et de sauvegarde des originaux, au cas par cas (affiches, photographies, cartes postales) et applique un traitement spécifique et adapté aux collections audiovisuelles. Le DAV dispose également d'une expérience en projets spécifiques de numérisation menés en collaboration avec Memoriav (Club 44) ou en partenariat (Express et Impartial)⁶³.

4.4.11 Bibliographie et Filmographie neuchâteloises

La BVCF détient des compétences en interne puisqu'elle possède à son actif la rédaction d'une *Bibliographie* et d'une *Filmographie neuchâteloise*. Ces deux expériences ont une approche distincte et utilisent des technologies différentes.

La première est une bibliographie actuellement courante et généraliste. Ses notices sont cataloguées sur RERO et sont par conséquent principalement signalétiques. Elle intègre les documents relatifs au canton et ceux publiés localement. Seules les oeuvres littéraires viennent compléter cette sélection. Aujourd'hui, l'accent est mis sur les documents publiés dans le commerce et donc facilement accessibles et consultables.

La *Bibliographie neuchâteloise* étant généraliste, elle couvre par conséquent une partie des documents musicaux. Elle recense les études, livres ou articles sur un instrument, un groupe, une association, une chorale, une fanfare ou la scène musicale. Elle prend en compte également les revues musicales ou journaux, tels que *Le journal* du Conservatoire de musique neuchâtelois. Elle couvre ainsi la majorité des ouvrages parus sur la musique, à l'exception des méthodes pédagogiques.

La *Filmographie*, elle, est rétrospective, sélective, avec un angle de vue historique. Ses notices sont recensées sur une base de données dédiée et elles sont analytiques, accompagnées d'une description, d'une critique et de références. Elle réunit les oeuvres dans le domaine du film mais également les films qui n'existent plus et dont seul un document écrit mentionne l'existence (par le biais de mentions dans les journaux par exemple).

⁶² Plus précisément : 2x80%, 85%, 20% et 10%

⁶³ L'Express et l'Impartial sont deux journaux régionaux du canton (Société neuchâteloise de presse SA, s.d.).

5. Etude détaillée d'un projet bibliographique

Comme nous l'avons vu, la BVCF ne recense aucune oeuvre musicale, pour l'instant, dans ses projets bibliographiques. Dans un premier temps, nous n'avons pas limité le modèle au support du disque (cf. définition d'une discographie) pour permettre d'obtenir un inventaire de l'ensemble de la production musicale de la région neuchâteloise. Les trois filières musicales ont été prises en compte et examinées dans les propositions.

Par conséquent, nous nous référerons pour l'instant à un projet de **bibliographie en ligne de la production musicale régionale**, établi selon des critères qui seront définis dans le chapitre 5.7 Contenus.

5.1 Méthodologie

Pour la dernière phase du projet, les normes et recommandations d'associations internationales et nationales en bibliothèque (IFLA, Memoriav) ont été étudiées et les pratiques des différents projets observés ont été comparées et appliquées à la situation neuchâteloise. Cette partie est en fait la synthèse et le croisement de toutes les données récoltées le long de ce travail. Après l'examen en détail de tous les aspects du projet, une liste de recommandations est extraite. Elle se base sur le contexte de la Bibliothèque, les moyens à sa disposition, les outils utilisés, les best practices recensés, les conseils des personnes interviewées et le bilan de réflexions personnelles.

5.2 Objectifs

L'objectif principal de ce projet est d'offrir un panorama de la production musicale neuchâteloise ou, autrement dit, de conserver la trace d'une identité musicale régionale, en l'occurrence, celle du canton de Neuchâtel. De manière indirecte, il s'agit également de mettre en valeur les collections musicales neuchâteloises conservées dans l'institution et de compléter les bibliographies existantes (*Bibliographie* et *Filmographie neuchâteloise*).

Par conséquent, il faudrait couvrir des types de production variés, créer un ensemble pertinent et chercher à offrir une visibilité maximale au projet.

5.3 Publics

A cette étape du projet, c'est-à-dire de phase préparatoire avant la mise en place du projet, le public à cibler est le public actuel des différents services de la bibliothèque, plus particulièrement de la discothèque et du DAV. Celui-ci est composé

majoritairement de chercheurs en histoire régionale et en musique, de musiciens et de mélomanes, comme nous l'avons vu précédemment (Cf point 4.4.8).

Selon le public visé, le choix d'un type de notice peut être préféré à l'autre. Si on souhaite privilégier les historiens, le corpus devrait idéalement être le plus large possible. En général, il serait souhaitable de permettre une recherche suffisamment poussée et des possibilités de recherche variées.

5.4 Pertinence

5.4.1 Intérêt du projet

Le projet correspond aux missions de la bibliothèque. Une bibliographie permet de préserver les oeuvres musicales régionales sur le long terme, en «affirmant ainsi leur existence dans l'absolu» (Burgy, op. cit.). Germaine Frigot apporte encore une légitimation à cet engagement de ressources :

«La documentation locale [...] n'en reste pas moins un bon investissement, indispensable à l'image de marque de la bibliothèque. Il vaut mieux renoncer à l'achat de quelques titres, dont la vogue sera passée lorsqu'il prendront place en rayons au profit d'un fonds durable dont le succès ne se démentira jamais. Le lecteur [...] attend d'un établissement qui se doit d'être ancré dans son environnement qu'il lui fournisse tous les renseignements qui concernent cet environnement. Il ne faut pas le décevoir.» (Frigot, 1983, p.17)

Les avantages et désavantages d'un tel projet sont recensés et étudiés grâce à une analyse SWOT⁶⁴ qui permet de faire le point sur cette entreprise.⁶⁵ Un tableau reprenant ces points se situe en annexe (Annexe 7).

5.4.1.1 Analyse SWOT du projet

Les collections sont rares de par leur caractère local. Les institutions qui collectent ce patrimoine sont peu nombreuses. Pour exemple, la Phonothèque nationale recense les enregistrements sonores au niveau national, mais n'a pas accès aux autoproduits locaux et peu aux diffusions à tirage limité. Pour l'instant, il n'y a que peu de demandes liées à ces collections au niveau des archives et peut-être est-ce dû au manque de connaissance de leur existence. Ce projet peut permettre une meilleure visibilité et de faire se rencontrer le public et les collections musicales, c'est-à-dire apporter une certaine forme de médiation autour de ces fonds. Par ailleurs, une base de données permet de constituer aisément différentes formes de produits dérivés éditoriaux

⁶⁴ Une analyse SWOT est l'acronyme anglais de Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités) et Threats (menaces). Cet outil est plutôt utilisé en économie, pour décrire la situation d'une entreprise ou d'un produit, mais il est utile en bibliothèque pour faire ressortir les avantages et désavantages d'un service ou d'une collection.

⁶⁵ Cette analyse est en partie inspirée d'un travail de bachelor précédent, celui de Cassia Freitas (2012, p. 41).

(publications PDF, livre ou fascicules thématiques, etc)⁶⁶. La discothèque présente l'avantage de connaître le contexte musical, les professionnels et amateurs connaissent l'institution et celle-ci entretient, par ce biais, un réseau de contacts de proximité. De plus, le projet s'inscrit dans le cadre de projets existants (*Bibliographie* et *Filmographie*). Le personnel de la BVCF en charge de ces entreprises a donc une longue expérience, connaît les bonnes pratiques et les écueils à éviter. En outre, ce travail est un recensement, avant tout, intellectuel. Les acquisitions et la gestion de ces collections sont déjà existantes et répondent aux missions des institutions et services. Le projet a un côté fédérateur qui permettra aux services et aux institutions de réunir les partenaires, de faire le point sur les collections musicales et d'échanger sur leurs pratiques.

Les faiblesses de la BVCF sont de n'avoir que peu de ressources à mettre en oeuvre pour une telle entreprise⁶⁷. La discothèque aura à s'organiser pour gérer ce projet en parallèle à ses tâches courantes et il sera peut-être nécessaire de prévoir des moyens au niveau des acquisitions pour combler les manques constatés dans les fonds concernés. Actuellement, il n'y a pas de coordinateur entre les diverses bibliographies. Deux autres points sont liés aux aspects techniques du projet. Le service informatique est celui de la Ville et une seule personne, en interne à 50%, s'occupe de tout le site internet. D'autre part, le logiciel utilisé pour celui-ci est contraignant. Un aspect à prendre également en compte est que c'est un projet à long terme, d'autant plus pour une bibliographie courante. Il est donc nécessaire d'avoir la garantie de pouvoir investir des moyens sur la durée.

Les opportunités apportées par un projet bibliographique sont de suggérer des travaux de recherche ou des travaux scolaires et d'être mis en avant par ce biais et par des manifestations culturelles.

Les menaces externes sont de dépendre de la gestion des collections du réseau et de leurs ressources. Il faudra pallier cette difficulté par une bonne communication autour du projet. D'autre part, la concurrence online est rude, des projets comme Mx3 sont très attractifs et interactifs, bénéficient d'une meilleure image du côté des utilisateurs et apportent aux musiciens un gain en notoriété. Il est nécessaire de mettre en avant ces atouts : la pérennité de l'entreprise, la validation et la vérification des données par des professionnels, l'indépendance de l'institution vis-à-vis du monde commercial, etc. Finalement, le public peut ne pas être intéressé par le projet et ne pas avoir un grand

⁶⁶ Cf. point 5.10 Diffusion.

⁶⁷ Cf. point suivant : 5.5.1 Moyens

intérêt pour la musique locale. Pour cet aspect, il n'y a pas grand-chose à faire, mis à part une bonne communication et l'utilisation de la médiation.

5.4.2 Repositionnement des services de la discothèque

Les discothèques ou bibliothèques musicales connaissent un grand bouleversement ces dernières années. Les prêts sont en diminution, repositionner leur offre semble par conséquent légitime. Selon Gilles Pierret (2012, p. 18-22), plusieurs perspectives sont observées actuellement par ces institutions, notamment : envisager des offres numériques, créer de la médiation et des animations autour des collections et mettre en valeur le patrimoine local. La bibliothèque a déjà pris le tournant du numérique avec son offre Naxos et souhaite créer un pôle central au niveau de la documentation musicale dans le canton. Avoir à gérer moins de prêts lui permet d'envisager de diversifier ses tâches et de mettre des forces dans un projet.

5.5 Faisabilité

5.5.1 Moyens

A cette étape de l'étude, les ressources financières dédiées à ce projet sont limitées voire inexistantes. Mais l'avantage d'une bibliographie est d'être un recensement, avant tout intellectuel, de collections gérées par des personnes de secteurs et d'institutions distinctes. Le recensement sera effectué par l'équipe de la discothèque, les acquisitions resteront à la charge des intervenants. Il sera toutefois nécessaire de prévoir la mise en place d'une stratégie commune ou concertée, car le projet est conditionné par l'acquisition de documents en amont. Les divers secteurs ou institutions ont déjà des politiques d'acquisition en vigueur, mais selon les choix des supports considérés, il sera nécessaire de s'assurer de disposer d'une exhaustivité relative suffisante ou d'un ensemble représentatif. Par exemple, les enregistrements du Littoral neuchâtelois ne semblent pas suffisamment couverts pour l'instant.

Pour ce qui est de la conservation de ces documents, la mise en place de ce projet permettra d'établir un bilan des politiques de conservation actuelles et de faire des réajustements, au besoin, pour correspondre aux missions des institutions.

Dans le cas de projets spécifiques, par exemple de projet de numérisation, la Bibliothèque peut envisager des financements extérieurs, par le biais d'associations ou fondations, comme la Loterie suisse romande, ou mettre en place des partenariats, avec Memoriav, la RTS, des acteurs régionaux, comme l'ont fait les Fribourgeois⁶⁸.

⁶⁸ Cf. point 3.3.1.2

La *Bibliographie* et la *Filmographie neuchâteloise* ont pu s'appuyer sur une aide financière du canton pour le financement de leurs publications. La *Filmographie* a également pu bénéficier du financement de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Memoriav et la Cinémathèque suisse.

5.5.2 Compétences

Comme nous l'avons vu, la BVCF bénéficie d'expérience dans des projets similaires : la *Bibliographie* et la *Filmographie neuchâteloise*. La personne en charge du site internet a déjà mis en place une interface pour la *Bibliographie*, le service informatique, une base de données pour la *Filmographie*.

D'autre part, le personnel de la discothèque a suivi des cours en gestion de projets et a déjà eu l'opportunité d'en mener. Le service possède des compétences dans le traitement de la musique imprimée et sonore, ces supports étant au centre de ses activités. Il est donc formé à ce corpus spécialisé.

Un technicien audiovisuel, rattaché au secteur du DAV, a des compétences en numérisation. Il est amené à effectuer des numérisations de documents de tous types, papier ou audiovisuel, de manière ponctuelle ou dans le cadre de projets plus conséquents (fonds Club 44 par exemple).

5.6 Formes

Différents critères sont à considérer pour sélectionner la forme la plus adaptée à une discographie en ligne :

- selon les objectifs et le public ciblé,
- selon l'offre envisagée,
- selon le contenu.

Les premiers points "objectifs" et "public cible" ont été analysés dans un chapitre précédent. Le point "contenu" est développé plus en détail au chapitre suivant (5.7 Contenu).

L'offre peut être variable selon le type de notices proposé ou les possibilités de recherches voulues :

- Types de notices (signalétique, analytique, critique) : ce qui signifie choisir entre des notices enrichies ou non. Les dernières peuvent contenir un contenu éditorial, une contextualisation des informations, le premier type uniquement un signalement.

- Types de recherches : il est question ici de fournir des possibilités de recherche performantes dans un corpus délimité (base de données), ou des recherches plus limitées dans un corpus général (catalogue en ligne).

L'offre dépendrait également du classement des notices mais seulement dans le cas d'une publication. Ce critère ne sera pas pris en compte pour le projet en ligne, mais devra être considéré pour toute éventuelle publication.

5.6.1 Analyses SWOT des formes du projet

Deux choix possibles de diffusion d'une bibliographie ont été relevés dans l'état de l'art, soit une base de données, soit l'utilisation du catalogue de la bibliothèque (OPAC)⁶⁹. Des analyses SWOT permettent de mettre en avant les avantages et inconvénients de chaque solution proposée. Les premières comparent les deux choix possibles. Les suivantes reprennent les formes dérivées de la deuxième solution, c'est-à-dire le catalogue de la bibliothèque⁷⁰.

5.6.1.1 Analyse des solutions

Le choix principal réside dans le type de notices à privilégier. En effet, chacune des propositions permet soit des notices signalétiques⁷¹, soit des notices analytiques et/ou critiques et/ou descriptives. Le choix de l'une ou l'autre de ces solutions implique une finalité différente : une présentation et un usage différents.

Les principales forces de la base de données sont d'offrir une plus-value et une contextualisation des informations, de permettre des recherches multiples dans un corpus délimité et des liens vers d'autres sources qui combleraient les manques des collections. Celles de l'OPAC sont de fournir une mise à jour continue des informations, de nécessiter l'ajout de peu d'informations au catalogage de base, d'utiliser des normes et standards, de bénéficier de la gestion technique par RERO, de profiter du travail en réseau et de requérir peu de ressources. Ce dernier point est la principale faiblesse de la base de données, en plus d'être un projet conséquent et lent à mettre en oeuvre. L'OPAC, de son côté, n'offre pas une identité visuelle marquée, ne permet pas la recherche dans un corpus délimité et dépend des données de base de RERO. Les deux types offrent de nombreuses opportunités : pour le premier, l'intégration de modules (géolocalisation, nuage de tags, etc.) et des renvois possibles par des liens (dictionnaires, etc.), pour le deuxième, les nouvelles possibilités offertes

⁶⁹ Annexes 10 et 11 pour des exemples.

⁷⁰ Des tableaux récapitulent les différents points (cf. Annexe 8 pour l'analyse des solutions et Annexe 9 pour l'analyse des formes dérivées).

⁷¹ RERO permet l'ajout de quelques notes dans des zones spécifiques, mais les notices sont avant tout signalétiques.

par Explore⁷² et des possibilités de formes dérivées exposées au point suivant. Les menaces de la base de données sont de devoir suivre les évolutions technologiques et de dépendre du service informatique. L'OPAC dépend pour sa part de RERO.

5.6.1.2 Analyse des formes dérivées

Certaines faiblesses du catalogue peuvent être compensées par le choix d'une des trois solutions suivantes : l'ajout d'une interface de recherche, une extraction du catalogue sous forme de base de données cumulatives ou d'une plateforme audiovisuelle⁷³. Les gains apportés par ces solutions sont :

- Une meilleure visibilité, une meilleure identification
- La possibilité d'ajouts : un contact, un formulaire, une notice explicative, des liens vers les services BVCF concernés ou encore vers des produits dérivés (publications, PDF en ligne, etc.).

Le choix principal se situe au niveau des coûts et de la légèreté du modèle. En effet, seule la solution de l'interface est réalisable en interne par le personnel de la BVCF, sans intervention d'un service informatique extérieur. Cette solution consiste en la réalisation rudimentaire d'une page web et les coûts en sont donc moindres. Par contre, elle impose de naviguer entre deux fenêtres, l'identité du projet s'en trouve alors péjorée et les recherches en sont plus limitées.

Les deux autres solutions permettent de leur côté des possibilités de recherches multiples dans des ensembles avec une identité visuelle marquée, des projets indépendants et des champs adaptés selon les besoins pour la plateforme. Outre les désavantages déjà mentionnés, cette dernière nécessite la mise en place d'un traitement différent pour les collections concernées (catalogage sur une grille et extraction vers RERO) et un rétrocatalogage pour les documents de la collection courante. La base de données entraîne un retard moyen de quelques mois selon le nombre d'extractions par année.

Il peut aussi être important de choisir une solution qui n'est pas irréversible et une option qui est évolutive et modulable. Le fait de choisir une forme qui respecte des normes et des standards, offre cette garantie. Les évolutions technologiques apportent souvent de nouvelles possibilités et les choix d'aujourd'hui peuvent toujours être reconsidérés par les équipes de demain.

⁷² Explore : la nouvelle interface de recherche de RERO. Elle propose notamment une recherche plus intuitive grâce à des facettes.

⁷³ Voir Annexes 12, 13, 14 et 15 pour des exemples.

5.6.2 Solution retenue

La BVCF, suite à ces considérations, a choisi de préserver la forme du catalogue RERO comme système de recensement, qui consiste finalement à l'enrichissement des notices bibliographiques de base. Ce choix implique des notices signalétiques, avec l'ajout de quelques commentaires sous forme de notes au besoin. La Bibliothèque a également privilégié la solution de l'interface, solution appliquée à la *Bibliographie neuchâteloise*.

Ce choix permet de fournir à la Bibliothèque deux nouvelles possibilités de développement :

- une bibliographie de la production musicale
- une discographie et l'intégration de la production de musique éditée, de même que les spectacles vivants à la *Bibliographie neuchâteloise*.

La première solution créerait un ensemble dédié à la production musicale et cette entité serait indépendante des deux autres bibliographies existantes.

La seconde possibilité permet de faire une distinction par supports, les publications majoritairement papier d'un côté et les enregistrements sonores en un ensemble séparé. Ce choix apporte une identification claire et compréhensible du nouvel ensemble. La Bibliothèque a choisi cette option.

5.7 Contenus⁷⁴

Les possibilités du corpus sont bien évidemment influencées par les moyens, mais également par les collections considérées et comme nous l'avons vu ci-dessus, la forme et le contenu sont liés et s'influencent l'un l'autre. Il est également judicieux de se préoccuper des spécificités de la production musicale relevées dans l'état de l'art.

Chaque fonds de la BVCF ou des institutions du canton a un angle différent, selon le caractère de rareté des supports collectés ou de l'étendue géographique considérée. Ensemble, ils peuvent ainsi être complémentaires pour couvrir l'ensemble de la production.

Chacune des possibilités envisagées offre des ensembles représentatifs différents pour le chercheur. De manière générale, plus l'ensemble considéré est vaste, plus la variété des recherches possibles est grande, plus les documents peuvent être "rares", mais plus les moyens nécessaires au projet sont importants. Inversement, moins le corpus est étendu, moins de recherches sont possibles. Par contre, les ressources nécessaires au projet sont aussi moindres.

⁷⁴ Une grille récapitulative reprend tous les points de ce chapitre. Cf. Annexe 16.

En s'inspirant notamment des critères du *Livre Suisse* (Bibliothèque nationale suisse, op.cit.) et de la politique d'acquisition de la Phonothèque (Phonothèque nationale suisse, op.cit.), la discographie devrait recenser :

- les oeuvres musicales neuchâteloises publiées et produites dans le canton, indépendamment de leur contenu,
- les oeuvres musicales d'auteurs et/ou interprètes neuchâtelois,
- et/ou les oeuvres dont le contenu concerne le canton de Neuchâtel.

Ces lignes directrices sont toutefois à analyser, car elles soulèvent plusieurs questionnements et nécessiteront par conséquent des règles d'application. Il est important de délimiter clairement le contenu en établissant des critères précis et en définissant certaines notions.

Nous chercherons tout d'abord à préciser les différentes possibilités liées à la notion de provenance, puis nous reprendrons les différentes typologies possibles d'une bibliographie nationale (officielle ou commerciale ; courante ou rétrospective ; exhaustive ou sélective) et nous finirons par détailler les différentes caractéristiques du corpus musical.

5.7.1 Etendue neuchâteloise

Nous partons ici des frontières du canton de Neuchâtel et de l'origine ou filiation neuchâteloise, mais différents aspects peuvent être analysés. Doit-on considérer toute personne originaire du canton ou doit-on ajouter des limites à ce critère ? Doit-on considérer les auteurs habitant ou ayant résidé dans le canton ? Comment délimiter la notion liée au contenu ?

La BN a une délimitation quantitative : une publication est considérée comme suisse et recensée par le *Livre suisse* «si au moins un tiers des auteurs est suisse ; ou si la maison d'édition est suisse ; ou si au moins un tiers du contenu concerne la Suisse.» (op.cit.). La *Filmographie neuchâteloise* fait une distinction entre l'aspect "territorial" ou "d'origine" : sont considérés uniquement les films de réalisateurs habitant le canton ou les films réalisés pendant la période où l'auteur y a résidé ou encore les films dont le sujet est neuchâtelois. La *Bibliographie neuchâteloise* recense les oeuvres publiées localement, relatives au canton et les oeuvres en littérature, d'auteurs d'origine neuchâteloise. La *Bibliographie fribourgeoise* inclut les documents imprimés ou audiovisuels se rapportant au canton et à ses habitants, ainsi que les oeuvres d'artistes fribourgeois ou vivant dans le canton.

Les limites possibles recensées à l'origine d'un auteur sont de prendre en compte toutes les personnes ayant passé une tranche de vie importante dans le canton

(écoles, études artistiques, partie de la carrière). Celles concernant leur résidence dans le canton : toute personne avec une activité particulière dans le domaine considéré (travail dans le domaine de la culture notamment, activité artistique durable) ou encore les personnes ayant gardé un lien fort avec le canton (par la famille, par des séjours réguliers). Ces considérations font que certains auteurs se retrouvent dans plusieurs bibliographies cantonales, un auteur ne pouvant être attribué à un seul canton ou une seule nationalité, au vu de son parcours suivi. La Bibliothèque nationale est plus restrictive sur ce point, puisque les publications d'auteurs résidant en Suisse sont collectées mais pas répertoriées dans le *Livre suisse*.

5.7.2 Aspect commercial ou officiel

Les ouvrages recensés dans les bibliographies commerciales sont uniquement ceux provenant des circuits de distribution du commerce. La distinction essentielle retenue par la plupart se situe entre des documents destinés à un public restreint et au grand public. Une publication est recensée dans le *Livre suisse* si son contenu est public, la BCU Fribourg répertorie les documents réalisés dans le but d'une diffusion.

A la BCVF, le traitement des collections est différent selon l'acquisition, commerciale ou non, du document. Avec l'utilisation du catalogue, ce choix est restreint aux publications issues du commerce. Ce critère commercial est néanmoins étendu aux productions diffusées à un large public.

Il est parfois difficile d'avoir connaissance des parutions de documents autoproduits ou parus à compte d'auteur et de se les procurer. Ces produits ne sont, en effet, pas annoncés par les voies officielles et sont vendus par des moyens multiples : ventes à la fin des concerts, souscription sur les sites d'auteurs ou d'artistes, mailing liste, etc.

5.7.3 Etendue temporelle

Une bibliographie courante nécessite d'avoir la garantie de pouvoir mener le projet sur le long terme. Une bibliographie rétrospective peut comprendre les premières oeuvres parues dans le canton ou une tranche de dates spécifiques et par conséquent nécessite des recherches et un travail d'exploration. D'autre part, cette option implique de réussir à faire le lien entre des collections provenant de services différents (archives et collections courantes), traitées de manière distincte et hétérogène.

5.7.4 Exhaustivité du corpus

Une bibliographie peut être exhaustive ou sélective, mais rappelons que « si l'intérêt de collections régionales réside en grande partie dans l'exhaustivité, ce principe est, pour

un établissement, une prétention irréaliste » (Weber, 1997, p.59). Chercher à être exhaustif signifiera plus concrètement "tendre vers l'exhaustivité".

Une sélection de documents est faite en fonction de critères à établir, mais jamais en fonction de la langue, du sujet ou de la date de publication. Les critères peuvent être la valeur marchande ou intellectuelle de l'oeuvre, sa particularité physique, le type de document concerné.

5.7.5 Caractéristiques du corpus

Différents points liés aux spécificités de la musique ou aux documents audiovisuels doivent être analysés : l'existence ou non des oeuvres, la musique professionnelle ou d'amateurs, les genres musicaux, les fonctions des intervenants, l'importance du matériel et les versions multiples ou rééditions.

5.7.5.1 Existence des oeuvres

Chaque possibilité peut être envisagée sous l'angle de l'existence du support, c'est-à-dire, considérer un support avec un lieu de conservation connu ou uniquement le signalement de son existence (exemple : *Filmographie neuchâteloise*). Cette option peut aussi se justifier pour les enregistrements sonores, car tout comme pour le film, ces documents se dégradent, peuvent avoir été publiés en tirage limité et donc être rares ou avoir déjà disparu. Cette éventualité signifie dépouiller la presse et d'autres documentations. Elle permet de s'approcher d'une plus grande exhaustivité, précieuse pour les chercheurs, mais cette exhaustivité reste relative et les informations recueillies doivent être constamment mise à jour au gré des découvertes. D'autre part, l'accès au contenu de l'oeuvre est bien évidemment compromis. L'utilisation d'un catalogue de bibliothèque limite ce choix, puisque celui-ci a, comme première fonction, la localisation des documents.

5.7.5.2 Musique professionnelle et/ou d'amateur

Un choix pourrait également être fait entre les musiciens professionnels ou non. Les amateurs font toutefois partie de la scène musicale locale. Une sélection possible est de considérer les musiciens ayant une forte influence ou ayant une grande notoriété. La BCU Fribourg mentionne pour sa part qu'«aucune discrimination n'est faite entre les documents, quelle qu'en soit leur forme ou leur contenu : publication scientifique, artistique, populaire, marginale, etc.» (Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg, op.cit.), estimant qu'elle n'a pas à poser de jugement.

5.7.5.3 Genres musicaux

Chaque possibilité peut être aussi envisagée en sélectionnant un genre de musique : musique classique, jazz, rock, variété, musique électronique, etc.

Tous les genres musicaux sont présents dans la musique neuchâteloise. La salle de musique de La Chaux-de-Fonds est certes connue loin à la ronde, mais la majorité de la production musicale est liée aux "musiques actuelles" (pop, rock, etc.). Pour représenter l'évolution musicale d'une région, il est même indispensable d'avoir une représentation de tous les styles musicaux.

5.7.5.4 Fonctions des intervenants

La musique est créée et/ou interprétée, puis produite et diffusée. Ce qui signifie différents intervenants : auteurs, interprètes et producteurs ou éditeurs. Dans le domaine musical, il s'agit des fonctions suivantes :

- Auteur : parolier, compositeur, arrangeur
- Interprète ou musicien : directeur de chœur ou d'orchestre, chanteur, instrumentiste ou DJ, lorsque ceux-ci créent des oeuvres originales
- Interprètes ou ensemble musical : orchestre de chambre, symphonique, philharmonique ou d'harmonie, formation (duo, trio, etc.), fanfare, chœur, chorale, band ou groupe
- Producteur, éditeur

Il peut être décidé d'inclure toutes ces fonctions ou d'établir une sélection pour une catégorie d'intervenants, en fonction de leur importance, de la qualité, de la représentativité ou de la notoriété de ceux-ci. Pour exemple, doit-on considérer une oeuvre d'un grand ensemble musical si un seul instrumentiste est neuchâtelois ?

La BN, pour sa part, comme nous l'avons vu, considère qu'une publication est suisse si au moins un tiers des auteurs est suisse. La *Bibliographie fribourgeoise* considère tous les auteurs, tous les producteurs ou éditeurs, mais également tous les interprètes fribourgeois.

5.7.5.5 Importance du matériel et dématérialisation

Dans le cas des documents papier, un critère d'importance du matériel peut être relevé. Le *Livre suisse* ne recense que des publications comportant au minimum six pages. La *Bibliographie neuchâteloise* ne recense pas la "petite documentation" (dépliants, règlements, etc.).

La question se pose dans notre cas pour :

- spectacles vivants : les programmes de concerts, la petite documentation, les clips, les vidéos d'une seule chanson, etc.

- musique imprimée : la petite documentation
- phonogrammes : les single, les chansons individuelles, les démos, etc.

Autre conséquence de la production actuelle, les phonogrammes peuvent circuler sans support dédié (dématérialisation), sous de multiples formes et sont diffusés parfois uniquement sur le net. C'est également le cas pour les clips ou les vidéos de concerts. Faut-il considérer ces formes de diffusion ? Les négliger met entre parenthèse tout un pan de la production actuelle et particulièrement au niveau local, les ressources des musiciens régionaux étant plus limitées. Considérer ces diverses formes de publication, nécessite d'instaurer des moyens de les récolter : prévoir l'achat d'oeuvres en ligne, prévoir de proposer des dépôts de clé usb ou des envois de fichiers, etc. Outre l'aspect de collecte, il faut être conscient que les droits d'auteurs permettront uniquement de signaler l'existence du document. Un renvoi peut être fait à une plateforme où le document est librement accessible, mais il faut toutefois s'assurer de la pérennité du lien et de cette plateforme. Les limites liées aux supports matériels devront être également retenues pour les supports dématérialisés.

5.7.5.6 Versions multiples ou rééditions

La musique, tout comme les supports papier, se caractérise par l'édition de versions multiples, sous forme de pack (affiche, cd, vinyle), collector, version de luxe, réédition, etc.

La *Bibliographie neuchâteloise* limite le choix à la version la plus ancienne, la plus représentative et celle qui donne un dernier état de la question ou à la référence originale. Dans le cas de rééditions, seules les plus représentatives sont mentionnées en note dans la notice.

5.8 Traitement intellectuel

5.8.1 Catalogage

Le catalogage peut être effectué en première main, c'est-à-dire sur la base du document lui-même, ou en seconde main, à partir d'informations existantes. La première solution garantit une fiabilité des informations recensées et est recommandée pour une bibliographie nationale, créant des notices de référence pour d'autres utilisateurs.

Alan Danskin (2009, p. 37) présente les recommandations du groupe de l'IFLA en matière de catalogage : se baser sur des standards reconnus et offrir des points d'accès aux documents qui satisfont les besoins de l'utilisateur. Il recommande également

d'utiliser des formats d'échange interopérables et compatibles. Au niveau des standards de contenus, il préconise (ibid., p.42-43) :

- pour la description : description normalisée, conforme au format ISBD et les règles de catalogage comme les AACR2 (Anglo-American Cataloging Rules second edition)
- pour l'indexation : un système d'indexation matière ou analytique et un système de classification ou d'indexation systématique, soit liés, soit indépendants l'un de l'autre.

Les points d'accès à fournir pour l'utilisateur final sont : auteur, titre, éditeur, date, langue/pays de la publication, type de publication/genre/format, sujet, identifiant et tous les éléments qui permettent d'identifier et d'obtenir l'accès aux publications (Žumer, 2009, p. 22).

L'avantage de la solution RERO est de respecter toutes ces normes et suivre les règles de catalogage en vigueur ; elle n'est donc pas en contradiction avec les recommandations proposées.

Les informations suivantes seront ajoutées au catalogage habituel sous Virtua⁷⁵ :

- Un code permettant la sélection des notices liées à la discographie ou à la bibliographie. Pour la musique imprimée et les spectacles vivants, il s'agit des codes existants : bne ou bnes pour les suppléments 1 à 4 et suivants. Pour les phonogrammes, un code devra être créé. Attention au choix de l'abréviation, elle ne doit pas être utilisée par une autre institution et suffisamment significative pour éviter le bruit lors des recherches, notamment avec un astérisque (bne*)
- L'indice de classification correspondant au plan de classement⁷⁶
- Les codes communs dans le cas où ils n'auraient pas encore été ajoutés (neaut, nedit, neoco, etc.)⁷⁷
- Des éventuelles notes : par exemple, les rééditions, les versions existantes
- La mention de l'auteur ou l'interprète neuchâtelois en cas d'oeuvre collective si elle n'a pas été relevée
- La note de mise en garde pour signifier que la notice fait partie de la *Bibliographie neuchâteloise*. Elle pourrait cependant être remplacée par l'utilisation de codes PAC.

Ces informations seront relevées dans les zones en format MARC⁷⁸ de la notice, c'est-à-dire :

- zone 904 : le code de sélection, les codes bibliographiques communs et les notes éventuelles

⁷⁵ Op. cit. chapitre 3.3.2.2

⁷⁶ Cf. point suivant : 5.8.1.1 Plan de classement.

⁷⁷ Cf. chapitre 4.2

⁷⁸ MARC : MACHine-Readable Cataloging (format d'échange de données bibliographiques).

- zone 984 : la classification
- zone 520 : les notes "de résumé" (des indications non structurées relatives au sujet et au contenu général du document)
- zone 019 : la mention de l'auteur/interprète neuchâtelois⁷⁹ et la note de mise en garde.

Mise à part la 019, ces zones sont dédiées aux cantons de Neuchâtel et du Jura, chaque institution possédant sa propre étiquette. Cela permet de sélectionner uniquement les notices liées à un produit (une bibliographie par exemple) et de n'avoir que les notes mentionnées par l'institution en cas de publication.

Figure 2 : Exemple de notice de catalogage sous Virtua

Champ	Ind. 1	Ind. 2	Données
001			vtls003367665
003			RERO
005			20120421085900.0
008			030605s2002 sz 00 fre d
019			\$a !!!Bibliographie neuchâteloise!!! \$9 necfbv/06.2003/3501
035			\$a R003367665
039		7	\$b 3501
039		9	\$a 201204210859 \$b VLOAD \$c 201110011122 \$d 3541 \$c 200812211933 \$d VLOAD \$c 200804171633 \$d VLOAD \$y 200306051819 \$z 3501
040			\$a RERO necfbv
049			\$a ne
072		7	\$a s1mu \$2 rero
245	0	3	\$a Le Cécilien : \$b la fin d'une belle histoire
260			\$a La Chaux-de-Fonds : \$b La Cécilienne, \$c 2002 \$e (La Chau...
300			\$a [16] p. : \$b ill. ; \$c 21 cm
490	1		\$a Le Cécilien : organe mensuel de la société de chant La Cécilienne \$v no 625
520		8	\$a Dernier numéro qui retrace brièvement l'histoire de La Cécilienne, annonce sa dissolution ainsi que la fin de son journal \$9 necfbv/06.2003/3501
610	2	7	\$a Cécilienne (La Chaux-de-Fonds) \$2 chrero
830		3	\$a Le Cécilien : organe mensuel de la société de chant La Cécilien
904			\$a bnes3
904			\$a neaut
904			\$a nedit
904			\$a neimp
904			\$a neoco
962			\$a necfbv
984			\$2 ne-bibls \$a 13 E 1
984			\$2 ne-bibl \$a 16 C 2
994			\$a CFV Périodiques GF 13 \$x Dans la dernière boîte de l

Mise en garde

Notes de résumé

Bibliographie NE :
supplément 3

Codes communs

Plans de classement
Bibliographie NE

Des solutions devront être mises en place pour les documents traités de manière "archivistique". Il s'agit des oeuvres faisant partie de fonds archivistiques. La plupart de ceux-ci ont une notice de fonds conçue avec le module AMS (Archives Management

⁷⁹ Cf. chapitre 4.2 également. Et pour un exemple de cette mention, voir Annexe 4.

System) de RERO⁸⁰. Par conséquent, une des pistes possibles consiste à créer une notice sous cette notice de fonds, une notice "enfant" qui sera reliée à la notice "parent"⁸¹. Il est à noter que ces documents devront être rétrocatalogués, contrairement aux documents traités de manière "bibliothéconomique", qui figurent déjà pratiquement tous sur le catalogue RERO. Ces derniers recevront les données mentionnées ci-dessus, ainsi qu'une indexation dans le cas où la BVCF décide d'en créer une⁸².

5.8.1.1 Plan de classement

Il s'agit d'établir une indexation systématique spécifique au corpus de la bibliographie, par le biais d'un plan de classement.

Deux types de classement sont à élaborer : le premier devra s'intégrer dans le plan de classement existant de la bibliographie, le deuxième doit être créé en un ensemble indépendant. Plusieurs points sont à observer⁸³ :

- chaque division (classe) du plan de classement doit être identifiable et unique
- le plan de classement doit être réalisé pour une longue durée de vie, mais il doit permettre des extensions futures
- les titres du plan de classement doivent être synthétiques et significatifs
- un indice de classification (notation) correspondant à chaque classe doit être attribué pour le catalogage (lettre et/ou chiffre). Attention au choix des caractères : aucun espace ou symbole ne doit être utilisé
- attention à la longueur du plan de classement : ni trop détaillé, une rubrique ne doit pas être établie pour une seule entité, ni trop succinct. Il doit être utile à la recherche.

L'avantage de réaliser un projet rétrospectif est d'avoir un corpus suffisant à analyser. La plupart des projets observés font un classement par genre de musique. La BVCF pourrait s'appuyer sur la classification musicale de la discothèque qui utilise l'ancien système de la Bibliothèque musicale de Paris, remplacé depuis par les PCDM4 (Principes de Classement des Documents Musicaux applicables aux collections de prêt)⁸⁴. Mais ces classifications, divisées en 9 classes, sont certainement trop détaillées pour une collection régionale et des regroupements devront être créés.

⁸⁰ Module permettant de cataloguer la notice en ISAD(G) (General International Standard Archival Description).

⁸¹ Davantage d'informations sous : AMS, Guide d'utilisation (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, 2012).

⁸² Cf. pt. 5.8.1.2

⁸³ Ces observations ont été relevées lors des entretiens avec le personnel de la BVCF et celui des bibliothèques en charge de bibliographies.

⁸⁴ Pour un historique des PCDM4 : Wagner, 2002, op.cit.

La *Bibliographie neuchâteloise* a changé de plan de classement entre la première édition rétrospective et les suppléments successifs. Le premier plan subdivisait les genres musicaux en 5 classes⁸⁵ : musique instrumentale, vocale, religieuse, jazz-variété-danse et musique populaire. Ce classement correspond à la musique de l'époque, mais plus à la musique actuelle. Les classes du plan actuel ont été réduites à études et monographies d'artistes⁸⁶.

La BCU de Fribourg a divisé pour sa part le corpus des enregistrements sonores⁸⁷ en 5 classes : musique populaire, musique classique, chanson, jazz-blues-latino et rock-musique électronique-hip-hop. Elle utilise ensuite une variété de subdivisions à l'intérieur de ces rubriques : par types de supports (anthologies, recueils, compilations), sous-genre, groupements, musiciens, personnalités, par siècle, etc.

Une analyse de l'existant devra être menée pour les enregistrements d'un côté et pour les autres supports de l'autre, pour constituer des plans adaptés aux collections. Cette étape est cruciale, il faudrait donc y consacrer le temps nécessaire et ne pas se précipiter. L'utilisation d'un outil fiable permet de gagner un temps précieux et est important pour la viabilité du projet. Il doit être pensé pour l'utilisateur final. Soumettre le plan à un groupe d'utilisateurs avant de le valider peut être une option à retenir.

Le plan de classement "à intégrer", ou plutôt les rubriques pour la *Bibliographie neuchâteloise*, doivent être adaptées au plan de celle-ci pour garantir une certaine homogénéité⁸⁸. Cependant, elles devraient tout de même permettre des recherches suffisamment poussées. Les codes de classification suivront la logique utilisée par la bibliographie.

5.8.1.2 Indexation matière⁸⁹

Les accès actuels au document sont au nombre de quatre (titre, auteur, indices systématiques⁹⁰ et mots de la notice⁹¹), un cinquième permettrait par exemple d'ajouter un genre musical non développé dans le plan de classement. Mais l'«indexation analytique, qu'elle soit matière ou genre, n'a lieu d'être que si elle est un moyen d'accès complémentaire à la notice» (Heems, 2002, en ligne). Fournir le plus possible

⁸⁵ Cf. Annexe 17.

⁸⁶ Cf. Annexe 12.

⁸⁷ Le plan de classement est toutefois dédié à l'ensemble des supports musicaux. Cf. Annexe 18.

⁸⁸ Cf. Annexe 12.

⁸⁹ Ou indexation analytique.

⁹⁰ Ces indices sont issus de la classification.

⁹¹ Ils proviennent de la description bibliographique.

d'accès au document est important pour l'utilisateur, mais l'indexation de document nécessite un temps supplémentaire et d'avoir le document en main.

Nous avons pu voir que la discothèque et les bibliothèques du réseau n'indexent pas de manière analytique leur document dans RERO. La discothèque fait toutefois une indexation de ces documents sur un fichier à part. Celui-ci peut être utilisé comme base. La discothèque devra également observer les solutions offertes par l'emploi de RAMEAU⁹².

Dans le cas où la bibliothèque décide de faire une indexation matière, elle devra décider de la profondeur de l'indexation et de la spécificité des informations à relever. En effet, l'indexation peut être spécifique ou générique, c'est-à-dire précise ou générale et exhaustive ou sélective/superficielle, en fonction du nombre de sujets que l'indexeur choisit de représenter⁹³.

5.9 Interface

Maja Žumer et Christian Lupovici (2009, p. 55-56) de l'IFLA apportent des recommandations sur les interfaces utilisées et les fonctionnalités proposées pour une bibliographie nationale. L'outil, tout comme un OPAC standard, doit être pensé dans l'optique de l'utilisateur et être simple, clair et tolérer les erreurs. L'utilisateur devrait pouvoir formuler sa requête de plusieurs manières, par exemple : entrer un ou plusieurs termes de recherche, pouvoir utiliser un langage naturel, faire un choix dans une liste de termes ou un menu déroulant, etc. La présentation des résultats devrait permettre leur examen et leur pertinence. Le modèle devrait proposer la possibilité de sauver ou extraire les résultats. Une aide devrait être fournie aux utilisateurs sous forme de tutoriel, manuel en ligne, conseil en ligne, etc.

Dans notre cas, la plupart des fonctionnalités et la présentation des résultats dépendent de RERO. L'interface permet cependant d'apporter des ajouts supplémentaires : une présentation, des possibilités de recherches spécifiques et adaptées ainsi qu'une aide appropriée.

La majorité des bibliothèques, proposant un plan de classement en ligne⁹⁴, choisissent une présentation standard, sous forme d'arborescence. La présentation de la BVCF est un peu différente car sous forme d'un tableau⁹⁵. Toutes les divisions de son plan de

⁹² Cf. point 4.4.6

⁹³ Les informations de ce paragraphe proviennent d'un support de cours de Michel Gorin (2010) pour la section information documentaire à la Haute école de gestion à Genève.

⁹⁴ Cf. Interface de la Bibliographie valaisanne : Annexe 13

⁹⁵ Cf. Annexe 12

classement sont apparentes, mais le niveau supérieur n'est pas cliquable. Tout comme la Médiathèque Valais dont elle s'est inspirée, elle offre une recherche systématique dans le plan de classement, mais également une recherche par mots-clés, par année d'édition (unique) et par type de document (livres, articles). Aucune des deux interfaces ne présente d'aide à la recherche.

Une fois l'interface mise en place, seule l'année d'édition est à mettre à jour.

5.10 Moyens de valorisation

Ce chapitre présente les moyens de diffuser la bibliographie, ceux de promouvoir le projet, ainsi que la numérisation, qui est un moyen de valorisation d'un projet bibliographique. Dans tous les cas, il est avantageux d'utiliser une variété de moyens pour valoriser le projet. Réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre et faire une évaluation du succès du projet est important, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.3.

5.11 Diffusion

En plus de la diffusion en ligne par le biais du catalogue, il est également possible de réaliser plusieurs produits pour diffuser une bibliographie en effectuant des extractions du catalogue. En voici quelques exemples :

- Publication de livres : la BVCF, la Médiathèque Valais, la BCU Fribourg, par exemple, ont publié des ouvrages à partir des listings de RERO (bibliographie par tranches d'années, sur des musiciens en particulier, etc).
- Bibliographies sélectives : à l'instar des *Points de repères de l'Espace musique* de la discothèque, elles peuvent facilement être extraites du catalogue pour produire des petits fascicules qui illustrent la production musicale neuchâteloise par artistes, genres, années, instruments ou par le futur plan de classement.
- Publication "améliorée" : de même que la *Filmographie neuchâteloise* a donné lieu à la publication d'un DVD, des CD ou DVD de concerts peuvent être édités.
- PDF en ligne : cette option permet d'éviter des frais d'édition. Elle nécessite une mise en forme. Elle permet de conserver les liens cliquables aux notices du catalogue.

5.12 Promotion

Inscrire la démarche dans l'offre préexistante et dans la stratégie de communication de la BVCF paraît judicieux. Comme relevé dans l'état de l'art, établir une stratégie, planifier la communication, puis contrôler et évaluer l'impact des actions menées, sont indispensables à une bonne promotion.

Il s'agit d'utiliser les canaux de diffusion existants : site internet, newsletter, réseaux sociaux (Facebook), affiches, flyers, signets (échancier), médias régionaux (journaux,

radios) puis de communiquer à différentes étapes du projet (lancement, étapes importantes, etc).

La communication graphique peut être cruciale dans de tels projets. Avoir une identité visuelle, un logo, fédérer les différentes interfaces sous des identifiants visuels similaires permettent de mettre en valeur ces initiatives. La personne en charge du site web utilise déjà certains codes couleur. Un mandat pourrait être donné à la section graphisme de l'Ecole d'arts appliqués de la Ville (EAA, s.d.). Mouren recommande de confier la communication visuelle à un professionnel (op. cit., p. 273).

La liste présentée ci-après est loin d'être exhaustive, mais explore quelques pistes.

5.12.1 Espaces

Des moyens peuvent être mis oeuvre sur place virtuellement ou physiquement :

- Créer un espace dédié à la musique régionale dans la discothèque avec les disques, les partitions et les DVD de musiciens ou dans la BVCF pour toute la documentation régionale.
- Disposer les oeuvres de musiciens locaux ou édités localement, vers le prêt, utiliser les présentoirs pour disposer les nouvelles acquisitions, les oeuvres d'un même genre ou d'une période particulière, créer des listes d'acquisitions spécifiques pour les oeuvres locales.
- Utiliser les postes tactiles du DAV et les Ipad de la bibliothèque pour mettre en valeur ces projets.
- Mettre en place une plateforme accessible sur place mettant en évidence les projets existants : regrouper les interfaces d'interrogation (bibliographie, discographie), les bases de données (*Répertoire des fonds archivistiques*, filmographie), les expositions virtuelles, les projets numérisés existants (Club 44, Radio hôpital, etc), les catalogues de la RTS et de la Phonothèque, etc.

5.12.2 Equipement

Un équipement spécifique peut permettre d'identifier les collections ou les valoriser :

- Créer un autocollant avec un symbole ou un drapeau, permettant d'identifier les productions neuchâteloises.
- Renvoyer, grâce à des QR code⁹⁶, à la discographie au complet ou des renvois par genres⁹⁷. Ce même moyen peut être utilisé hors-murs, par des actions ponctuelles (affichage) sur des lieux clés dans tout le canton : conservatoires, salles de musique, salles de concerts, etc.

⁹⁶ QR Code (Quick Response Code) : un type de code-barres, dont le contenu peut être lu par un lecteur de code-barres, un téléphone mobile, un smartphone, ou encore une webcam.

⁹⁷ Exemple de la Bibliothèque de Blonay-St-Légier (s.d.).

5.12.3 Offres de services

Il est possible d'insérer le projet dans l'offre existante :

- Sitothèque : les deux projets peuvent être mis en lien, renvoyer l'un vers l'autre ou la discographie peut simplement permettre de compléter la liste des musiciens.
- Expositions virtuelles : la BVCF a déjà réalisé une exposition de ce type pour Cérésole (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, op.cit.). Le recensement de la production musicale peut permettre de découvrir la richesse ou la particularité d'un musicien, par exemple, qui pourrait alors être mis en avant par ce biais.⁹⁸
- Dossier web : dans le même ordre d'idées que ci-dessus. La BVCF a mis en ligne une dizaine de dossiers, dont un sur le Bikini Test, salle de concert chaux-de-fonnière (ibid.).

5.12.4 Evénements

Il s'agit d'inscrire le projet dans les événements de la bibliothèque ou de la discothèque, lors :

- Des rencontres musicales de la discothèque, des vernissages de CD ou concerts d'artistes régionaux
- Des expositions (photos de musiciens, affiches de concerts). Il est également possible d'ajouter du son à ces dernières : avec des casques d'écoute branchés aux vitrines ou des expositions à visiter avec un MP3.
- Dans le cadre de "l'image du jour" (journaux et site internet), des photos d'artiste, de groupe, de pochette CD ou vinyle pourraient être utilisées, ou dans le même ordre d'idée : proposer le "son du jour" (QR code, liens internet).

Mais le projet peut aussi s'inscrire dans les événements musicaux de la région, lors de la Fête de la musique, de la Journée Internationale du Patrimoine Audiovisuel, des concerts ou festivals régionaux.

Il pourrait être intéressant d'organiser des concours (quizz, blind test, etc.) pour créer une interactivité avec le public.

5.12.5 Partenariats

Des partenariats permettent souvent d'exporter les projets hors des murs des bibliothèques. Il s'agit de prendre contact :

- avec des écoles et la HEM à Neuchâtel⁹⁹ et organiser des travaux à partir des collections
- avec les acteurs musicaux régionaux ou les acteurs culturels : conservatoires, salles de concerts, espaces culturels, musées, etc.

⁹⁸ Pour des exemples, voir les expositions virtuelles de la Médiathèque Valais (op.cit.)

⁹⁹ Haute école de musique de Genève, site décentralisé de Neuchâtel (HEM, s.d.).

- avec les partenaires de sites internet consacrés à la valorisation du patrimoine neuchâtelois : le pays de Neuchâtel (Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, op.cit.), l'Esprit d'une ville (Association vivre La Chaux-de-Fonds, s.d.), etc.
- avec les médias : lors d'émissions radio dédiées à la musique régionale.

5.13 Numérisation

La numérisation est un enjeu politique et culturel de première importance, par la diffusion au plus grand nombre via le web, permettant une reconnaissance de ce patrimoine. Aujourd'hui, les attentes du public sont d'obtenir directement les produits visuels ou sonores. La numérisation est un moyen de valorisation du projet discographique, car l'objectif d'une numérisation est la diffusion, par conséquent l'amélioration de l'accessibilité et de la visibilité des documents. Le rôle des bibliothèques peut être discuté si les trésors qu'elles conservent ne sont pas accessibles. La conservation est améliorée si le document original est moins sollicité.

La numérisation ici peut concerner des contenus imprimés ou audiovisuels : partitions, affiches, vignettes ou phonogrammes, concerts, etc.

Il est impossible de tout numériser, cela n'est pertinent ni au vu des droits d'auteurs, ni à celui des ressources à disposition. Il est donc nécessaire de faire des choix, par exemple en sélectionnant des fonds d'importance. Faire une discographie est également un bon moyen de découvrir les points forts d'une collection et de dénicher des trésors.

Nous relèverons que pour mener à bien un projet de numérisation d'un point de vue technique, il faut se baser sur les standards¹⁰⁰, les recommandations¹⁰¹ et s'appuyer sur les retours d'expérience de la BVCF et d'autres institutions¹⁰². Les grandes étapes sont de définir des critères de sélection, d'établir un inventaire précis, puis sur la base de celui-ci restaurer, numériser, sauvegarder, finalement garantir un accès contrôlé et mettre à disposition pour les tiers. Selon le droit en vigueur ou après accord avec les ayants droit, la diffusion peut se faire sur des postes d'écoute, par la mise en ligne sur RERO DOC¹⁰³ ou par le biais de publications.

¹⁰⁰ Notamment les normes de la IASA (International Association of Sound and Audiovisual Archives) : TC-03 (IASA, Comité technique, 2005) et TC-04 (IASA, Comité technique, 2009). D'autre part, Yves Cirio (2008) nous offre dans son article une synthèse des standards en vigueur et une *Méthodologie de la numérisation du son*.

¹⁰¹ Notamment celles de Memoriav (2008).

¹⁰² Pour des exemples de projets de numérisation de la musique éditée, se référer à l'article de Gilles Pierret (2008) ou celui de Caron (op. cit).

¹⁰³ RERO DOC est la Bibliothèque numérique de RERO (Rero, s.d.)

Il est important d'être au fait sur les droits d'auteur au niveau de la conservation et de la diffusion. Les bases législatives en vigueur sont celles de la LDA (Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, 1992). L'organe suisse qui gère les droits d'auteur des compositeurs, paroliers, arrangeurs et éditeurs de musique est la SUIISA (Société suisse pour les droits des auteurs d'œuvres musicales). L'opéra ou les comédies musicales sont gérés par la SSA (Société Suisse des Auteurs). Les bibliothèques et archives peuvent fabriquer les exemplaires d'œuvres nécessaires à la conservation de leurs fonds, mais en aucun cas les diffuser en ligne, mises à part les oeuvres libres de droit¹⁰⁴.

5.13.1 Projets de numérisation de la BVCF

Les projets de numérisation existants liés à la musique de la BVCF sont la numérisation d'affiches et les fonds numérisés de Jeannin et de Radio-Hôpital :

- Les affiches récoltées de grand format et exceptionnellement de petites affiches rares ou anciennes sont numérisées par la Bibliothèque.
- Francis Jeannin a numérisé l'ensemble de son fonds propre et a fourni une copie à la bibliothèque de 207 CD audio. Le tout a été saisi dans l'espace de stockage, converti dans un format de consultation et tagué afin de pouvoir ensuite le mettre à disposition du public. Ce volume correspond à 3404 pages (environ 210 heures de son).
- Les 111 CD du fonds Radio-Hôpital ont été sauvegardés selon le même principe. Cet ensemble est composé de 2283 titres (environ 139 heures).

5.13.2 Projets de numérisation au niveau suisse

Les projets de numérisation liés à la musique au niveau suisse et touchant les collections neuchâteloises sont les suivants :

- Phonothèque : numérisation systématique des entrées en fonction de priorités définies ou numérisation à la demande. La consultation des documents numérisés peut se faire sur place, ou via un poste d'écoute externe que l'on peut trouver dans différentes bibliothèques du pays.
- Catalogue collectif suisse des affiches (CCSA) : numérisation d'affiches et d'affichettes conçues par des artistes suisses ou étrangers. Les affiches inventoriées au CCSA proviennent de diverses institutions de Suisse.
- Archives Web Suisse : numérisation sélective des Helvetica patrimoniaux en ligne à la Bibliothèque nationale suisse. Les institutions partenaires (bibliothèques cantonales et autres institutions) se chargent de l'identification et du pré-catalogage. La collecte, le catalogage, l'archivage et la mise à disposition sont à la charge de la BN.
- Projet de numérisation de la RTS : numérisation des fonds radio et TV à l'aide de soutiens externes, notamment Memoriav, la Loterie Romande, la Fondation

¹⁰⁴ 70 ans après le décès de l'auteur (art. 29, al. 1 b) ou 70 ans après celui du dernier coauteur (art. 30, al. 1 b).

pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la TSR, l'Association Musique, Mémoire et Patrimoine, ainsi que d'autres partenaires.

- Grâce au catalogue RERO, la BVCF bénéficie des ouvrages numérisés par les autres cantons. Ces ouvrages restent toutefois des exceptions.

Ces acteurs ont des moyens et des ressources plus importantes que la bibliothèque et créer des partenariats permet d'en bénéficier¹⁰⁵.

¹⁰⁵ Exemple : comme le projet de la BCU Fribourg (cf. chapitre 3.3.1.2).

6. Recommandations

Les points suivants fournissent des pistes quant aux étapes qui devraient être suivies pour mener à bien le projet. Sa réalisation concrète ne concerne finalement que peu de points. La majorité assure la mise en place d'un contexte favorable (1 à 5) et certains stades sont des prérequis à l'accomplissement du projet (6 à 10).

1. Gestion de projet : La réalisation d'une telle entreprise consiste à mettre en place une gestion de projet standard. Après avoir listé les différentes tâches à accomplir, il faudra établir un calendrier, sous forme d'un GANTT¹⁰⁶ ou utiliser tout autre moyen de suivi de projet.

2. Moyens : Il est important de dédier un pourcentage de temps défini au projet et d'inscrire les tâches assignées à celui-ci dans le cahier des charges du personnel concerné, pour garantir d'y consacrer le temps nécessaire. Un groupe de travail devra être créé pour la prise de décision en commun et le suivi de la réalisation. Un responsable de projet devra être désigné pour la supervision du projet. Il assurera également la coordination avec les secteurs impliqués, la *Bibliographie neuchâteloise* et la personne en charge de l'interface.

Il sera nécessaire d'estimer ultérieurement le budget pour compléter les acquisitions actuelles et obtenir une somme allouée spécifiquement à ces achats.

3. Validation officielle : Une fois les grandes lignes du projet définies, il sera important d'établir son cahier des charges, de le soumettre au canton et d'obtenir, sinon une aide financière, au moins un soutien officiel du canton.

4. Rencontres & communication interne : Organiser une rencontre avec tous les partenaires cantonaux (BPUN, BVL, Bibliothèques du Conservatoire, Archives de l'Etat), en préalable au projet, semble une étape importante et permettra de communiquer sur celui-ci et son contenu. Dans la même optique, une réunion devra également avoir lieu, rassemblant toutes les personnes de la BVCF concernées et une annonce par mail à l'ensemble du personnel devra être faite.

5. Spécialistes & utilisateurs : Il peut être important de s'entourer de spécialistes du monde musical (musiciens, professeurs, etc.) et de faire intervenir le public à différents stades de l'entreprise. Les premiers pourront partager leurs connaissances, faire part de leurs besoins en recherche et proposer des sources ou ressources négligées

¹⁰⁶ GANTT : outil qui permet de modéliser la planification des tâches pour la réalisation d'un projet.

jusqu'à présent par manque de connaissance. Il sera intéressant d'avoir leur feedback, ainsi que celui des seconds, sur le plan de classement, l'indexation et l'interface mis en place. L'avis du public est important, puisqu'il est le véritable utilisateur du projet.

6. Contenu : Il sera nécessaire de définir précisément la délimitation du contenu. Pour ce faire, il faut fixer les lignes directrices, puis les contenus retenus et non retenus. Utiliser la grille en annexe (Annexe 16) peut permettre de prendre en compte tous les critères et de les analyser au cas par cas. Après avoir établi formellement des règles strictes de recensement, il faudra publier un document pour les différents collaborateurs. Ce document devra être mis à jour selon les adaptations.

Proposition des principaux critères retenus :

- La période considérée est rétrospective et courante.
- La bibliographie recense les oeuvres musicales neuchâteloises publiées et produites dans le canton, indépendamment de leur contenu, ou les oeuvres d'auteurs et/ou interprètes neuchâtelois, et/ou encore dont le contenu concerne le canton de Neuchâtel.
- Les auteurs, interprètes, sont d'origine neuchâteloise, habitent le canton ou y ont habité. Cette dernière notion devra être délimitée le plus précisément possible. Ces musiciens sont des professionnels ou amateurs. Toutes les fonctions des intervenants sont retenues (compositeur, parolier, arrangeur, etc.), mais certaines limites devront être apportées.
- La notion de contenu lié au canton devra être également précisée.
- Le recensement concerne les phonogrammes, les oeuvres musicales imprimées et les spectacles vivants commerciaux, diffusés à un large public, produits ou autoproduits, dans tous les genres musicaux. Il sera exhaustif, que les supports soient matériels ou immatériels, mais certains supports ne seront pas considérés. Les supports non retenus devront être détaillés. Ceux dont la localisation (physique ou virtuelle) n'est pas connue ne seront pas recensés.
- Les rééditions et les versions multiples les plus représentatives seront mentionnées en note dans la notice.

7. Inventaire : Faire un inventaire précis de la collection couverte s'avère être un préalable indispensable au projet. Ceci peut se faire sous la forme d'un tableau mentionnant les périodes, les régions et les fonds de secteurs ou d'institutions concernés. Ce travail important permettra d'estimer le temps nécessaire à la réalisation, d'avoir une vision précise du nombre de supports à traiter, des moyens à mettre en oeuvre, de définir les étapes du projet, ainsi que de relever les manques éventuels.

8. Politique d'acquisition et de conservation : Il faudra mettre en place une politique d'acquisition et une politique de conservation concertées pour l'ensemble des services concernés. De plus, il sera important de faire le point avec chacun des intervenants

externes à la BVCF. Il semble nécessaire de prévoir un achat à double des oeuvres, pour avoir un support dédié à la conservation. Mettre en place des codes PAC pour la collection actuelle de la discothèque peut également apporter une aide en matière de conservation. D'autre part, il faudra peut-être envisager de numériser les phonogrammes acquis qui ne figurent pas sur le catalogue de la Phonothèque, tout en conservant au mieux les supports originaux.

9. Plan de classement & indexation : Il s'agira de créer un plan de classement pour les enregistrements sonores (discographie) et des rubriques à intégrer à la *Bibliographie neuchâteloise* pour la musique imprimée et les spectacles vivants, en étant attentifs aux points relevés dans le chapitre 5.8.1. Une étude des corpus pourra permettre le choix des niveaux et des subdivisions. Une certaine homogénéité dans le plan de classement de la bibliographie devra être conservée. Puis, les étapes suivantes seront de définir les codes de classification correspondants et choisir une abréviation significative pour la discographie. Une indexation des enregistrements sonores régionaux de la discothèque permettront de leur ajouter un accès supplémentaire. Une réflexion sur la profondeur et la sélectivité de l'indexation devra toutefois être menée. Le plan de classement devra être validé, après des tests, par les personnes en charge du catalogage et de l'interface.

10. Interface : Il faudra créer l'interface de la discographie en parallèle aux actions du point précédent, puisque ces étapes sont liées. Elle sera toutefois mise en ligne seulement après un nombre conséquent de documents traités. Elle devra comporter différents types de recherche et si possible fournir un moyen d'aide en ligne (tutoriel, documentation, captures d'écran, etc.) à l'utilisateur. Elle nécessite également une mise à jour annuelle (date). L'interface de la bibliographie devra être également modifiée pour intégrer les nouvelles rubriques.

11. Recensement : Des moyens de collecter les oeuvres musicales seront nécessaires. Idéalement, un dépôt légal devrait être organisé pour légitimer la démarche, mais le contexte ne semble pas favorable. Il faudra donc préparer et envoyer une lettre-type de demande aux éditeurs et aux auteurs/interprètes en les informant du projet, en leur demandant de signaler leur parution et en leur proposant d'offrir un deuxième exemplaire à la Bibliothèque. Cette lettre devra être renvoyée en début de chaque année. Dans l'optique de ces envois, un fichier devra être établi avec les adresses des acteurs musicaux. Le fichier existant à la BVCF¹⁰⁷ pourra servir de base. Mettre en place un formulaire en ligne sur le site web pour mentionner les

¹⁰⁷ Recensement des musiciens locaux par D. Rodriguez.

nouvelles parutions peut également être utile. Communiquer sur le projet (voir communication), permettra également de favoriser les ventes spontanées des musiciens.

12. Traitement intellectuel : Procéder par grandes étapes et en régressant dans le temps paraît le plus judicieux. Après avoir mis en place des moyens de collecte pour la période actuelle, les nouvelles acquisitions pourront être traitées au fur et à mesure de leur arrivée, puis les oeuvres précédentes seront traitées à leur tour par grandes tranches rétroactives et par fonds (collections courantes, traitées de manière bibliothéconomique, puis fonds d'archives). Ces grandes étapes seront fixées à partir de l'inventaire. L'étape suivante sera d'ajouter les informations mentionnées au catalogage standard sur RERO, codes communs (neaut, nedit, etc.), mention d'auteur, code de classification, codes PAC, codes pour permettre la sélection (abréviation). Il faudra ensuite indexer les documents. Des notices "enfant" reliées à la notice de fonds archivistiques devront être établies pour les pièces des archives (DAV, archives privées).

13. Promotion & communication : Il sera important de mener une réflexion sur les moyens de mettre en évidence virtuellement et physiquement le projet et d'utiliser des moyens variés : au niveau de l'espace et de l'équipement ; par des partenariats avec les institutions culturelles, scolaires, les acteurs de la scène musicale ou les médias ; par des extractions PDF ou publications (papier/CD). Le projet devra être intégré aux événements de la Bibliothèque et de la discothèque et il ne faudra pas oublier de former les utilisateurs à la recherche. La mise en place d'une identité visuelle par des professionnels pourra être avantageuse. Il faudra communiquer à différents moments clés du projet : au lancement, à certaines étapes importantes (mise en ligne de l'interface) et à la fin du recensement rétrospectif. La communication autour du projet devra utiliser les canaux de diffusion utilisés par la BVCF (site web, média, réseaux sociaux, etc.).

14. Numérisation : Il n'est pas concevable de tout numériser. Comme nous l'avons vu, il peut être décidé de numériser ponctuellement les CD dans un but de conservation. Une numérisation peut être également envisagée pour un fonds particulier, qui sera mis en évidence par le projet, si possible en partenariat avec d'autres institutions. Toute numérisation devra être faite selon les normes et les recommandations en vigueur (IASA, Memoriav).

15. Correctifs : Les forces devront être préservées dans un premier temps pour les oeuvres actuellement présentes dans les fonds. Dans un second temps, c'est-à-dire

après avoir mis en place le recensement courant et avoir terminé la période rétrospective, les manques observés pourront être analysés, des solutions pourront être relevées et finalement des actions pourront être menées (compléter par des collections conservées dans d'autres institutions ou chez des acteurs privés, appel à la population, partenariat avec la Phonothèque, la RTS, Memoriav, etc.).

16. Suivi : Il faudra garantir la prise en charge de ce projet sur le long terme. Il s'agira de mettre en place un dispositif de suivi, de contrôle et d'évaluation de la réalisation des objectifs. Il faudra prévoir de manière formelle des dates espacées dans le temps pour faire un bilan, recenser les problèmes rencontrés, prendre des décisions, effectuer, au besoin, des adaptations. Pour ce qui est du projet en lui-même, il faudra recourir à des statistiques et au recensement des feedbacks des utilisateurs pour observer la fréquentation de l'interface, l'impact de la promotion et évaluer le succès de l'entreprise. Il sera important de prévoir sur le long terme de faire évoluer l'interface en fonction des évolutions technologiques et des modes.

7. Conclusion

Les recherches préliminaires fournies par cette étude ont permis d'appréhender ce mandat, d'en comprendre les ramifications multiples, de tenir compte de ses différents aspects, de proposer des pistes et un cadre à la démarche.

Le bilan de ces explorations et l'état des lieux ont notamment relevé les manques en matière de recensement de la production musicale neuchâteloise et nous avons proposé d'étendre le projet aux autres filières de production (spectacles vivants et musique imprimée).

Les recherches ciblées sur les pratiques actuelles concernant les projets en ligne liés aux fonds musicaux locaux, complétées par les entretiens avec des bibliothèques romandes, ont fait ressortir les formes possibles de diffusion d'une bibliographie. Une analyse SWOT a comparé ces propositions et mis en avant leurs avantages et désavantages. La Bibliothèque a pu s'appuyer sur cette analyse et sur une synthèse des recherches effectuées jusque-là, pour décider de la forme à privilégier : l'enrichissement des notices cataloguées sur RERO et la création d'une interface pour ajouter des points d'accès et une visibilité au projet.

Ce choix a permis de faire une nouvelle proposition à la Bibliothèque : le rassemblement des enregistrements sonores dans un projet de discographie, l'intégration des autres supports à la *Bibliographie neuchâteloise*. Le premier répond aux missions de conservation et de valorisation des archives audiovisuelles cantonales de la BVCF et la seconde suggestion complète le recensement de la production musicale neuchâteloise. Ceci a pour incidence de devoir adapter le plan de classement et l'interface de la bibliographie, sans toutefois rompre son homogénéité.

Suite à l'étude détaillée, nous avons finalement émis un certain nombre de recommandations qui ont mis en évidence la nécessité d'étapes préalables à la réalisation du projet, soit, créer une nouvelle interface, mettre en place un recensement, traiter les documents et promouvoir ce projet.

En effet, la plus grande partie du travail consiste à poser des bases solides à l'entreprise : délimiter le contenu, débloquer des moyens, établir un inventaire complet, élaborer une politique d'acquisition et de conservation concertée, créer un plan de classement, apporter une réflexion sur l'indexation. Ceci est d'autant plus important au vu du nombre d'intervenants conséquent et de la nature mixte des collections concernées.

D'autre part, établir un contexte favorable à la démarche semble être souhaitable, c'est-à-dire : mettre en place une gestion de projet, créer un groupe de travail, désigner un responsable de projet, obtenir un soutien officiel du canton, rencontrer tous les partenaires (bibliothèques du canton), s'entourer de spécialistes et impliquer des utilisateurs finaux.

Les moyens à mobiliser sont importants, mais le succès de l'entreprise en dépend en grande partie. En outre, des projets transversaux de ce type permettent de faire le point, c'est-à-dire d'éclaircir le rôle de chacun, d'échanger sur les pratiques appliquées et les remettre en question si nécessaire.

Nous sommes conscients que les points traités n'offrent pas des solutions clé en main à la Bibliothèque. Ils auraient tous mérité un examen complet. Mais ce travail n'était pas une réalisation pratique et ne pouvait être réalisé de manière exhaustive dans le temps imparti. La BVCF devra analyser ces éléments en fonction des choix effectués et selon les besoins.

Un panel plus grand ou plus diversifié de bibliothèques aurait certainement permis d'obtenir d'autres exemples, notamment en matière de méthodes utilisées. Des entretiens avec les institutions neuchâteloises nous auraient amené davantage de précisions concernant les collections détenues. Tout comme des connaissances plus approfondies du domaine musical auraient certainement ouvert d'autres pistes. De plus, l'intérêt de ce projet résidait dans la nature mixte des collections concernées, mais c'est aussi ce qui en a compliqué l'analyse. L'état des lieux effectué reste un aperçu et d'autres difficultés pourront être soulevées après un inventaire plus détaillé.

En conclusion, ce projet a fait appel à de nombreuses connaissances et soulève des problématiques denses et variées. Il a été par conséquent très riche et nous a permis de nous replonger dans les fondamentaux de la discipline.

Nous espérons que les pistes de réflexions théoriques proposées par ce travail seront utiles à la Bibliothèque.

Bibliographie

Les références recensées sont divisées en fonction de quatre grandes parties du texte:

- 1. Introduction et 2. Définitions et contexte du sujet (PP. 71-72)
- 3. Pratiques actuelles (PP. 73-74)
- 4. Etat des lieux (PP. 74-75-76)
- 5. Etude détaillée d'un projet bibliographique (PP. 76-77-78),

puis elles sont classées par ordre alphabétique. A la fin de ces listes (P.78), vous trouverez les références des annexes et pour finir, des références consultées mais non citées dans le texte.

Introduction et Définitions et contexte du sujet

ACIM. Conservation et mise en valeur du patrimoine sonore. In: *Portail des bibliothécaires musicaux, collections* [en ligne]. Mis à jour le 17 mars 2002. <http://www.acim.asso.fr/2002/02/conservation-et-mise-en-valeur-du-patrimoine-sonore/> (consulté le 01.07.2013)

BEAUDIQUEZ, Marcelle. *Guide de Bibliographie générale: méthodologie et pratique*. München : K.G. Saur, 1983. 280 p. (Bibliothèques et organismes documentaires).

BERTHIER, Nicole. *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*. 4e éd. Paris : Armand Colin, 2010. 350 p. (Cursus. Sociologie).

BURGY, Etienne. *Bibliographie générale : introduction*. 2010-2011. HEG Genève. [support de cours].

CNRLT. Discographie. In : *Centre national de ressources textuelles et lexicales* [en ligne]. 2012 <http://www.cnrtl.fr/definition/discographie> (consulté le 01.07.2013)

CORDEREIX, Pascal. Les enjeux de la conservation du patrimoine sonore enregistré. In : PIERRET, Gilles (dir.). *Musique en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2012. P. 275-295. (Bibliothèques).

DIGET HANSEN, Randi. History and background. In : ŽUMER, Maja (éd.). *National bibliographies in the digital age, guidance and new directions : IFLA Working Group on Guidelines for National Bibliographies*. München : K.G. Saur, 2009. P. 13-18 (IFLA series on bibliographic control vol. 39).

GUINARD, Pierre. Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon. *BBF* [en ligne]. 1996, t.41, n° 3, p. 36-41 <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0036-007> (consulté le 01.07.2013)

IFLA. Bibliography Section (Section 12). In : *Site de l'IFLA* [en ligne]. Mis à jour le 5 octobre 2012. <http://www.ifla.org/about-bibliography> (consulté le 01.07.2013)

IFLA. *Manuel de contrôle bibliographique*. [en ligne]. Paris : Unesco, 1983. 88 p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0005/000550/055012fb.pdf> (consulté le 01.07.2013)

LECOMTE, Héloïse. La conservation partagée des documents sonores. *Fiches pratiques* [en ligne]. 7 septembre 2009. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48458> (consulté le 01.07.2013)

MALCLES, Louise-Noëlle. *La bibliographie*. 5e éd. Paris : Presses universitaires de France, 1989. 127 p. (Que sais-je ?).

- MARCETTEAU-PAUL, Agnès. Le patrimoine, une valeur d'avenir ? *BBF* [en ligne]. 2004, t.49, n°5, p.35-38. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0035-006> (consulté le 01.07.2013)
- MARTIN, Henri-Jean. Une vision totale du livre. *BBF* [en ligne]. 2004, t.49, n°5, p.21-23. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0021-003> (consulté le 01.07.2013)
- MELOT, Michel. Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? *BBF* [en ligne]. 2004, t.49, n°5, p.5-10. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001> (consulté le 03.07.2013)
- MEMORIAV. *Site de Memoriav* [en ligne]. <http://fr.memoriav.ch/memoriav/about/goals.aspx> (consulté le 01.07.2013)
- MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2007. 416 p. (Bibliothèques).
- MULLER, Rudolf. Les archives sonores. In : MEMORIAV. *Memoriav recommandations son : la sauvegarde de documents sonores*. Berne : Memoriav, 2008. P. 5
- MULLER, Rudolf. Les différents types d'enregistrements sonores. In : MEMORIAV. *Memoriav recommandations son : la sauvegarde de documents sonores*. Berne : Memoriav, 2008. P. 14-15
- Neuchâtel. In : *Wikipédia* [en ligne]. Dernière modification de cette page le 28 juin 2013 à 11:41 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Neuchâtel> (consulté le 01.07.2013)
- PICHON, Pierre. Le dépôt légal, reflet de l'évolution de la production et des supports. In : PIERRET, Gilles (dir.). *Musique en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2012. P.101-107. (Bibliothèques).
- PIERRET, Gilles. Les bibliothèques et le disque : la difficile accessibilité du document sonore au statut d'objet patrimonial. *BBF* [en ligne]. 2004, t.49, n°5, p.74-78. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0074-012> (consulté le 01.07.2013)
- RETTEL, Gilles. L'évolution du paysage de la diffusion musicale. In : PIERRET, Gilles (dir.). *Musique en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2012. P.59-77. (Bibliothèques).
- ROSSIER, Serge. Patrimoine sonore régional : le devoir de s'en mêler. *RéseauPatrimoines, 2es Rencontres des patrimoines : Patrimoine littéraire et patrimoines émergents*. [en ligne]. 11 novembre 2005. <http://www.reseaupatrimoines.ch/wrappers/reseauPatrimoines/recontres2005/pdf/rencontre29RossierArchi.pdf> (consulté le 01.07.2013)
- SCHMIDT-SURDEZ, Maryse. La vie musicale. In : BARRELET, Jean-Marc (dir.). *Histoire du Pays de Neuchâtel, de 1815 à nos jours*. Hauterive : Gilles Attinger, 1993. T. 3, p. 310-317
- SERVICE COMMUNICATION ET MEDIA. Un concentré d'histoire fribourgeoise dans les archives de la radio. *Communication & média* [en ligne]. <http://www.unifr.ch/news/fr/5766/> (consulté le 01.07.2013)
- TRAISTER, Daniel. Public Services and Outreach in Rare Book, Manuscript, and Special Collections Libraries. *Library Trends*, 2003, vol. 52, n°1, p. 87-108
- VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS. *Site de la ville de La Chaux-de-Fonds* [en ligne]. <http://www.chaux-de-fonds.ch/> (consulté le 01.07.2013)
- VILLE DE NEUCHATEL. *Site de la Ville de Neuchâtel* [en ligne]. 2013. <http://www.neuchatelville.ch/> (consulté le 01.07.2013)

Pratiques actuelles

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE. *Site de la BCUL* [en ligne]. <http://www.unil.ch/bcu> (consulté le 01.07.2013)

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE FRIBOURG. *Site de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg* [en ligne]. <http://www2.fr.ch/bcuf/> (consulté le 01.07.2013)

BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES CANADA. Le Gramophone virtuel, enregistrements historiques canadiens. In : *Site Bibliothèque et archives canada* [en ligne]. Mis à jour le 23.12.2008. <http://www.collectionscanada.gc.ca/gramophone/index-f.html> (consulté le 03.07.2013)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE. *Site de la Bibliothèque nationale suisse* [en ligne]. Mis à jour le 20.08.2013. http://www.nb.admin.ch/dienstleistungen/online_katalog/01759/index.html?lang=fr (consulté le 01.07.2013)

CARON, Alfred. La recherche discographique en ligne. In : PIERRET, Gilles (dir.). *Musique en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2012. P.343-352. (Bibliothèques).

DEUTSCHE NATIONALBIBLIOTHEK. Katalog des Deutschen Musikarchivs. In : *Katalog der Deutschen Nationalbibliothek* [en ligne]. Mis à jour le 21.02.2012. <https://portal.dnb.de/> (consulté le 01.07.2013)

FORTIN, Marie-Fabienne. *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. 2e éd. Montréal : Chenelière Education, 2010. 632 p.

IFLA. Bibliography Section (Section 12). In : *Site de l'IFLA* [en ligne]. Mis à jour le 5 octobre 2012. <http://www.ifla.org/about-bibliography> (consulté le 01.07.2013)

ISTITUTO CENTRALE PER I BENI SONORI ED AUDIOVISIVI. *Discografia Nazionale della Canzone Italiana* [en ligne]. 2007. <http://discografia.dds.it/> (consulté le 01.07.2013)

Loi cantonale du 15 novembre 1996 sur la promotion de la culture (KFG ; RDV 440.1) [en ligne]. http://www.culturevalais.ch/data/Ressources/1337743753-Loi_sur_la_promotion_de_la_culture.pdf (consulté le 03.07.2013)

Loi du 7 novembre 1991 sur la protection des biens culturels (LPBC ; RSF 482.1) [en ligne]. <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=830> (consulté le 03.07.2013)

MEDIATHEQUE VALAIS. Site de la *Médiathèque valais* [en ligne]. <http://www.mediathèque.ch/> (consulté le 01.07.2013)

MUSINFO. *La base de données de la musique suisse* [en ligne]. <http://www.musinfo.ch/> (consulté le 01.07.2013)

MX3. *The swiss music portal* [en ligne]. <http://www.mx3.ch/> (consulté le 01.07.2013)

PHONOTHEQUE NATIONALE SUISSE. *Site de la Phonothèque nationale suisse* [en ligne]. http://www.fonoteca.ch/cgi-bin/oecgi3.exe/inet_fnbasediscnames?LNG_ID=FRA (consulté le 01.07.2013)

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE SUISSE OCCIDENTALE. *EZPump - importation de notice : manuel pour la version 2010.6 du logiciel* [en ligne]. Martigny : RERO, 2010, 34 p. http://www.rero.ch/pdfview.php?section=catalogage&filename=ezp_manuel_v10.pdf (consulté le 09.07.2013)

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE SUISSE OCCIDENTALE. Qu'est-ce que RERO. In : *Site de RERO* [en ligne]. Dernière modification le 24 mai 2011 à 20:56 http://www.rero.ch/page.php?section=infos&pageid=rero_info (consulté le 03.07.2013)

RIDIM ASSOCIATION. *Répertoire international d'iconographie musicale* [en ligne]. <http://www.ridim.org/> (consulté le 01.07.2013)

RILM INTERNATIONAL CENTER. *Répertoire international de littérature musicale* [en ligne]. 2013 <http://www.rilm.org/> (consulté le 01.07.2013)

RIPM INTERNATIONAL CENTER. *Répertoire international de la presse musicale* [en ligne]. <http://www.ripm.org/> (consulté le 01.07.2013)

RISM. *Répertoire international des sources musicales* [en ligne]. <http://www.rism.info/> (consulté le 01.07.2013)

VXM. *Le portail suisse des musiques populaires* [en ligne]. <http://www.vxm.ch/> (consulté le 01.07.2013)

WALDER, Céline. *La photographie dans les centres d'archives publiques en Suisse : le cas des Archives cantonales vaudoises et comparaison des pratiques institutionnelles* [en ligne]. 2012. 79 p. <http://doc.rero.ch/record/30378/files/TDB2193.pdf> Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES, filière Information documentaire, Haute école de gestion de Genève, 2012

Etat des lieux

APG/SGA. *Site de la société APG/SGA* [en ligne]. <http://www.apgsga.ch/fr/> (consulté le 03.07.2013)

BARRELET, Jean-Marc (éd.). *Entre lecture, culture et patrimoine : la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 1838-2013*. Neuchâtel : Ed. Alphil, 2013. 231 p.

BELOT, Florence. Silences et représentations autour du public du patrimoine. *BBF* [en ligne] 2004, t. 49, n°5, p. 51-56. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0051-009> (consulté le 03.07.2013)

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE. La politique PAC (Preservation And Conservation). In : *Site de la BCUL* [en ligne]. <http://www.unil.ch/bcu/page26249.html> (consulté le 03.07.2013)

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS. *Site de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds* [en ligne]. <http://cdf-bibliotheques.ne.ch/> (consulté le 03.07.2013)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. *RAMEAU : répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié* [en ligne]. <http://rameau.bnf.fr/> (consulté le 09.07.2013)

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE NEUCHATEL. *Site de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel* [en ligne]. <http://bpun.unine.ch/> (consulté le 03.07.2013)

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES. *Site des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève* [en ligne]. <http://www.ville-ge.ch/bm/fr/bibliotheque/> (consulté le 03.07.2013)

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS. BIBLIOTHEQUES. *Site des bibliothèques du conservatoire de musique neuchâtelois* [en ligne]. <http://www.cmne.ch/infos-pratiques/bibliotheques/> (consulté le 03.07.2013)

EVER TEAM. Flora Archives : le logiciel de gestion des archives publiques. In : *Site de EVER TEAM* [en ligne]. 2013 <http://www.ever-team.com/fr/gestion-des-archives-publiques.html> (consulté le 03.07.2013)

FROIDEVAUX, Anita. *Bibliographie neuchâteloise*. Hauterive : Ed. G. Attinger, 1990. 267 p.

FROIDEVAUX, Anita. *Bibliographie neuchâteloise*. Hauterive : Ed. G. Attinger, 1995-2006. Suppl. de 1-3, 188, 234 et 276 p.

HAINARD, François (dir.). Profil, pratiques et attentes des usagers de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. [en ligne]. Neuchâtel : Unine, 2007. 60 p. http://cdf-bibliotheques.ne.ch/d2wfiles/document/1032/8010/0/rapport_socio.pdf (consulté le 03.07.2013)

HUMAIR, Jacques-André. Archives – Musées – Bibliothèques : définir et clarifier les missions respectives. In : *Site de l'AVA* [en ligne]. juin 2000. P. 22-29. http://www.archivistes.ch/uploads/media/Missions_respectives_2000-2001.pdf (consulté le 03.07.2013)

JOSEPH, Aude. *Neuchâtel, un canton en images, Filmographie (1900-1950)*. Hauterive : Ed. G. Attinger, Institut neuchâtelois, 2008. T.1, 319 p.

JURA TROIS-LAC. NEUCHATEL. *Site du tourisme neuchâtelois* [en ligne]. <http://www.neuchatel-tourisme.ch/fr/accueil.html> (consulté le 03.07.2013)

LA CHAUX-DE-FONDS. SERVICES. *Site de la ville de La Chaux-de-Fonds* [en ligne]. <http://www.chaux-de-fonds.ch/> (consulté le 03.07.2013)

LA CHAUX-DE-FONDS. *Site de la bibliothèque du Musée d'histoire* [en ligne]. <http://www.chaux-de-fonds.ch/musees/mh/professionnels-chercheurs/mh-biblio> (consulté le 03.07.2013)

Loi cantonale du 25 juin 1991 sur l'encouragement des activités culturelles (RSN 451.01) [en ligne]. <http://rsn.ne.ch/ajour/dati/f/pdf/45101.pdf> (consulté le 03.07.2013)

Loi cantonale du 27 mars 1995 sur la protection des biens culturels (LCPBC ; RSN 461.30) [en ligne]. <http://rsn.ne.ch/ajour/dati/f/pdf/46130.pdf> (consulté le 03.07.2013)

Loi du 15 décembre 1981 concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques (RSN 442.41) [en ligne]. <http://rsn.ne.ch/ajour/dati/f/pdf/44241.pdf> (consulté le 03.07.2013)

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL. ARCHIVES DE L'ETAT DE NEUCHATEL. *Site des archives de l'Etat de Neuchâtel* [en ligne]. <http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&CatId=1681> (consulté le 03.07.2013)

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL. OFFICE DU REGISTRE DU COMMERCE. *Registre du commerce* [en ligne]. <http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&CatId=3092> (consulté le 09.07.2013)

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE SUISSE OCCIDENTALE. *Directives pour la nouvelle indexation. (10.09.2012)* [en ligne]. Martigny : RERO, 2012. 15 p. http://www.rero.ch/pdfview.php?section=indexation&filename=directives_indexation_20120824.pdf (consulté le 03.07.2013)

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES NEUCHATELOISES ET JURASSIENNES. *Site du Réseau des bibliothèques neuchâteloise et jurassienne* [en ligne]. Mis à jour le 23.04.2013. <http://rbnj.unine.ch/> (consulté le 03.07.2013)

SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DU CANTON DE NEUCHATEL (SHAN). *Le pays de Neuchâtel : images et objets pour une histoire millénaire* [en ligne]. <http://www.imagesdupartimoiNE.ch> (consulté le 03.07.2013)

SOCIETE NEUCHATELOISE DE PRESSE SA. *Sites des archives historiques, L'Express, L'Impartial* [en ligne]. <http://www.lexpressarchives.ch/> (consulté le 03.07.2013)

VILLE DE NEUCHÂTEL. MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE. Bibliothèques. In : *Site du musée d'art et d'histoire* [en ligne]. <http://www.mahn.ch/bibliotheques> (consulté le 03.07.2013)

VILLE DU LOCLE. BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE. Bibliothèque de la Ville. In : *Site de la ville du Locle* [en ligne]. <http://www.leloclle.ch/qualitedevie/culture-et-manifestations/bibliotheques/bibliotheque-de-la-ville/> (consulté le 03.07.2013)

WAGNER, Pascal, GALAUP, Xavier. Edition 2002 de la classification des documents musicaux : les cheminements d'une révision. In : *ACIM, portail des bibliothécaires musicaux* [en ligne]. 16 septembre 2002. <http://www.acim.asso.fr/2002/09/edition-2002-de-la-classification-des-documents-musicaux-les-cheminements-dune-revision/> (consulté le 03.07.2013)

ZASLAWSKY, Sandrine. *Répertoire des fonds archivistiques de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds*. La Chaux-de-Fonds : BVCF, 2007. 182 p.

Etude détaillée d'un projet bibliographique

ACIM. Conservation et mise en valeur du patrimoine sonore. In : *ACIM, portail des bibliothécaires musicaux* [en ligne]. Mis à jour le 17 mars 2002. <http://www.acim.asso.fr/2002/02/conservation-et-mise-en-valeur-du-patrimoine-sonore/> (consulté le 01.07.2013)

ASSOCIATION VIVRE LA CHAUX-DE-FONDS. *L'esprit d'une ville* [en ligne]. <http://www.vivrelachaux-de-fonds.ch/> (consulté le 03.07.2013)

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE FRIBOURG. *Site de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg* [en ligne]. <http://www2.fr.ch/bcuf/> (consulté le 01.07.2013)

BIBLIOTHEQUE DE BLONAY-ST-LEGIER. *Very interesting publications* [en ligne]. <http://www.mabibliotheque.ch/selections/carre-vip.html> (consulté le 04.07.2013)

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS. *Site de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds* [en ligne]. <http://cdf-bibliotheques.ne.ch/> (consulté le 03.07.2013)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE. *Catalogue collectif suisse des affiches (CCSA)* [en ligne]. <http://opac.admin.ch/cgi-bin/gw/chameleon?skin=affiches&lng=fr-ch> (consulté le 04.07.2013)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE. e-Helvetica. In : *Site de la Bibliothèque nationale suisse* [en ligne]. <https://www.e-helvetica.nb.admin.ch/pages/main.jsf> (consulté le 04.07.2013)

CIRIO, Yves. Méthodologie de la numérisation du son. In : JOURNEES PROFESSIONNELLES AMS/ICOM (2007, Lausanne). *Systèmes d'informations et synergies entre musées, archives, bibliothèques universités, radios et télévisions : actes du colloques AMS/ICOM : Palais de Rumine à Lausanne, 22 et 23 mars 2007* [en ligne]. 2008 <http://www1.lausanne.ch/thematiques/culture-et-patrimoine/culture-a-vivre/musees/adresses-musees/musee-historique-lausanne/mhl/musee/publications/publications-diverses/actes-du-colloque/extrasArea/00/links/01/linkBinary/ActesDuColloque.pdf> (consulté le 09.07.2013)

COSANDEY, Roland. Filmographie neuchâteloise, premier demi-siècle : donner à lire, donner à voir. In : *Site de Memoriav* [en ligne]. http://fr.memoriav.ch/dokument/newsevents/filmo_ne_intro_190508.pdf (consulté le 03.07.2013)

DANSKIN, Alan. Cataloguing. In : ŽUMER, Maja (éd.). *National bibliographies in the digital age, guidance and new directions : IFLA Working Group on Guidelines for National Bibliographies*. München : K.G. Saur, 2009. P. 37-53 (IFLA series on bibliographic control vol. 39).

EAA. *Site de l'école d'arts appliqués* [en ligne]. <http://www.cifom.ch/cifom/eaal> (consulté le 03.07.2013)

FREITAS, Cassia. *Propositions d'améliorations de la politique documentaire et de mise en valeur pour les Biennensia et Regionalia de la Bibliothèque de la Ville de Bienne* [en ligne]. 2012. 123 p. <http://doc.rero.ch/record/30349/files/TDB2174.pdf> Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES, filière Information documentaire, Haute école de gestion de Genève, 2012

FRIGOT, Germaine. Vers une autre conception du fonds local. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne]. 1983, n°120, p. 15-17 <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-41090> (consulté le 03.07.2013)

GORIN, Michel. *Analyse et recherche documentaires : processus d'indexation. Unité de cours 7212*. 10.2010. HEG Genève. Présentation de Michel Gorin [Support de cours].

HEEMS, Paul. L'indexation analytique des documents musicaux. In : *ACIM, portail des bibliothécaires musicaux* [en ligne]. Mis à jour le 14 mai 2002. <http://www.acim.asso.fr/2002/05/lindexation-analytique-des-documents-musicaux/> (consulté le 01.07.2013)

HEM. Site d'enseignement décentralisé de Neuchâtel. In : *Site de la Haute école de musique de Genève* [en ligne]. <http://www.hemge.ch/Site-de-Neuchatel.aspx> (consulté le 03.07.2013)

IASA. COMITE TECHNIQUE. *IASA-TC 03, Sauvegarde du Patrimoine sonore : Ethique, Principes et Stratégies de Conservation* [en ligne]. décembre 2005, version 3. http://www.iasa-web.org/sites/default/files/downloads/publications/TC03_French.pdf (consulté le 03.07.2013)

IASA. COMITE TECHNIQUE. *IASA-TC 04, Guidelines on the Production and Preservation of Digital Audio Objects* [en ligne]. 2009, second edition. <http://www.iasa-web.org/tc04/audio-preservation> (consulté le 03.07.2013)

LF du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA ; RS 231.1) [en ligne]. http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/201101010000/231_1.pdf (consulté le 03.07.2013)

MEMORIAV. *Memoriav recommandations son : la sauvegarde de documents sonores*. Berne : Memoriav, 2008. 39 p.

MUSEE D'ETHNOGRAPHIE DE GENEVE. *Site du fonds Brailoiu* [en ligne]. http://www.ville-ge.ch/meg/musinfo_ph.php (consulté le 04.07.2013)

PHONOTHEQUE NATIONALE SUISSE. *Site de la Phonothèque nationale suisse* [en ligne]. http://www.fonoteca.ch/cgi-bin/oecgi3.exe/inet_fnbasediscnames?LNG_ID=FRA (consulté le 01.07.2013)

PIERRET, Gilles. Les bibliothèques face à la révolution des pratiques d'écoute et de création de la musique. Quelles évolutions pour le modèle de la discothèque de prêt ? In : PIERRET, Gilles (dir.). *Musique en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2012. P. 13-22. (Bibliothèques).

PIERRET, Gilles. Valoriser le patrimoine sonore édité : un atout face à la dématérialisation des supports. *BBF* [en ligne]. 2008, t.53, n°6, p. 40-46. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0040-007> (consulté le 09.07.2013)

RERO. *Site de RERO DOC* [en ligne]. <http://doc.rero.ch/> (consulté le 04.07.2013)

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE SUISSE OCCIDENTALE. *Archives Management System (AMS), guide d'utilisation (Version 2010.4.1)* [en ligne]. Martigny : RERO, 2012. 29 p. http://www.rero.ch/pdfview.php?section=catalogage&filename=ams_guide.pdf (consulté le 01.07.2013)

SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DU CANTON DE NEUCHATEL (SHAN). *Le pays de Neuchâtel : images et objets pour une histoire millénaire* [en ligne]. <http://www.imagesdupartimoine.ch> (consulté le 03.07.2013)

UNIVERSITE DE LAUSANNE. *Site de Viatimages* [en ligne]. <http://www2.unil.ch/viatimages/> (consulté le 04.07.2013)

WEBER, Yvette. Les collections régionales à la Bibliothèque Municipale de Lyon. *BBF* [en ligne]. 1997, t. 42, n° 2, p. 59. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0054-011> (consulté le 03.07.2013)

ŽUMER, Maja, LUPOVICI, Christian. Functionality and Interface. In : ŽUMER, Maja (éd.). *National bibliographies in the digital age, guidance and new directions* : IFLA Working Group on Guidelines for National Bibliographies. München : K.G. Saur, 2009. P. 55-77 (IFLA series on bibliographic control vol. 39).

ŽUMER, Maja. Value of National Bibliographies : Use and Users. In : ŽUMER, Maja (éd.). *National bibliographies in the digital age, guidance and new directions* : IFLA Working Group on Guidelines for National Bibliographies. München : K.G. Saur, 2009. P. 19-28 (IFLA series on bibliographic control vol. 39).

Annexes

FROIDEVAUX, Anita. *Prolégomènes à une bibliographie neuchâteloise, suivis D'une bibliographie des lettres neuchâteloises*. Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses. La Chaux-de-Fonds : Bibliothèque de la Ville, 1988. 1 vol.

Références consultées mais non citées

ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE. Dossier Nouveaux patrimoines. In : *Bibliothèque(s)* [en ligne]. Octobre 2010, n°52, p. 8-52. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-59894> (consulté le 09.07.2013)

COLLOQUE MEMORIAV (2009). *L'audiovisuel : source ou illustration ? actes du colloque Memoriav 2009*. Baden : Hier + jetzt, 2010. 86 p.

JOURNEES PROFESSIONNELLES AMS/ICOM (2007, Lausanne). *Systèmes d'informations et synergies entre musées, archives, bibliothèques universités, radios et télévisions, les bases de données et les médias numériques au service des patrimoines historique, culturel, naturel et scientifique : actes du colloques AMS/ICOM : Palais de Rumine à Lausanne, 22 et 23 mars 2007* [en ligne]. 2008 <http://www1.lausanne.ch/thematiques/culture-et-patrimoine/culture-a-vivre/musees/adresses-musees/musee-historique-lausanne/mhl/musee/publications/publications-diverses/actes-du-colloque/extrasArea/00/links/01/linkBinary/ActesDuColloque.pdf> (consulté le 09.07.2013)

Annexe 1 : Grille d'entretiens

Retour d'expérience : questions par rapport au projet en ligne et autres projets de mise en valeur de fonds musicaux en ligne

Projets identifiés <i>- listes des projets identifiés sur les sites internet des institutions (bibliographie, plateforme audiovisuelle, base de données biographique)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - vérification - autres ? - dates mises en place
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Questions principales	Questions complémentaires
Origine Que pouvez-vous me dire à propos de votre/vos projet(s) bibliographique(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> - Raisons - Choix (projets) - Sélection - Partenariats/sponsors - Retour d'expérience - Difficultés rencontrées 	<ul style="list-style-type: none"> - pourquoi ? - critères sélection - objectifs - à partir de quoi (inspiration ; projets similaires ; études ; SWOT) - politique définie/règlements - partenariats : qui ; comment ; %
Contexte Pouvez-vous m'indiquer des documents ou données concernant la création du/des projet(s) et sa/leur maintenance ?	<ul style="list-style-type: none"> - Budget - RH, organigramme - Ressources documentaires - Cahier des charges - Procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - budget création projet - budget maintenance - politique documentaire - définition/délimitation des fonds régionaux - règles de traitement des fonds régionaux
Organisation Que pouvez-vous me dire à propos de l'organisation mise en place pour gérer ce(s) projet(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement - Services concernés - Compétences requises - Méthodes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - aspects techniques : logiciel - maintenance - responsabilités - personnel % et nbr. - liens entre chaque projet - quoi ; où ; comment - bibliographie courante ou rétrospective (archives / collections / sélection) - étapes ; tâches

Fonds Que pouvez-vous me dire à propos des collections musicales concernées par le(s) projet(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation - Supports 	<ul style="list-style-type: none"> - fonds d'archives / collection musicale courante - dates extrêmes - types supports (phonogrammes, partitions, biographies, affiches, programmes, vidéo, émissions radio, etc.) - Born digital (musique native numérique, sites web, mx3, etc.) - retro catalogage
Acquisition Que pouvez-vous me dire à propos de l'acquisition de vos documents musicaux ?	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes d'acquisition - Responsabilités - Choix - Dépôts (non-proprétaire) - Nbr. exemplaires - Budget 	<ul style="list-style-type: none"> - exhaustivité ? - dépôt légal - recensement - liste de sources - fournisseurs - arrangements - accords - dons ; versements ; achats
Description Comment procédez-vous à la description de vos fonds musicaux ?	<ul style="list-style-type: none"> - Unité de description - Normes - Indexation : comment, règles - Qui procède à la description ? 	<ul style="list-style-type: none"> - catalogage 1er main/primaire ou 2e main/secondaire - archives : - niveau description : fonds, séries, dossier, contenu - collections : standard - règles catalogages, entrées secondaires - adaptations ? codes bibliographie - Born digital : comment - notices biographiques - plan de classement - thesaurus, liste autorité, PCDM4

Annexe 2 : Questionnaire

Questionnaire : les collections musicales neuchâteloises

Le questionnaire est divisé en **trois** parties : tout d'abord, il concerne les collections acquises dans la **production musicale actuelle**, puis les **fonds d'archives** de l'institution, destinés à la conservation à long terme et recevant parfois un traitement différent. La dernière partie concerne votre **politique documentaire** pour ces deux ensembles.

Collections musicales

1. Collectez-vous les documents **musicaux neuchâtelois** actuels suivant :

- Affiches de concerts
- Programmes de concert
- DVD (concerts, clips, etc.)
- Emissions radio (concerts, sur un/des musiciens, etc.)
- Partitions
- CD
- Vinyles
- Singles
- Multi packs (livrets, cd, vinyle, etc.)
- Born digital (clé USB, disques durs, etc.)
- Autres : lesquels ?

2. Tentez-vous d'être exhaustif ? Oui Non

3. Collectez-vous les phonogrammes autoproduits ? Oui Non

4. Les documents musicaux sont-ils tous catalogués ? Oui Non Partiellement

4.a. Si oui ou partiellement, sur quelle base de données ou quel catalogue ?

RERO

Autres catalogues : lesquels ?

Si "Autres catalogues", sont-ils informatisés et combien y a-t-il approximativement de notices :

4.b. Si non, quel volume en mètres linéaires représentent ces documents ?

5. Sous Virtua, ajoutez-vous systématiquement le/les code(s) bibliographique(s) (neoco, neaut, etc.) ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

6. Les documents musicaux sont-ils indexés ? Oui Non

Si oui, comment ?

Indexation matière (descripteurs, mots-clefs)

Plan de classement

Si oui, lequel ?

PCDM4

Bibliothèque musicale de France

Plan de classement maison

Autre : lequel ?

7. Avez-vous des commentaires à ajouter sur cette partie ?

Archives musicales

8. Possédez-vous dans vos archives patrimoniales des documents **musicaux neuchâtelois** tels que :

- Affiches de concerts
- Programmes de concerts

- Film de concerts
- Emissions radio (concerts, sur un/des musiciens, etc.)
- Partitions
- Bandes magnétiques
- Cassettes
- 78 tours
- Vinyles
- Autres : lesquels ?

9. Parmi ceux-ci, y a-t-il des phonogrammes non édités ? Oui Non

10. Parmi ceux-ci, y a-t-il des phonogrammes autoproduits ? Oui Non

11. Sont-ils tous catalogués ? Oui Non Partiellement

12.a. Si oui ou partiellement, sur quelle base de données ou quel catalogue ?

- RERO
- Autres catalogues : lesquels ?

Si "Autres catalogues", sont-ils informatisés et combien y a-t-il approximativement de notices :

12.b. Si oui ou partiellement, jusqu'à quelle unité sont-ils décrits ?

- Fonds
- Séries
- Dossier
- Pièce

12.c. Si non, quel volume en mètres linéaires représentent ces documents ?

13. Avez-vous des commentaires à ajouter sur cette partie ?

Politique documentaire des collections et archives musicales

14. Avez-vous une politique documentaire définie pour collecter les documents musicaux neuchâtelois ?

- Oui Non

Si oui, est-elle : Formelle Informelle

Et si oui, pourriez-vous me fournir une copie de cette politique ou le cas échéant m'indiquer quels sont les critères de sélection de ces documents ?

15. Par qui et par quels moyens se fait le repérage ?

16. Possédez-vous une liste de fournisseurs/sources d'acquisition de documents ?

- Oui Non

Si oui, sous quelle forme ?

- Base de données
- Fichier papier
- Autre : laquelle ?

17. Avez-vous des arrangements/accords avec des partenaires pour l'acquisition de documents musicaux ? Oui

- Non

Si oui,

17.a. quels accords :

17.b. quels partenaires :

18. Avez-vous des commentaires à ajouter sur cette partie ?

Annexe 3 : Collections musicales

Collection	Supports	Catalogage	% ou nbr	Année	Caractère	Zone	Notes		
DAV	Supports sonores	FLORA	10% au min sur 10'800	début du son -	inédit	Canton NE	Pas de statistiques précises (Notice d'œuvre relié à une/des notice(s) matériel)		
			ou 10-40% sur 10'800 ou moins de 7000 supports		édité (rare)				
Discothèque	CD	RERO	500	1979 -	édité	Montagnes NE	Vinyles inventoriés sur quelques notices, sans distinction NE		
	Vinyles		?						
	DVD		= 3						
	Partitions		4						
Archives privées	Programmes concerts	FLORA	= 60m linéaires (tout compris)	1832 -	inédit	Montagnes NE	Estimation : comprend tout type de documents		
	Affiches				édité				
	Photographies								
	Partitions								
	Supports sonores								
Iconographie	Affiches, programmes concerts	RERO et fichier papier	plus de 175 notices (lots ou image)	1913 -	inédit	Montagnes NE	Catalogage : notice de lots ou notice par image Rétrocatalogage du fichier papier		
	Affichettes				édité				
	Photographies								
	Cartes postales								
	Partitions								
Fonds neuchâtelais	Partitions	RERO	= 20	1773 -	inédit	Montagnes NE	Pas d'acquisition spécifique (partitions)		
	Portefeuilles (partitions, programmes concerts, plaquettes, etc.)		= 20		édité				
Lecture publique (vieux fonds)	Partitions	RERO	= 20	1791 - 1920	édité	Montagnes NE	Fonds en traitement (rétrocatalogage) Pas d'acquisition		
	Ouvrages (théories, méthodes, œuvres)		= 40	1830 - 1948					
BPUN	CD, vinyles, cassettes	RERO	= 446 (contient parlé, reste =280)	1962 -	édité	Littoral NE			
	DVD		= 3						
	Affiches, programmes concerts		20 notices (lots)					2012 -	
	fichier séparé		?					jusqu'en 2012	
	Partitions éditées, manuscrites		RERO					540	1989 -
catalogue fiches	?	?	17e - 1989	édité					
BVL	Affiches, programmes concerts	/	= 1m linéaire	?	édité	District Le Locle	Recherche exhaustivité (affiches)		
	Partitions								Pas d'acquisition spécifique (partitions)
	Partitions						RERO	12	1773 - 1898 (+ 1 x 2010)
Conservatoires	CD	RERO	73	1990 -	édité	Canton NE	CD à Neuchâtel Manque quelques partitions (oubli des codes bibliographiques communs) Affiches et programmes : conservés 10 ans Archives des directeurs du conservatoire ou d'autres musiciens		
	Partitions		45	1898 -					
	Partitions manuscrites		fiches papier	?				?	
	Affiches		/	?				10 ans	
	Programmes concerts		/	?				10 ans	
	Archives personnes (partitions manuscrites, programmes concerts, etc.)		/	?				?	inédit
				(= 1 local 5m2 à La Chaux-de-Fonds)					
Archives Etat	Affiches, programmes concerts	FLORA	?	?	édité	Canton NE	Partiellement catalogués et catalogués au niveau dossier Plus d'acquisition spécifique pour les oeuvres (partitions)		
	Partitions	RERO	= 10	1757 - 1937					

Notes générales :

Certains chiffres pour les collections sur RERO peuvent être précisés par le biais de la version professionnelle de RERO (Virtua).
L'emploi de caractère inédit est ici à prendre dans le sens de documents "rares", du fait de leur tirage limité ou de documents non édités.

Annexe 4 : Exemple de notice Virtua

Champ	Ind. 1	Ind. 2	Données
001			vtls006332556
003			RERO
005			20130429114800.0
007			s
008			111110s2011 sz 00 d
019			\$a NE = Blaser \$9 necfbv/01.2012/3502
028	0	2	\$a HatOlogy 706
035			\$a R006332556
039		9	\$a 201304291148 \$b 3507 \$c 201204101451 \$d 8215 \$c 201203291748 \$d 3507 \$c 201203291747 \$d 3507 \$y 201111101632 \$z 8206
040			\$a RERO labcur
049			\$a bs
072		7	\$a s1mu \$2 rero
245	0	0	\$a Boundless \$h [Enregistrement sonore] / \$c Samuel Blaser Quartet
260			\$a Basel : \$b Hat Hut, \$c 2011
300			\$a 1 disque compact : \$b DDD
490	0		\$a Hat ology
505	0		\$a Boundless suite : parts 1-4
511	0		\$a Samuel Blaser Quartet: (Samuel Blaser (trombone) ; Marc Ducret (guitare) ; Bänz Oester (contrebasse) ; Gerald Cleaver (batterie))
700	1		\$a Blaser, Samuel, \$c musicien
700	1		\$a Ducret, Marc, \$c musicien
700	1		\$a Oester, Bänz, \$d 1966-
700	1		\$a Cleaver, Gerald
710	2		\$a Samuel Blaser Quartet
904			\$a cfvdiscona \$b 2012/03 \$c 14
904			\$a neaut
905			\$a nwripdisques \$b 1212
962			\$a necfbv
972			\$a labcur

Mention de l'auteur NE

Code bibliographique commun

Annexe 5 : Détenteurs privés neuchâtelois

Cette liste n'est pas exhaustive, elle regroupe quelques pistes d'acteurs possédant potentiellement des documents en lien avec la musique

Groupements, associations
Fanfares (ACMN)
Choeurs (SCNN)
CMC
ESN
NEC
Concerts de la Collégiale Neuchâtel
Concerts de Camille
Wind Band Neuchâtelois (WBN)
Société de Musique Neuchâtel (SocMus)
Société de Musique de La Chaux-de-Fonds
Jeune Opéra Compagnie (JOC)
Azyne

Salles concerts
Bikini Test
Salle de musique
Temple du Bas
La Case à choc
Le Lux
Moultipass

Festivals - événements
Corbak Festival
Auvernier Jazz Festival
Les Amplitudes
Les lendemains qui chantent
Les Jardins musicaux
Festival Médecins du Monde
La Superette
Buskers Festival
Festival choral international de Neuchâtel
Festival Horizon
Festineuch
Rock Altitude Festival (VnV)
Festival Folklorique

Radios régionales
RTN
LuNE
Grrif

Musiciens
Fichier alimenté de la bibliothèque - SITOthèque
Fichier des dossiers neuchâtelois de la BPUN
Fichier du canton de Neuchâtel
Sites personnels des musiciens
Plateformes en ligne (myspace)
MX3

Photographes des salles de concerts
Brigou
Alexandre del'Olivo

Fondations
Fondation René Gerber
La Maison du Jazz / Philippe Zumbrunn

Annexe 6 : Archives privées

Archives d'associations

- **Musique d'harmonie "Les Armes-Réunies"** (1832-) (17m linéaires) : brochures, imprimés, correspondances, coupures de presse, photographies, négatifs, affiches, notes, comptes, enregistrements sonores. Inventaire détaillé pour une partie du fonds, classement partiel.
- **Société de chant "La Cécilienne"** (1891-2002) (1,5m linéaires) : imprimés, correspondances, coupures de presse, pièces comptables, rapports, procès-verbaux, livres d'or, photographies et disques. Inventaire sommaire, pas de classement.
- **Musica-Théâtre** (1835-) (23m linéaires) : correspondances, procès-verbaux, affiches, photographies et dossiers. Inventaire sommaire, classement partiel.
- **Orchestre Odéon** (1862-1982) (3m linéaires) : imprimés, brochures, statuts, correspondances, procès-verbaux, manuscrits, photographies et pièces comptables. Pas d'inventaire, ni de classement.
- **Société de Musique de La Chaux-de Fonds** (1892-) (10m linéaires) : Brochures, comptes, correspondances, coupures de presse, manuscrits et notes. Inventaire sommaire, pas de classement.
- Deux fonds ont été reçus récemment et ne sont pas encore répertoriés : **Union chorale** et **Männerchor Concordia**

Archives personnelles

- **Georges-Louis Pantillon** (1896-1992), musicien, enseignant violoniste, directeur de chœurs et orchestres, directeur du Collège musical de La Chaux-de-fonds, compositeur (2,5m linéaires) : correspondances, manuscrits, copies de manuscrits, partitions imprimées et programmes de concerts. Inventaire détaillé, fonds classé.
- **Charles Schneider** (1887-1956), musicien, pédagogue, conférencier, écrivain, critique musical, président de l'Association des organistes et maîtres de chapelle protestants romands (0.1m linéaire) : brochures, périodiques, correspondances, livres, partitions, oeuvres et manuscrits de Charles Schneider. Inventaire sommaire pour une partie du fonds, fonds classé.
- **Albert Jeanneret** (1888-1971), musicien et compositeur (1m linéaire) : brochures, imprimés, livres, correspondances, programmes de concerts, dessin, livre d'or, manuscrits, photographies et coupures de presse. Inventaire détaillé, fonds classé.

Annexe 7 : SWOT du projet

Forces internes	Faiblesses internes
<ul style="list-style-type: none"> • Richesse du fonds • Mise en valeur de la collection • Projets bibliographiques existants • Connaissance du contexte musical régional et accès direct aux documents • Recensement intellectuel • Projet fédérateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de ressources dédiées • Pas de coordinateurs entre les projets bibliographiques • Moyens techniques limités • Contraintes du site internet BVCF • Projet sur la durée (moyens)
Opportunités externes	Menaces externes
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de recherches • Manifestations culturelles • Ecoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépendance d'autres bibliothèques • Manque de visibilité • Peu d'intérêt du public • Concurrence online

Annexe 8 : SWOT des solutions

Deux tableaux comparent les propositions possibles, soit une base de données (a), soit l'utilisation du catalogue de la bibliothèque, c'est-à-dire l'OPAC (b).

a. Base de données

Formes	Notices	Avantages	Inconvénients
Base de données PHP-MySQL Exemples <ul style="list-style-type: none"> • Musiciens lausannois • Filmographie • Répertoire des fonds archivistiques de la BVCF • Musinfo • Le fonds Brailou • Viatimages 	Analytiques / Critiques / Descriptives	Forces	Faiblesses
		<ul style="list-style-type: none"> • Travail éditorial : plus-value et contextualisation des informations • Informations spécifiques à la musique • Recherches dans 1 corpus délimité • Possibilités de recherches pointues et plus spécifiques • Description libre • Thésaurus spécifique • Prend en compte tous les secteurs de la BVCF • Liens externes - renvois vers collections Phonothèque, Helveticat, RERO, RTS (comble les manques de la collection) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectifs • Pas de moyens RH • Pas de moyens informatiques • Pas de moyens financiers • Projet lent et conséquent à mettre en oeuvre • Mises à jour importantes • Important travail de relecture
		Opportunités	Menaces
		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur externe - visibilité • Mise à jour ou alimentation externe possible (nécessité d'un modérateur ou contrôle) • Possibilité d'intégration de modules (géolocalisation, favoris, notes, nuage de tags, défilement dynamique, etc.) • Contenu numérisé • Données biographiques et rebonds par liens (renvois possibles vers dictionnaires, encyclopédies) • Produits dérivés 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépend d'acteurs externes (service informatique) et résistances de ce service • Nécessite des recherches de fonds • Nécessite de s'assurer de la continuité du projet sur le long terme • Nécessite de suivre les évolutions technologiques (modes et techniques) - migration permanente

b. OPAC

Formes	Notices	Avantages	Inconvénients
OPAC Virtua Exemples <ul style="list-style-type: none"> • Bibliographie neuchâteloise • Bibliographie valaisanne • Bibliographie fribourgeoise 	Signalétiques	Forces <ul style="list-style-type: none"> • "Continuous updating" • Gestion d'information minimale (ajout de peu d'informations au catalogage de base : indices, codes bibliographiques ou de sélection) • Catalogue commun aux institutions du réseau (RERO, RBNJ) • Bénéfice du travail en réseau, liens avec ses collections • Gestion technique et migration externe (RERO) • Nécessite peu de moyens RH ou financiers et pas de moyens informatiques spécifiques • Données normalisées, utilisation des standards 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'identité visuelle marquée • Intégration des archives BVCF limitée (notices de fonds pour les archives) • Nécessite d'avoir une localisation (document doit exister) • Pas de recherche dans 1 corpus délimité (ensemble des collections) • Possibilités de recherches limitées • Dépend des données de base RERO (description, indexation, zones, thésaurus, etc.)
		Opportunités <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une interface d'interrogation possible • Extraction/base de données externe possible (ex Bibliographie FR) • Extraction/plateforme audiovisuelle possible (ex Plateforme VS) • Mise en place d'un moteur de recherche fédérée possible • Contenu numérisé (RERO DOC) • Produits dérivés gérés en partie par RERO, mais limités • Nouvelles possibilités avec Explore (facettes, session, intégration RERO DOC, notices biographiques) 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Dépend de RERO : visuel, recherches, extension, etc. • Peu de visibilité

Annexe 9 : SWOT des formes dérivées

Trois tableaux comparent les formes dérivées possibles, soit une extraction du catalogue sous forme de base de données cumulatives (a) ou d'une plateforme audiovisuelle (b), soit l'ajout d'une interface de recherche (c).

a. Extraction

Formes	Avantages	Inconvénients
Extraction base de données cumulatives Exemple : • Bibliographie fribourgeoise	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> • Identité visuelle plus marquée • Projet indépendant (Base de données) • Recherches dans un seul ensemble • Multiplicité des recherches (recherche simple, avancée, par index, auteur, titre, mot matière, classification, support, année d'édition, période, langue, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts, serveur • Retard moyen de 3 mois • Dépend des données de base sur le catalogue (RERO) • Nécessite serveur
	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la Bibliographie NE • Possibilité d'intégration de modules (limitée) • Ajoute une sauvegarde supplémentaire (RERO + serveur institution) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépend d'acteurs extérieurs • Evolution technologique à suivre ou produit rapidement désuet

b. Plateforme audiovisuelle

Formes	Avantages	Inconvénients
Plateforme audiovisuelle ou tout type de support Exemple : • Plateforme audiovisuelle VS	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> • Identité visuelle plus marquée • Projet indépendant (Base de données) • Recherches dans un seul ensemble • Recherches variées (recherche simple, tags, période, fonds) • Champs (grille) adaptés aux documents audiovisuels et selon les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts (ou service informatique), serveur • Nécessité de cataloguer sur une grille puis extraction vers RERO • Ajout d'un traitement supplémentaire pour un type de documents • Rétrocatalogage (travail à double) ou uniquement discographie courante
	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la Filmographie NE et/ou Bibliographie NE (?) • Possibilité d'intégration de modules (géolocalisation, favoris, notes, nuage de tags, session, partage vers les réseaux sociaux, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépend d'acteurs extérieurs ou du service informatique • Evolution technologique à suivre ou produit rapidement désuet

c. Interface

Formes	Avantages	Inconvénients
Interface Exemple : • Bibliographie valaisanne • Bibliographie neuchâteloise	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> • Rapidité de mise en place et de mise à jour • Mise en place en interne • Légèreté du modèle (page web, formulaire) • Incorporée dans le site de la BVCF (identification) • Expérience et modèle de la Bibliographie NE • Compétences RH (informatique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Navigation (2 fenêtres différentes) • Identité peu marquée (2 fenêtres, donc 2 visuels) • Recherches limitées (plan de classement, mots-clés, année d'édition, type de document) • Dépend des données de base sur le catalogue (RERO)
	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une seule interface (Bibliographie et Discographie NE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépend de la technologie du site BVCF (ASP) ou ajout d'une nouvelle fenêtre PHP, mais perte force "intégrée dans le site de la BVCF" • Dépend RERO (évolution technologique, backup)

Annexe 10 : Bibliographie neuchâteloise OPAC

La présence de la *Bibliographie neuchâteloise* dans l'OPAC est signalée par un bouton dans le type de document de la recherche avancée. Les documents de ce corpus sont sélectionnables par ce biais ou en tapant bne* dans la barre de recherche.

The screenshot shows the OPAC search interface. At the top, there is a navigation bar with 'Version mobile', language options 'FR | DE | EN', and links 'Aide | Contact | Quitter'. Below this is a banner for 'RESEAU DES BIBLIOTHEQUES NEUCHATELOISES ET JURASSIENNES'. A red notification box contains the following text: 'Essayez "Explore", nouvelle interface de recherche (version beta) Attention: du vendredi 12 juillet dès 18 h au lundi matin 15 juillet 2013, le catalogue sera accessible uniquement en consultation. Il ne sera pas possible d'effectuer en ligne des prolongations, des commandes en magasin, des réservations ou autres demandes de prêts.'

The main search area is titled 'Recherche avancée' and includes tabs for 'Par mot-clé', 'Par sujet', 'Par séminaire', and 'En mode expert'. There are three search input fields, each with a 'Partout' dropdown menu and an 'ET' dropdown menu. Below the search fields is a link to 'Consulter l'ancien vocabulaire (liste des sujets RERO)'. The 'Type de document' section contains a grid of radio button options:

<input checked="" type="radio"/> Tous	<input type="radio"/> Partitions musicales	<input type="radio"/> Documentation jurassienne
<input type="radio"/> Livres	<input type="radio"/> DVD	<input type="radio"/> CDELI (espéranto)
<input type="radio"/> Articles	<input type="radio"/> CD-ROM	<input type="radio"/> Jeu
<input type="radio"/> Images, photographies, affiches...	<input type="radio"/> Cartes	<input type="radio"/> Lecture suivie
<input type="radio"/> CD, enregistrement sonore	<input type="radio"/> Mélanges	<input type="radio"/> Mallette de lecture
<input type="radio"/> Cassettes VHS	<input type="radio"/> Documentation neuchâteloise	<input type="radio"/> Mallette d'expérimentation
	<input type="radio"/> Bibliographie neuchâteloise	

A red arrow points to the 'Bibliographie neuchâteloise' option. At the bottom of the search area, there is a link: 'Limiter ma recherche à une ou plusieurs bibliothèques'.

Annexe 11 : Base de données des musiciens vaudois

Interface de recherche

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE BCU LAUSANNE

Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne

Vous êtes ici: [BCU Lausanne](#) > [Musicologie](#) > **Musiciens vaudois**

Musiciens vaudois

Base de données répertoriant les musiciens vaudois (d'origine ou établis dans le canton).
Pour chaque musicien :

- des informations synthétiques sur sa biographie et son oeuvre
- une sélection de liens Internet
- des liens vers les documents (livres, partitions, CDs, multimédias) possédés par la BCU (réseau vaudois).

Recherche alphabétique : A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Recherche sur les noms et les notes :

Recherche par date de naissance :

Recherche par tranche d'âge: né entre **et**

Recherche par date de décès :

Musiciens contemporains

Les sections [musicales](#) s'intéressent à toute remarque, suggestion ou commentaire que vous seriez amené à faire concernant des musiciens (présents ou absents) de cette base de données : [écrivez-nous](#).

raud Mail rero RIS Bibliothek Information Schweiz Bibliotekë Informacione Suisse Biblioteca Informacione Svizzera

Exemple de notice bio-bibliographique



Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne

Vous êtes ici: [BCU Lausanne](#) > [Musicologie](#) > [Musiciens vaudois](#) > [Recherche alphabétique](#)

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

B : 33 références

- Bach Fritz
- Baghdassarian Luc
- Balissat Jean
- Bard Ysabelle
- Barilier Roger
- Barrense-Dias José
- Besançon Thierry
- Bettens Etienne
- Bezençon Gilbert
- Biamonte Francesco
- Bidal Denise
- Binet Jean
- Blanchet Emile-Robert
- Blank William
- Blok Stéphane
- Boller Carlo
- Bollier Elsa
- Bornand Marcel
- Bossel Jean-Claude
- Bosshard Patricia
- Bouljoui Daniel
- Boulouris
- Bourquin Daniel
- Bovard Jean-François
- **Bovet Guy**
- Bovey Pierre-André
- Braff Malcolm
- Bron Patrick
- Bugnon Yves
- Buhler Philippe
- Burdet Jacques
- Burkhalter Louis-Albert
- Bühler Michel

Guy Bovet (1942-)

Né le 22 mai 1942 à Thoun, Guy Bovet fait des études musicales de piano avec Jeanne Bovet à Berne, puis d'orgue avec Marie Dufour à Lausanne, Pierre Segond à Genève et Marie-Claire Alain à Paris. Il est titulaire de la Collégiale de Neuchâtel de 1988 à 2009 et, durant plus de vingt ans, professeur d'orgue à la Haute école de la Musikakademie de Bâle. Il enseigne dans le cadre de cours et d'académies et est chargé de cours d'improvisation au Conservatoire "G.B. Martini" à Bologne (Italie). Dès ses premières années d'activité professionnelle, Guy Bovet s'investit pour la sauvegarde et la mise en valeur des orgues historiques. Il a réalisé un travail important de recensement des orgues coloniales au Mexique et au Brésil en collaboration avec l'UNESCO et de PRO HELVETIA. Secondé par son épouse Marisa, il a été la cheville ouvrière du sauvetage et de la restauration de l'orgue de la famille Alain, instrument de première importance dans l'histoire de la musique d'orgue de la première moitié du 20ème siècle, qui est maintenant réinstallé dans un des bâtiments du complexe conventuel de Romainmôtier. Autorité reconnue en matière de restauration et de construction d'orgues, Guy Bovet fonctionne comme expert pour des projets dans le monde entier.

Son activité principale se situe cependant dans une féconde carrière de concertiste qui le conduit à un rythme soutenu de 50 à 60 concerts par an dans toutes les parties du monde où l'on joue de l'orgue : Europe, Asie, Australie, Amériques. Son répertoire couvre toutes les époques et tous les styles de musique. Durant les années 60 et 70, il a largement contribué à diffuser les pratiques historiques d'exécution à l'orgue et dans la musique de chambre, notamment par ses nombreuses collaborations avec la violoniste Chiara Bianchini.

Son œuvre de compositeur compte actuellement plus de 230 numéros d'opus, recouvrant tous les genres : musique symphonique, concertos avec orchestre, comédie musicale, opéra, musique de chambre, mélodies, musique pour instruments solistes parmi lesquelles l'orgue tient une place de choix. Mais la plus grande partie de son œuvre est consacrée à la musique de scène, en collaboration avec des metteurs en scène comme Apothéloz, Goretta, Hudecek, Joris, Karge, Langhoff, Lavelli, Mentha, Roचाix, Soutter, Tanner et Wod. Enfin, il est le rédacteur en chef de la revue suisse "La Tribune de l'Orgue" et auteur de quelques 2000 articles sur différents sujets touchant à l'orgue.

Guy Bovet est lauréat de nombreux prix et distinctions nationales et internationales, parmi lesquelles des prix d'interprétation et de composition, des distinctions discographiques, la bourgeoisie d'honneur de la ville de Dallas (Texas) et un doctorat honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Il a été décoré par le gouvernement japonais pour ses activités pédagogiques et a obtenu en 2007 le prestigieux prix de l'Institut neuchâtelois. Guy Bovet est membre de jurys de nombreux concours internationaux. Il est cofondateur du Concours suisse de l'orgue et de l'Académie internationale de Romainmôtier. Il a été durant 12 ans à la tête de l'Association des organistes romands et préside la Fondation Jean Tanner à Neuchâtel. Guy Bovet vit actuellement à Neuchâtel. En 2000, un fonds Guy Bovet est créé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

SOURCES: sites mentionnés; Alain Corbellari, "Un homme-orchestre de l'orgue: Guy Bovet", in: *Revue musicale de Suisse romande*, 2008, n°2, p. 44-47 [BCU/MU/vm/2011/12/27]

Sites Internet:

<http://www3.orgues-et-vitraux.ch/default.asp?2-0-2013-11-6-1/>
<http://www.youtube.com/watch?v=RbtZpp44dPw&noembed=1>
http://de.wikipedia.org/wiki/Guy_Bovet
<http://www.concertorganists.com/artists/Guy-Bovet/>
<http://www.plansfixes.ch/films/1208/>

Site web personnel:

<http://www.guybovet.org/>

Archives:

<http://www.unil.ch/bcu/page19735.html>

Publications de la BCUL Riponne-Palais de Rumine:

[1er extrait](#)
[2e extrait](#)
Vente et commande [ici](#)

Enregistrements RSR actuellement disponibles uniquement sur les postes d'écoute de la BCUL Riponne-Palais de Rumine

Guy Bovet, organiste : Souvenirs autobiographiques lus par Gilles Caraman **Date:** 04.02.1990 Int./Part.: Caraman, Gilles
Emission: Croissants sont meilleurs le dimanche Minutage: **00:46:17**

Documents sonores, issus des archives de la Phonothèque nationale, disponibles uniquement sur les postes d'écoute de la BCUL Riponne-Palais de Rumine

[Bovet, Guy](#)


Liens vers le réseau vaudois:

[Tous les documents](#)
[Enregistrement sonore](#)
[Musique imprimée](#)
[Multimédia](#)

Sections musicales de la BCUL Riponne-Palais de Rumine:

[Musicologie et musique imprimée](#)
[Phonothèque](#)
[Archives musicales](#)


Annexe 12 : Interface de la Bibliographie NE



Bibliothèque de la Ville
La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS

Rechercher catalogue dossier lecteur-trice plan du site contact



Bibliographie neuchâteloise

Monographies, articles, périodiques, documents audio-visuels, thèses, mémoires de licence, travaux de séminaire ou de fin d'études, plaquettes anniversaires de petites sociétés, la Bibliographie neuchâteloise recense les documents publiés des origines à nos jours sur l'ensemble du canton de Neuchâtel.

De 1950 à nos jours

Choisir un type de documents et/ou un mot-clé et/ou une année d'édition et/ou un thème

Documents mot-clé Année d'édition

Effacer rechercher

Thèmes

Généralités

- Ouvrages de référence, bibliographies
- Descriptions, guides, iconographies, itinéraires, récits de voyages
- Ensemble du canton
- Lieux, localités, régions
- Biographies

Le territoire

- Généralités
- Géographie physique géologie, minéralogie, relief, spéléologie, sols, eaux, climatologie
- Nature et environnement flore, faune, réserves naturelles, sites protégés
- Géographie humaine, aménagement du territoire
- Histoire de la recherche et des naturalistes

Archéologie

- Etudes générales
- Préhistoire
- Civilisation gallo-romaine
- Du Moyen Age à l'époque contemporaine
- Histoire de la recherche archéologique

Histoire

- Sciences auxiliaires de l'histoire
- Archivistique
- Numismatique
- Généalogie, héraldique
- Histoire
- Généralités, bibliographies, périodiques
- Antiquité, Moyen Age
- Temps modernes (16e-18e siècles)
- Epoque contemporaine (19e-20e siècles) 1948, Expo.02
- Historiographie, historiens

Droit et institutions politiques

- Droit, histoire du droit
- Politique, administration
- Affaires militaires, protection civile
- Biographies

Vie économique

- Généralités
- Secteur primaire agriculture, sylviculture, viticulture, pêche, matières premières, énergie
- Secteur secondaire arts et métiers, industries
- Secteur tertiaire tourisme et hôtellerie, transports et communications, banques, assurances, affaires immobilières
- Biographies

Population et société

- Démographie
- Questions sociales
- Santé, hygiène publiques
- Biographies

Vie quotidienne

- Généralités
- Arts et traditions populaires
- Croyances, mentalités
- Vie associative culture, sports, loisirs
- Biographies

Religions, églises

- Généralités
- Eglise réformée
- Eglise catholique
- Autres communautés chrétiennes, œcuménisme
- Autres communautés religieuses
- Biographies

Livre, presse, médias

- Histoire du livre et des arts graphiques
- Bibliothèques et centres de documentation
- Généralités
- Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds
- Autres bibliothèques et centres de documentation
- Presse et médias
- Biographies

Enseignement et recherche

- Généralités
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire
- Formations technique et professionnelle
- Université et recherche
- Ecoles privées, pensionnats
- Formation permanente
- Biographies

Langue et littérature

- Langue
- Littérature
- Généralités, genres, bibliographies, anthologies
- Ecrivains
- Euvres
- Etudes

Arts

- Généralités
- Etudes générales, musées, galeries
- Artistes
- Architecture et urbanisme
- Etudes
- Monographies d'architectes et urbanistes
- Beaux-arts, arts appliqués, photographie
- Etudes
- Monographies d'artistes
- Arts du spectacle cinéma, danse, théâtre
- Etudes
- Monographies d'artistes
- Musique
- Etudes
- Monographies d'artistes

L'ensemble des notices bibliographiques de la Bibliographie neuchâteloise est accessible en ligne au sein du catalogue du RBNJ.

La Bibliographie neuchâteloise a fait l'objet de quatre publications par la maison d'édition Gille Attinger pour la période des origines à 2006.

Consulter la Bibliographie neuchâteloise au sein du catalogue du RBNJ

Commander la Bibliographie neuchâteloise auprès de l'éditeur

Dernière mise à jour : 27 Juin 2013 www.chaux-de-fonds.ch/bibliotheques

Annexe 13 : Interface de la Bibliographie valaisanne

Rechercher par sujet ou par collection :

--> soit systématique / oder systematisch :

[Ouvrir - Öffnen](#) | [Fermer - Schliessen](#)

- Structure / Struktur
 - + 00 - GENERALITES / ALLGEMEINES
 - + 01 - LE TERRITOIRE, UN PAYS, DES HOMMES / TERRITORIUM, LAND UND LEUTE
 - + 02 - HISTOIRE / GESCHICHTE
 - + 03 - DROIT ET INSTITUTIONS / RECHT, INSTITUTIONEN
 - + 04 - ECONOMIE / WIRTSCHAFT
 - + 05 - POPULATION ET SOCIETE / BEVÖLKERUNG UND GESELLSCHAFT
 - + 06 - EGLISES ET RELIGIONS / KIRCHEN UND RELIGIONEN
 - + 07 - ENSEIGNEMENT, INSTRUCTION / ERZIEHUNG, UNTERRICHT
 - 08 - ARTS ET CULTURE / KUNST UND KULTUR
 - 08.00 - Généralités / Allgemeines
 - 08.01 - Vie culturelle / Kulturleben
 - + 08.02 - Arts visuels / Bildende Kunst
 - 08.03 - Arts appliqués / Kunsthandwerk
 - 08.04 - Musique / Musik
 - 08.04.01 - Musique vocale / Vokalmusik
 - 08.04.02 - Musique instrumentale / Instrumentalmusik
 - 08.04.09 - Autres musiques / Andere Musik
 - 08.05 - Enregistrements sonores / Musikaufnahmen
 - 08.06 - Théâtre / Theater
 - 08.09 - Autres formes d'expression artistique / Andere Kunstgattungen
 - + 09 - LANGUES, LITTERATURE, MEDIA / SPRACHE, LITERATUR, MEDIEN
 - + 10 - ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES / KUNSTGEWERBE UND VOLKSKUNDE

http://www.mediatheque.ch/php/BibliogrVS/structure_menu.php

Annexe 14 : Plateforme audiovisuelle

Page d'accueil

Collections audiovisuelles du Valais

08.07.13 20:00



COLLECTIONS AUDIOVISUELLES DU VALAIS

- photo** : photographies, cartes postales, albums, négatifs sur plaques de verre, diapositives, tirages en lien avec le Valais ou par des Valaisans
- films** : films et vidéos, oeuvres tournées en Valais ou par des Valaisans
- sons** : musique et témoignages, oeuvres enregistrées en Valais ou par des Valaisans



Les fonds consultables

www.mediathèque.ch

Déposer vos fonds



© 2010 Médiathèque Valais - Martigny

<http://archives.memovs.ch/>

Page 1 sur 1

Exemple d'une page de résultats

Collections audiovisuelles du Valais

07.07.13 12:25













Tous supports (452)
Photos (0)
Films (3)
Sons (449)

Toutes les périodes
1919 - 1938
1946 - 1968
1969 - 1986
1987 - 2013

Tous les fonds
Florey Paul-André
Patois

patois

- 1  [Consultable uniquement depuis un site de la Médiathèque](#)
Les trois cloches en patois vaudois et jurassien, 1964
1 disque sonore (12 min.) : 45 t.
Enregistrement en patois édité par Documents et traditions à l'occasion de l'Exposition Nationale Suisse de 1964
[Consultation possible uniquement depuis la Médiathèque](#)
- 2  [Patois fribourgeois, 06.07.1967](#)
Rougemont, André
Bande magnétique : P406b (dossier 052-180):Environ 10 min
- 3  [Patois vaudois d'Emma Jaunin, 09.02.1967](#)
Rougemont, André
Bande magnétique : P395b (dossier : 52-158):Environ 10 min.
- 4  [Consultable uniquement depuis un site de la Médiathèque](#)
Les trois cloches en patois fribourgeois et valaisan, 1964
1 disque sonore (13 min.) : 45 t.
Enregistrement en patois édité par Documents et traditions à l'occasion de l'Exposition Nationale Suisse de 1964
[Consultation possible uniquement depuis la Médiathèque](#)
- 5  [Patois d'Hérémence, 24.06.1966](#)
Rougemont, André
Bande magnétique : P380a (dossier : 52-127):Environ 10 min.
- 6  [Patois fribourgeois, 24.03.1961](#)
Blanc, Fernand-Louis
Bande magnétique : P258 (dossier : 51-192):Environ 6 min.
- 7  [Patois vaudois, 22.11.1967 / 24.11.1](#)
Rougemont, André
Bande magnétique : P416b (dossier 52-200):Environ 11 min
- 8  [Histoires d'instituteurs en patois vaudois, 23.03.1968](#)
Rougemont, André
Bande magnétique : P425a (dossier 52-217):Environ 10 min
- 9  [Patois vaudois, 15.04.1966](#)
Rougemont, André
Bande magnétique : P374b (dossier : 52-116):Environ 9 min.
- 10  [Patois d'Isérables, 04.07.1963](#)
Rougemont, André
Bande magnétique P311 (Dossier : 52-043):Environ 22 min.

Page suivante

Page de résultats 1

<http://archives.memovs.ch/index.php>

Page 1 sur 2

Exemple d'une notice d'un support

Connexion

Patois fribourgeois, 06.07.1967
Un trésor national, nos patois

Auteur
Rougemont, André

Mention obligatoire
Radio Suisse Romande

024-52-180

MEDIATHEQUE
MEDIATHEK
valais martigny wallis

Enregistrement sonore Notice Texte Vos informations

00:00 00:00
J'aime Partager

Navigation par séquences

Durée		Tcln
présentation	Introduction et présentation des oeuvres Auteur : Rougemont, André Locuteur/Interprète : Rougemont, André	0:00 0:45
récit	"Historique du patois" Auteur : Kolly, Gabriel Locuteur/Interprète : Kolly, Gabriel Lieu : Essert (FR)	0:45 6:11
récit	"Faire-part de décès" Locuteur/Interprète : Bongard, Marie Lieu : Villarsel-sur-Marly (FR)	6:56 2:19
Conclusion	Auteur : Rougemont, André Locuteur/Interprète : Rougemont, André	9:15 0:42

Sur le même thème

- Les derniers mulets du val d'Anniviers, 1973/15.05.1975
- La crèche (1/4), 04.04.1959
- Reprise de la première émission en patois jurassien, 29.03...

Dans la région



- Noël, 21.12.1972
- Liturgie und Kirchenmusik, 1997
- Pont d'Allières, près de Montbovon, 1904

Pages consultées

- Si le Carvin n'existait pas, 11 septembre 1999
- Patois fribourgeois, 06.07.1967

avec le soutien de
Memoriav
Loterie Romande

Retrouvez-nous sur

Annexe 15 : Base de données de la Bibliographie fribourgeoise

NetBiblio WebOPAC

25.06.13 08:07



français - deutsch

Bibliographie Fribourgeoise - Freiburger Bibliographie
BCU Fribourg

[Recherche simple](#) | [Recherche avancée](#) | [Recherche par index](#)

Liens

- ▶ [BCU - site web](#)
- ▶ [BCU - documentation fribourgeoise](#)
- ▶ [BCU - catalogue général](#)
- ▶ [KUB - Website](#)
- ▶ [KUB - Freiburger Dokumentation](#)
- ▶ [KUB - Gesamtkatalog](#)

Liste des recherches

- ▶ [""7.10.82 ""](#)
(Classification)
- ▶ [""7.10.81 ""](#)
(Classification)
- ▶ [Combiner des recherches](#)

[Vider la liste](#)

Recherche avancée

Terme à rechercher Recherche par

pas

Type of record Tous

Langue Tous

Année d'édition au

Nombre d'entrées par page

- ▶ [Astuces pour la recherche](#)
- ▶ [Plan de classement](#)

[Haut de la page](#) ▲

WebOPAC.net 3.0.401 est un produit NetBiblio.
© Copyright 2003-2009, AlCoda GmbH

Annexe 16 : Grille récapitulative des critères à sélectionner et délimiter

Lignes directrices	La bibliographie recense :			Oui	Non	Limites/exclusions	Notes
Liens avec le canton	Filiation	Origine					
		Résidence					
	Liens						
	Contenu						
Etendue temporelle	Rétrospectif						
	Courant						
Exhaustivité	Exhaustif						
	Sélectif						
Existence	Pas de localisation connue						
	Localisation (virtuelle ou physique)						
Filières	Phonogrammes	Support	Tout type				
			Spécifique				
	Sans support						
	Musique imprimée		Tout type				
			Spécifique				
	Spectacles vivants	Support	Tout type				
Spécifique							
Sans support							
Edition	Non commercial (non-diffusé)						
	Commercial (diffusé)	Produit/label					
		Autoproduit	Professionnel				
		Amateur					
Genres	Tout genre						
	Genre spécifique	Musiques d'influences afro-am.					
		Rock & variétés					
		Classique					
		Musiques électroniques					
		Musiques fonctionnelles					
		Musique & cinéma					
		Chanson francophone					
Musiques du Monde							
Fonctions	Toute fonction						
	Auteur		Compositeur				
			Parolier				
			Arrangeur				
	Interprète		Chanteur				
			Instrumentiste				
			Directeur				
			DJ				
			Ensemble musical				
Editeur/Producteur							
Versions	Versions multiples						
	Rééditions						

Annexe 17 : Plan de classement de la Bibliographie NE

DOCUMENT 7

INVENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE EXISTANTE AU FICHIER
-23-

A. SCIENCES AUXILIAIRES (1/2 boîte à chaussures)

CHAPITRE XVI : MUSIQUE 100 notices

1. Bibliographie
2. Bibliothéconomie

16 A GENERALITES

16 A 1 1. Etudes d'ensemble

16 A 2 2. Périodiques

16 A 3 3. Sociétés musicales

7. Sociétés d'histoire

16 B MUSIQUE INSTRUMENTALE

16 B 1 1. Généralités

16 B 2 2. Corps de musique

16 B 3 3. Orchestres

11. Géographie

16 C MUSIQUE VOCALE

16 C 1 1. Généralités

16 C 2 2. Choeurs

* (Ne portent en fait ce titre que les points 8 à 13. J'en ai déplacé à la suite du "classement chronologique" - que j'ai déplacé à la suite des biographies. Les autres de l'histoire s'apparentent davantage à des moyens de connaissance, à une méthodologie qu'à

16 D MUSIQUE RELIGIEUSE

16 D 1 1. Généralités

16 D 2 2. Choeurs - Céciliennes

16 E JAZZ, VARIETES, DANSE

16 F INSTRUMENTS

16 G MUSIQUE POPULAIRE

16 H BIOGRAPHIES

16 H 1 1. Compositeurs, interprètes, facteurs d'orgue et luthiers, professeurs de musicologie et professeurs de musique

N.B. : Modifié en tenant compte des remarques de Roger Boss (30.9.86) et en me référant au plan vaudois

(Froidevaux, 1988, p.23)

Annexe 18 : Plan de classement de la Bibliographie FR

Bibliographie fribourgeoise

Plan de classement

Etat au 1 Juin 2013

[Revenir au plan général](#)

- 0 Généralités
- 1 Sciences - Géographie
- 2 Histoire
- 3 Politique - Droit - Etat
- 4 Société - Démographie - Santé - Sport
- 5 Economie
- 6 Education
- 7 Art - Vie culturelle - Traditions populaires
 - 7.0 Généralités
 - 7.1 Musique, danse
 - 7.10 Généralités
 - 7.10.0 Etudes d'ensemble, textes divers
 - 7.10.1 Périodiques, publications en séries
 - 7.10.3 Ouvrages de référence - Sources
 - 7.10.4 Instruments
 - 7.10.40 Généralités
 - 7.10.41 Orgues
 - 7.10.41.0 Généralités
 - 7.10.41.1 Localités
 - 7.10.41.9 Facteurs d'orgues
 - 7.10.49 Facteurs d'instrument
 - 7.10.49.0 Généralités
 - 7.10.49.1 Personnalités
 - 7.10.5 Festivals, spectacles
 - 7.10.6 Formation, écoles
 - 7.10.7 Edition musicale
 - 7.10.8 Histoire
 - 7.10.9 Musiciens, personnalités (musiques classique et populaire)
 - 7.10.92 16e - 18e siècle
 - 7.10.93 19e siècle
 - 7.10.94 20e siècle
 - 7.10.95 21e siècle
 - 7.11 Musique populaire
 - 7.11.0 Généralités
 - 7.11.00 Etudes
 - 7.11.01 Périodiques et publications en séries
 - 7.11.04 Associations
 - 7.11.05 Festivals
 - 7.11.08 Histoire
 - 7.11.09 Musiciens, personnalités -> voir 7.10.9
 - 7.11.1 Chorales
 - 7.11.11 Ensembles régionaux
 - 7.11.12 Localités
 - 7.11.2 Fanfares, harmonies, brass-bands, guggenmusik
 - 7.11.21 Ensembles régionaux
 - 7.11.22 Localités
 - 7.11.23 Guggenmusik
 - 7.11.3 Groupes folkloriques
 - 7.11.31 Classés au nom
 - 7.11.32 Localités
 - 7.11.4 Jeux musicaux
 - 7.11.5 Anthologies, compilations
 - 7.11.51 Documents imprimés
 - 7.11.52 Documents électroniques

- 7.11.52 Enregistrements sonores
- 7.11.53 Enregistrements vidéos
- 7.11.6 Patois
 - 7.11.61 Partitions
 - 7.11.62 Enregistrements sonores
- 7.11.7 Traditionnels anonymes
- 7.12 Musique classique
 - 7.12.0 Généralités
 - 7.12.00 Etudes d'ensemble, textes divers
 - 7.12.01 Périodiques et publications en séries
 - 7.12.04 Associations
 - 7.12.05 Manifestations
 - 7.12.08 Histoire
 - 7.12.09 Musiciens, personnalités -> voir 7.10.9
 - 7.12.1 Orchestres, groupes instrumentaux
 - 7.12.2 Ensembles vocaux
 - 7.12.3 Opéra, jeux musicaux
 - 7.12.5 Anthologies, recueils
 - 7.12.51 Documents imprimés
 - 7.12.52 Enregistrements sonores
 - 7.12.7 Danse
- 7.13 Chanson
 - 7.13.3 Anthologies, compilations
 - 7.13.5 Francomanias
 - 7.13.7 Comédies musicales
 - 7.13.9 Chanteurs, groupes, personnalités
 - 7.13.93 19e siècle
 - 7.13.94 20e siècle
 - 7.13.95 21e siècle
- 7.14 Jazz, blues, latino
 - 7.14.0 Etudes, textes divers
 - 7.14.3 Anthologies, recueils
 - 7.14.5 Jazz Parade
 - 7.14.6 Spirale (Fribourg)
 - 7.14.9 Musiciens, groupes, personnalités
 - 7.14.94 20e siècle
 - 7.14.95 21e siècle
- 7.15 Rock/pop, musique électronique, hip-hop
 - 7.15.0 Etudes, textes divers
 - 7.15.3 Anthologies, compilations
 - 7.15.5 Festival, spectacles
 - 7.15.6 Lieux de concert
 - 7.15.7 Opéras-rocks
 - 7.15.8 Histoire
 - 7.15.9 Musiciens, groupes, personnalités
 - 7.15.94 20e siècle
 - 7.15.95 21e siècle
- 7.2 Architecture (v. 7.81 pour l'architecture rurale)
- 7.3 Sculpture (v. aussi 7.7 Arts appliqués)
- 7.4 Peinture, gravure, dessin
- 7.5 Photographie, cinéma, bande dessinée
- 7.6 Vitrail
- 7.7 Arts appliqués
- 7.8 Art et traditions populaires
- 7.9 Autre
- 8 Langue et littérature - Médias
- 9 Religion